



Santé
Canada

Health
Canada

Enquête de référence sur la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques

Rapport final

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : HT372-213550/001/CY

Valeur du contrat : 73 980,14 \$ (incluant les taxes applicables)

Date d'attribution du contrat : 2021-06-24

Date de présentation du rapport : 2021-09-12

Numéro d'enregistrement : POR # 019-21

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

This report is also available in English.

Canada 

Enquête de référence sur la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques

Rapport final

Préparé par Santé Canada

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Septembre 2021

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené auprès de 1 872 participants âgés d'au moins 18 ans qui, au moment du travail sur le terrain, résidaient dans des régions du Canada où le risque de développer la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques est plus élevé et qui passaient du temps à l'extérieur. Les participants comprenaient des parents d'enfants de moins de 15 ans, des amateurs de plein air, des personnes exposées en raison de leur travail, des résidents de régions rurales et des personnes ayant des animaux de compagnie. Le travail sur le terrain a été effectué du 4 au 15 août 2021.

Cette publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière de communiquer avec Santé Canada à l'adresse :

HC.cpab.por-rop.dgcap.SC@canada.ca ou à :

Direction générale des communications et des affaires publiques
Santé Canada
200, promenade Eglantine, édifice Jeanne-Mance
AL 1915C, Pré Tunney
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Numéro de catalogue :

H14-384/2021F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

ISBN 978-0-660-40348-9

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 019-21) :

Numéro de catalogue (rapport final, version anglaise) H14-384/2021E-PDF

ISBN 978-0-660-40347-2

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2021.

Also available in English under the title : *Baseline Survey on Lyme Disease and Other Tick-Borne Diseases*

Table des matières

Sommaire	1
Introduction	5
Contexte et objectifs	5
Méthodologie.....	6
Notes au lecteur.....	7
Constats détaillés	8
Sensibilisation et connaissances générales par rapport à la maladie de Lyme et aux tiques.....	8
Perceptions du risque	16
Mesures préventives.....	19
Connaissances au sujet des morsures de tiques et de la maladie de Lyme chez les animaux	28
Exposition en milieu de travail et information.....	30
Sources d'information.....	33
Évaluation des publicités.....	39
Profil des répondants de l'enquête	45
Annexe	56
Spécifications techniques.....	56
Questionnaire du sondage	58

Diagrammes

Diagramme 1 : Connaissance de la maladie de Lyme	8
Diagramme 2 : Connaissance de la cause de la maladie de Lyme	10
Diagramme 3 : Connaissance des endroits où l'on peut retrouver des tiques	11
Diagramme 4 : Connaissance des mesures à prendre après une morsure de tique.....	13
Diagramme 5 : Connaissance de la meilleure façon de retirer une tique.....	14
Diagramme 6 : Connaissance de la maladie de Lyme et des symptômes.....	15
Diagramme 7 : Niveau d'inquiétude concernant le risque de développer la maladie de Lyme	16
Diagramme 8 : Perception de l'importance de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques	17
Diagramme 9 : Niveau d'attention accordée à la maladie de Lyme	18
Diagramme 10 : Se protéger contre les morsures de tiques	19
Diagramme 11 : Mesures prises pour prévenir les morsures de tiques	20
Diagramme 12 : Mesures prises pour prévenir les morsures de tiques chez les enfants.....	21
Diagramme 13 : Obstacles à la prise de précautions pour réduire les risques de morsure par une tique	22
Diagramme 14 : Utilisation de chasse-moustiques	23
Diagramme 15 : Fréquence des inspections pour repérer des tiques	24
Diagramme 16 : Conscience des risques potentiels associés aux tiques et aux maladies transmises par les tiques	25
Diagramme 17 : Entretien de l'extérieur de sa propriété.....	26
Diagramme 18 : Raisons invoquées pour ne pas prendre de mesures visant à réduire le nombre de tiques sur sa propriété	27
Diagramme 19 : Connaissances concernant la maladie de Lyme chez les animaux	28
Diagramme 20 : Fréquence d'inspection des animaux de compagnie pour repérer des tiques	29
Diagramme 21 : Renseignements fournis par l'employeur à titre préventif	30
Diagramme 22 : Équipement de protection individuelle fourni par l'employeur.....	31
Diagramme 23 : Connaissances au sujet de la prévention des morsures de tiques	32
Diagramme 24 : Information sur la maladie de Lyme	33
Diagramme 25 : Raisons invoquées pour ne pas avoir tenté d'obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme	35
Diagramme 26 : Source d'information concernant les problèmes de santé	36
Diagramme 27 : Source d'information concernant les activités extérieures.....	37
Diagramme 28 : Source d'information concernant le jardinage domestique	38
Diagramme 29 : Perceptions concernant le dépliant d'information	39
Diagramme 30 : Probabilité de prendre certaines mesures après avoir vu le dépliant.....	40
Diagramme 31 : Souvenir de la bannière Web	41
Diagramme 32 : Perceptions de la bannière Web	42
Diagramme 33 : Classement des « stories » Instagram	43
Diagramme 34 : Raisons expliquant la préférence de la « story » Instagram la plus appréciée.....	44
Diagramme 35 : Âge et genre.....	45
Diagramme 36 : Origine ethnique et culturelle	46
Diagramme 37 : Niveau de scolarité.....	47
Diagramme 38 : Revenu du ménage	48
Diagramme 39 : Parents ou tuteurs d'enfants de moins de 18 ans.....	49
Diagramme 40 : Propriétaires d'animaux de compagnie	50
Diagramme 41 : Participation à des activités extérieures	51
Diagramme 42 : Fréquence de la participation à des activités extérieures.....	52
Diagramme 43 : Taille de la collectivité.....	53
Diagramme 44 : Situation d'emploi.....	54
Diagramme 45 : Exposition environnementale	54
Diagramme 46 : Exposition environnementale – secteur professionnel.....	55

Sommaire

Santé Canada a chargé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de mener une enquête de référence auprès des Canadiens afin de mesurer leur niveau de sensibilisation et leurs connaissances à l'égard de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques.

1. But et objectifs de la recherche

La maladie de Lyme est l'une des maladies infectieuses qui se propagent le plus rapidement au Canada et elle est la maladie à transmission vectorielle la plus fréquemment signalée en Amérique du Nord. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a mis au point, en collaboration avec des partenaires, une campagne nationale d'éducation et de sensibilisation aux tiques et à la maladie de Lyme. L'objectif de la présente recherche était de fournir des données probantes et des renseignements clés pour orienter l'élaboration de la prochaine stratégie de marketing triennale visant à renseigner les Canadiens. Les objectifs de la recherche étaient a) d'évaluer les connaissances générales des Canadiens concernant les morsures de tiques, la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques, ainsi que leurs attitudes, leurs moyens de prévention, leurs perceptions et leurs comportements pour éviter les morsures de tiques; et b) de recueillir des informations sur la meilleure façon de renseigner les populations dans les régions à risque pour la maladie de Lyme et de communiquer avec elles.

2. Méthodologie

Un sondage en ligne de 15 minutes a été administré à 1 872 adultes¹ âgés de 18 ans et plus qui résident dans des régions comportant un risque plus élevé pour la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques² et qui passent du temps à l'extérieur, y compris des parents d'enfants de moins de 15 ans, des amateurs de plein air³, des personnes exposées en raison de leur travail⁴, des résidents de régions rurales⁵ et des propriétaires d'animaux de compagnie (chat et/ou chien). Il s'agissait d'un échantillon non probabiliste tiré d'un panel commercial en ligne; par conséquent, les résultats ne peuvent être extrapolés à la population générale. Le travail sur le terrain a été effectué du 4 au 15 août 2021.

3. Principaux constats

La grande majorité des participants ont entendu parler de la maladie de Lyme.

Près de neuf répondants sur 10 (89 %) ont déclaré avoir entendu parler de la maladie de Lyme. Le niveau de sensibilisation à la maladie de Lyme est plus élevé chez les résidents des régions rurales (94 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (91 %) et les personnes considérées comme des amateurs de plein air (91 %). Parmi les participants ayant entendu parler de la maladie de Lyme, la

¹ La taille cible de l'échantillon était de 2 000 participants. Le travail sur le terrain s'est terminé prématurément en raison de la 44^e élection générale.

² Cela a été déterminé en fonction des codes postaux. Santé Canada a fourni une liste des codes postaux situés dans les régions à risque élevé.

³ Le groupe comprend les personnes qui jardinent, font de la randonnée, courent sur des sentiers, font du sport à l'extérieur ou font du camping trois fois ou plus au cours d'une année typique.

⁴ Cela inclut les personnes dont le travail les oblige à passer la majeure partie ou la totalité de la journée à l'extérieur.

⁵ Cela comprend les régions rurales (moins de 1 000 personnes) et les petits centres de population (1 000 à 29 999 personnes).

plupart ont été mis au courant grâce à l'actualité locale (53 %) et à des membres de la famille et des amis (40 %).

Les répondants possèdent un niveau de connaissances modéré concernant la maladie de Lyme et les tiques.

Lorsqu'on leur a demandé de manière ouverte comment ils pensaient que les gens développaient la maladie de Lyme, environ les deux tiers (65 %) des répondants ont correctement répondu que la maladie de Lyme se développe à la suite d'une morsure de tique. Une personne sur cinq (20 %) ne sait pas comment la maladie de Lyme est contractée.

La grande majorité des répondants croient que la visite d'un site extérieur expose une personne au risque de se faire mordre par une tique (91 %), même dans les régions urbaines et les banlieues (86 %). De plus, les deux tiers des personnes sondées pensent que l'on peut retrouver des tiques dans leur région (67 %). Dans l'ensemble, les amateurs de plein air, les résidents des régions rurales et les propriétaires d'animaux de compagnie savaient en général davantage où l'on retrouve des tiques.

Alors que de nombreux répondants ont affirmé savoir comment la maladie de Lyme se développe et où l'on retrouve la majorité des tiques, moins de la moitié (47 %) sauraient quoi faire s'ils se faisaient mordre par une tique ou si une personne qu'ils connaissent subissait le même sort. Les résidents des régions rurales du pays (59 %) et les amateurs de plein air (49 %) sont les plus susceptibles de dire qu'ils sauraient quoi faire en cas de morsure de tique.

Les répondants qui sauraient comment gérer une morsure de tique ont été interrogés, de manière ouverte, sur les mesures qu'ils prendraient. Une grande proportion (45 %) d'entre eux ont déclaré qu'ils consulteraient un médecin. Des proportions similaires de répondants ont indiqué qu'ils retireraient la tique ou l'enlèveraient en tirant dessus (27 %) ou à l'aide d'une pince à épiler (25 %). Lorsqu'on leur a demandé plus tard d'identifier la meilleure façon de retirer une tique, sept personnes sur 10 (70 %) ont déclaré que l'utilisation d'une pince à épiler est le meilleur moyen.

De nombreux participants s'inquiètent, du moins modérément, de développer la maladie de Lyme et croient que le sujet constitue un enjeu important.

Les deux tiers (67 %) des répondants s'inquiètent, du moins modérément, de développer la maladie de Lyme. Les préoccupations concernant la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques sont plus intenses chez les personnes à risque d'exposition en raison du travail (76 %), les parents (75 %), les propriétaires de chiens (74 %) et les amateurs de plein air (69 %).

Neuf personnes sur 10 (91 %) considèrent que la maladie de Lyme et les maladies transmises par les tiques constituent un problème important pour les Canadiens et six sur 10 (60 %) croient que la maladie de Lyme ne reçoit pas suffisamment d'attention. Les répondants qui vivent dans des régions rurales sont plus susceptibles de dire que la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques représentent un sujet de discussion important pour les Canadiens (94 % contre 90 % des citadins).

De nombreux participants croient savoir comment se protéger contre les morsures de tiques.

En ce qui concerne la prévention, six personnes sur 10 (60 %) ont déclaré savoir comment se protéger contre les morsures de tiques. Les résidents des régions rurales, les propriétaires d'animaux de compagnie et les amateurs de plein air connaissent mieux les mesures de protection que les autres répondants.

Environ neuf répondants sur 10 prennent au moins une mesure de précaution pour se protéger contre les morsures de tiques. Les mesures préventives les plus fréquemment mentionnées comprennent le port d'un pantalon (70 %), éviter les secteurs où l'on retrouve des tiques (69 %), l'inspection corporelle pour repérer des tiques (65 %) et le port d'un chandail à manches longues (63 %). Parmi les personnes qui utilisent du chasse-moustiques pour prévenir les morsures de tiques (n=984), la majorité (62 %) se servent d'un chasse-moustiques à base de DEET. Les zones les plus courantes pour l'appliquer sont les jambes (89 %), les bras (87 %), le cou (77 %) et les mains (67 %).

De plus, il y a peu d'obstacles à la prise de mesures pour prévenir les morsures de tiques. La moitié (51 %) des répondants qui ne prennent pas de mesures préventives ont déclaré qu'il n'y avait aucune raison; ils n'ont tout simplement rien fait pour réduire le risque d'être piqués par une tique. Les répondants qui ont invoqué des raisons précises, ou des obstacles, ont fait mention du manque d'information (24 %) et du coût pour acheter des vêtements de plein air appropriés (3 %). D'autres ne pensent pas qu'il y a des tiques là où ils habitent (12 %), ne considèrent pas les tiques comme une menace (7 %) ou ont confiance qu'ils ne se feront pas mordre (5 %).

Près de la moitié des répondants (44 %) ont tenté d'obtenir de l'information sur la maladie de Lyme.

Quarante-quatre pour cent des répondants ont tenté d'obtenir de l'information sur la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques et 12 % supplémentaires ne l'ont pas fait mais prévoient le faire dans les prochaines semaines. Les personnes à risque d'une exposition en milieu de travail (58 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (49 %), les résidents des régions rurales (48 %) et les amateurs de plein air (46 %) sont plus susceptibles d'avoir cherché des renseignements sur la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques. Parmi les répondants qui ont tenté d'obtenir ce type d'information, les trois quarts (75 %) désiraient de l'information sur les symptômes de la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques. Des proportions plus petites et similaires ont déclaré avoir cherché des informations sur les sujets suivants : la prévention (63 %), le traitement (61 %) ainsi que les régions où l'on retrouve des tiques (60 %).

En général, les répondants ont des impressions positives des documents publicitaires.

La grande majorité des répondants sont plutôt ou fortement d'accord pour dire que l'information contenue dans le dépliant est facile à comprendre (94 %), que la conception graphique attire l'attention (89 %) et que l'information est pertinente sur le plan personnel (88 %). De plus, après avoir vu le dépliant d'information, neuf personnes sur 10 (91 %) se sentaient plus confiantes quant à la façon de se protéger contre les morsures de tiques. En ce qui concerne la bannière publicitaire Web, huit sur 10 sont plutôt ou fortement d'accord pour dire que l'information est pertinente (80 %) et que la conception graphique et le texte attirent l'attention (79 %). Près des trois quarts (73 %) ont déclaré vouloir en savoir plus sur les tiques et la maladie de Lyme après avoir vu l'annonce. Il n'y a pas eu de consensus en ce qui concerne les « stories » Instagram, bien que la

quatrième « story » (« chaussettes ») ait été classée au premier rang par la plus grande proportion, soit 34 %.

4. Limites de la recherche

Les résultats des enquêtes, comme celle-ci, qui utilisent des échantillons tirés de panels en ligne ne peuvent pas être extrapolés à la population cible et aucune estimation de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée parce que l'échantillon est formé de répondants qui ont décidé volontairement de participer à l'étude.

5. Utilisation des résultats

Les résultats de cette recherche seront utilisés par le gouvernement du Canada pour mieux comprendre les connaissances liées à la prévention des morsures de tiques, les attitudes, les obstacles et les facteurs qui influencent les comportements. Les résultats serviront à guider et à valider l'orientation, les messages et les produits de la campagne nationale d'éducation et de sensibilisation aux tiques et à la maladie de Lyme, ainsi que les moyens et tactiques de communication préférés.

6. Déclaration de neutralité politique

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.

Signature :



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

7. Valeur du contrat

La valeur du contrat s'élevait à 73 980,14 \$ (incluant la TVH).

Introduction

Santé Canada a chargé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de mener une enquête de référence auprès des Canadiens sur la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques.

Contexte et objectifs

La maladie de Lyme est l'une des maladies infectieuses qui se propagent le plus rapidement au Canada et elle est la maladie à transmission vectorielle la plus fréquemment signalée en Amérique du Nord. À mesure que le climat change, le Canada devient plus favorable aux populations de tiques, ce qui entraîne non seulement une augmentation du nombre de tiques, mais aussi une expansion vers le nord. Par conséquent, le risque de contracter la maladie de Lyme au Canada est devenu plus élevé; en 2009, on signalait 144 cas, alors qu'on en dénombrait 2 636 en 2019 (données préliminaires en novembre 2021).⁶

Les tiques sont plus actives au printemps, en été et en automne, mais on peut les retrouver à tout moment de l'année si la température se maintient au-dessus du point de congélation. Les cas sont habituellement signalés entre mai et novembre, avec un sommet en juillet, lorsque les tiques sont les plus actives et que les Canadiens participent fréquemment à des activités de plein air là où elles se trouvent. Bien que la probabilité de rencontrer une tique infectée puisse être plus faible dans certaines régions du pays, il est possible de trouver une tique infectée presque n'importe où au Canada, et tous les Canadiens devraient être conscients des mesures qu'ils peuvent prendre pour prévenir les morsures de tiques et ce qu'il faut faire pour réduire le risque de développer la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques s'ils se font mordre par une tique.

Cette recherche appuiera les principaux produits livrables identifiés dans le cadre fédéral relatif à la maladie de Lyme et le plan d'action (2017-2022). En vertu des engagements du plan d'action, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a élaboré, en collaboration avec des partenaires, une campagne nationale d'éducation et de sensibilisation aux tiques et à la maladie de Lyme, qui porte sur ce qui suit :

- a. la prévention des morsures de tiques et l'intervention précoce;
- b. la reconnaissance des symptômes de la maladie de Lyme afin que les patients puissent demander de l'aide et que les professionnels de première ligne puissent effectuer un diagnostic et un traitement précoces.

La présente recherche a été conçue pour orienter et valider la campagne pluriannuelle de marketing sur la maladie de Lyme ciblant le grand public, en particulier les Canadiens qui vivent ou visitent des régions comportant un risque élevé, afin de renseigner et de sensibiliser la population à la maladie de Lyme. Les objectifs spécifiques de la recherche étaient les suivants :

- a. Évaluer les connaissances générales concernant la prévention des morsures de tiques, de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques, ainsi que les attitudes, les moyens de prévention, les perceptions et les comportements, y compris :
 - les connaissances au sujet des tiques, de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques, y compris les signes et symptômes;

⁶ Source : « Surveillance de la maladie de Lyme »; [Consulté en novembre 2021] <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-lyme/surveillance-maladie-lyme.html>.

Enquête de référence sur la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques

- la perception des risques et les mesures pour prévenir les morsures de tiques et les maladies transmises par les tiques;
 - les attitudes et les comportements à l'égard de la prise de mesures pour réduire les risques et/ou du changement des habitudes de vie pour éviter les morsures de tiques;
 - les connaissances relatives aux morsures de tiques et à la maladie de Lyme chez les animaux de compagnie, et les façons dont les gens peuvent être piqués et infectés.
- b. Recueillir des renseignements sur la meilleure façon de renseigner les populations des régions à risque de contracter la maladie de Lyme et de communiquer avec elles, y compris :
- déterminer si l'approche et les messages possibles sont utiles, pertinents et crédibles en plus de déclencher un appel à l'action;
 - évaluer la clarté des messages et leur exhaustivité;
 - déterminer les meilleures tactiques à utiliser pour que les messages éducatifs rejoignent le public visé;
 - déterminer les plateformes nouvelles et émergentes dans lesquelles les Canadiens aimeraient recevoir de l'information sur la maladie de Lyme.

Méthodologie

Un sondage en ligne de 15 minutes a été administré à 1 872 adultes⁷ âgés de 18 ans et plus qui résidaient, au moment du travail sur le terrain, dans des régions comportant un risque plus élevé pour la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques⁸ et qui passent du temps à l'extérieur. Plus précisément, l'enquête proposait un minimum de 500 répondants pour les groupes cibles suivants : les parents d'enfants de moins de 15 ans, les amateurs de plein air⁹, les personnes exposées en raison de leur travail¹⁰, les résidents de régions rurales¹¹ et les propriétaires d'animaux de compagnie (chat et/ou chien). La taille des échantillons pour ces groupes était comme suit : 404 parents d'enfants de moins de 15 ans, 188 répondants exposés en raison du travail, 560 résidents de régions rurales et 1 116 propriétaires d'animaux de compagnie.¹² Il s'agissait d'un échantillon non probabiliste tiré d'un panel commercial en ligne; par conséquent, les résultats ne peuvent être extrapolés à la population générale. Le travail sur le terrain a été effectué du 4 au 15 août 2021. Les données ont été pondérées pour s'assurer que l'échantillon du sondage est proportionnel sur le plan géographique aux régions du Canada jugées à risque plus élevé pour la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques. De plus amples renseignements sur la méthodologie se trouvent dans l'[annexe : spécifications techniques](#).

⁷ La taille cible de l'échantillon était de 2 000 participants. Le travail sur le terrain s'est terminé prématurément en raison de la 44^e élection générale.

⁸ Cela a été déterminé en fonction des codes postaux. Santé Canada a fourni une liste des codes postaux situés dans les régions à risque élevé.

⁹ Ce groupe comprend les personnes qui jardinent, font de la randonnée, courent sur des sentiers, font du sport à l'extérieur ou font du camping trois fois ou plus au cours d'une année typique.

¹⁰ Cela inclut les personnes dont le travail les oblige à passer la majeure partie ou la totalité de la journée à l'extérieur.

¹¹ Cela comprend les régions rurales (moins de 1 000 personnes) et les petits centres de population (1 000 à 29 999 personnes).

¹² Comme le travail sur le terrain s'est terminé prématurément en raison de la 44^e élection générale, certains quotas n'ont pas été atteints.

Notes au lecteur

- Tous les résultats du rapport sont exprimés en pourcentages, sauf indication contraire. Les pourcentages peuvent ne pas toujours totaliser 100 % en raison de l'arrondissement ou des questions comportant plusieurs réponses.
- Le nombre de répondants varie parfois dans le rapport parce que certaines questions ont été posées à des sous-échantillons de répondants du sondage. Le lecteur devrait en être conscient et faire preuve de prudence lorsqu'il interprète des résultats fondés sur un nombre plus restreint de répondants.
- Lorsque la taille de la base de référence accompagne les graphiques, elle indique le nombre réel de répondants à qui on a posé la question.
- Les différences significatives sur le plan statistique entre les groupes démographiques et les sous-groupes sont mentionnées dans le rapport. Les données sur les sous-groupes comprennent diverses variables démographiques et d'attitude.
- Les résultats des tests d'hypothèse déterminent la mesure des relations entre les variables, mais ne peuvent être généralisés à la population étant donné le recours à un échantillon non probabiliste. Lorsqu'on fait état des écarts entre les sous-groupes, seules les différences significatives à un niveau de confiance de 95 % et qui ont trait à un échantillon d'un sous-groupe de plus de 30 répondants ($n=30$) sont indiquées. Si une ou plusieurs catégories d'un sous-groupe ne sont pas mentionnées lorsqu'il est question de différences entre certains sous-groupes (par exemple, si deux groupes d'âge sur trois sont comparés), on peut présumer que des écarts significatifs n'ont été relevés que dans les catégories indiquées.
- Les instruments de recherche se trouvent dans l'[annexe](#) avec des informations plus détaillées sur les spécifications techniques de la recherche.

Constats détaillés

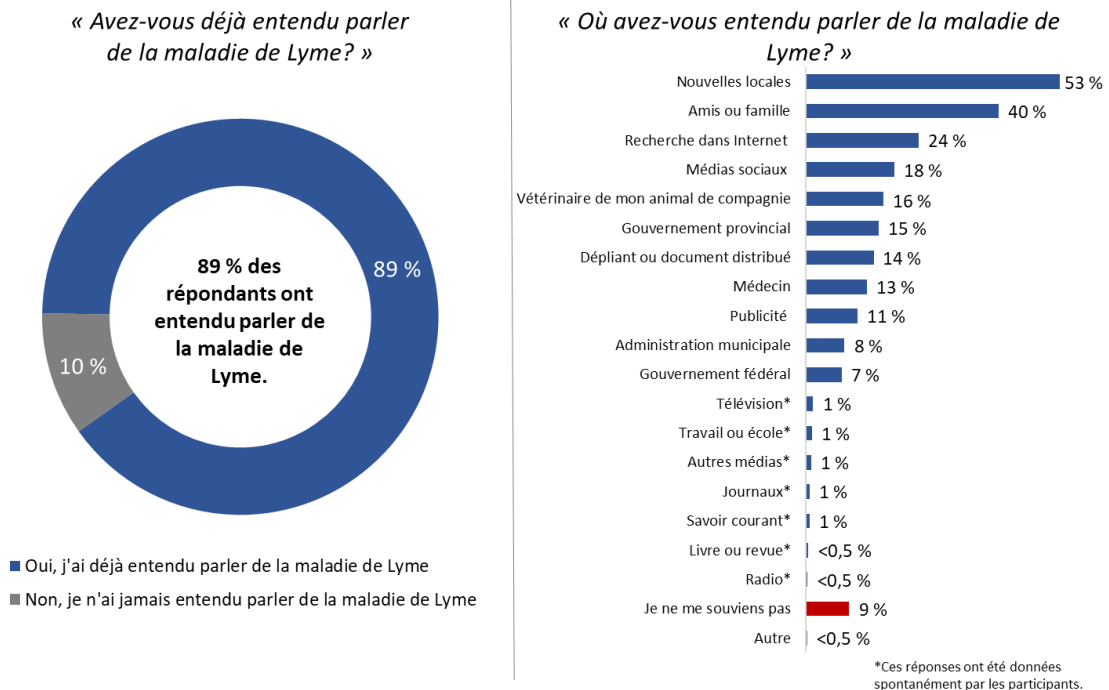
Sensibilisation et connaissances générales par rapport à la maladie de Lyme et aux tiques

Cette section porte sur la sensibilisation et les connaissances relatives à la maladie de Lyme et aux tiques.

La grande majorité des répondants ont déjà entendu parler de la maladie de Lyme.

La grande majorité des répondants (89 %) ont déjà entendu parler de la maladie de Lyme. Plus de la moitié (53 %) en ont entendu parler pour la première fois dans l'actualité locale, deux sur cinq (40 %) en ont discuté avec des amis et des membres de leur famille, et un quart (24 %) ont cherché dans Internet des renseignements sur cette maladie. Par ailleurs, 18 % des répondants ont fait mention des médias sociaux, 16 %, du vétérinaire¹³ de leur animal de compagnie, 15 %, d'un gouvernement provincial, 14 %, d'un dépliant ou d'un document et 13 %, de leur médecin. La liste complète des sources est énumérée dans le diagramme 1. On a présenté aux répondants une liste de sources potentielles; les sources mentionnées spontanément sont identifiées dans le diagramme 1 par un astérisque.

Diagramme 1 : Connaissance de la maladie de Lyme



[GAUCHE] Q10. Avez-vous déjà entendu parler de la maladie de Lyme?

Base de référence : n= 1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : < 0,5 %].

[DROITE] Q11. Où avez-vous entendu parler de la maladie de Lyme? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n= 1 670; répondants ayant entendu parler de la maladie de Lyme.

¹³ Cette option n'a été présentée qu'aux propriétaires d'animaux de compagnie.

Les résidents des régions rurales (94 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (91 %) et les amateurs de plein air (91 %) connaissent mieux la maladie de Lyme. Les personnes présentant un risque plus élevé d'exposition aux tiques en raison de leur milieu de travail sont moins susceptibles que les autres répondants d'être au courant de la maladie de Lyme (83 % contre 90 %). Il en allait de même pour les parents; les parents (81 %) sont moins enclins que les personnes qui n'ont pas d'enfants (92 %) d'être au courant de l'existence de la maladie de Lyme.

Le niveau de sensibilisation à la maladie de Lyme est également plus élevé chez les répondants suivants :

- les résidents de la Nouvelle-Écosse (97 %), du Nouveau-Brunswick (99 %) et du Québec (97 %) comparativement à ceux de l'Ontario (87 %), du Manitoba (91 %) et de la Colombie-Britannique (86 %);
- les répondants plus âgés, en particulier ceux de 55 ans et plus (94 %);
- les titulaires d'un diplôme d'études secondaires (93 %) ou collégiales (92 %) comparativement aux titulaires d'un diplôme universitaire (86 %).

Les membres des minorités visibles de l'échantillon de l'enquête sont moins susceptibles d'être au courant de l'existence de la maladie de Lyme (69 % contre 95 % des personnes qui ne font pas partie d'une minorité visible).

Les répondants de la Nouvelle-Écosse (61 %), du Nouveau-Brunswick (64 %), de l'Ontario (53 %) et du Manitoba (68 %) sont plus susceptibles de mentionner l'actualité locale que ceux du Québec (50 %) et de la Colombie-Britannique (45 %). La probabilité d'avoir entendu parler de la maladie de Lyme grâce aux nouvelles locales augmente avec l'âge, passant de 36 % des répondants de 18 à 34 ans à 60 % des personnes âgées de 55 ans et plus.

Les autres différences dignes de mention comprennent les suivantes :

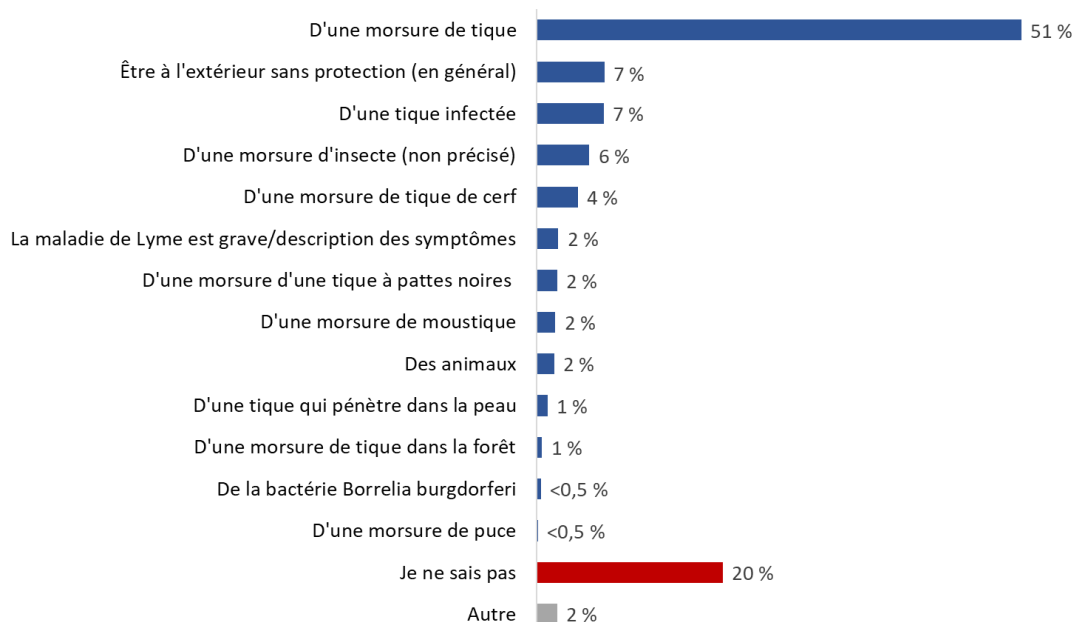
- les propriétaires de chiens (35 %) sont plus susceptibles que les propriétaires de chats (20 %) d'avoir entendu parler de la maladie de Lyme grâce au vétérinaire de leur animal de compagnie;
- les amateurs de plein air sont plus enclins à mentionner la plupart des sources, y compris les nouvelles locales (55 %), les amis ou les membres de la famille (42 %) et des recherches sur Internet (25 %);
- les résidents des régions rurales sont plus susceptibles d'avoir entendu parler de la maladie de Lyme grâce à des amis ou à des membres de leur famille (45 %).

La moitié des répondants savent que la maladie de Lyme se développe à la suite d'une morsure de tique.

On a demandé aux répondants, de manière ouverte, comment ils pensaient que les gens développaient la maladie de Lyme. La moitié des personnes sondées (51 %) savaient que la maladie de Lyme se développe à la suite d'une morsure de tique. Les réponses similaires comprennent les suivantes : par une tique infectée (7 %), une morsure de tique de cerf (4 %), une morsure de tique à pattes noires (2 %), une tique qui pénètre dans la peau (1 %) ou une morsure de tique dans la forêt (1 %). En tout, 65 % des répondants ont correctement déclaré que la maladie de Lyme survient après une morsure de tique. En outre, 7 % des répondants ont mentionné qu'elle se développe après avoir passé du temps à l'extérieur sans protection, tandis que de petites proportions ont dit à tort qu'elle se développe en raison d'une morsure d'insecte (6 %), d'une morsure de moustique (2 %) ou d'animaux (2 %). Une personne sur cinq (20 %) ne sait pas comment les gens contractent la maladie de Lyme.

Diagramme 2 : Connaissance de la cause de la maladie de Lyme

« Selon vous, comment développe-t-on la maladie de Lyme? »



Q12. Selon vous, comment développe-t-on la maladie de Lyme? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

Les personnes suivantes sont plus susceptibles de dire correctement que la maladie de Lyme se développe à la suite d'une morsure de tique :

- les propriétaires d'animaux de compagnie (53 %), ce qui est particulièrement vrai chez les personnes qui possèdent un chat (54 %);
- les amateurs de plein air qui participent à des activités extérieures 10 fois ou plus par année (55 %) comparativement aux répondants qui ne sont pas des amateurs de plein air (47 %);
- les personnes habitant dans des collectivités rurales (58 %);
- les résidents de la Nouvelle-Écosse (64 %);
- les répondants âgés de 55 ans et plus (57 %);
- les femmes (55 %).

En revanche, les parents sont moins susceptibles que les personnes qui n'ont pas d'enfants de dire que la maladie de Lyme se développe à la suite d'une morsure de tique (42 % contre 54 %, respectivement).

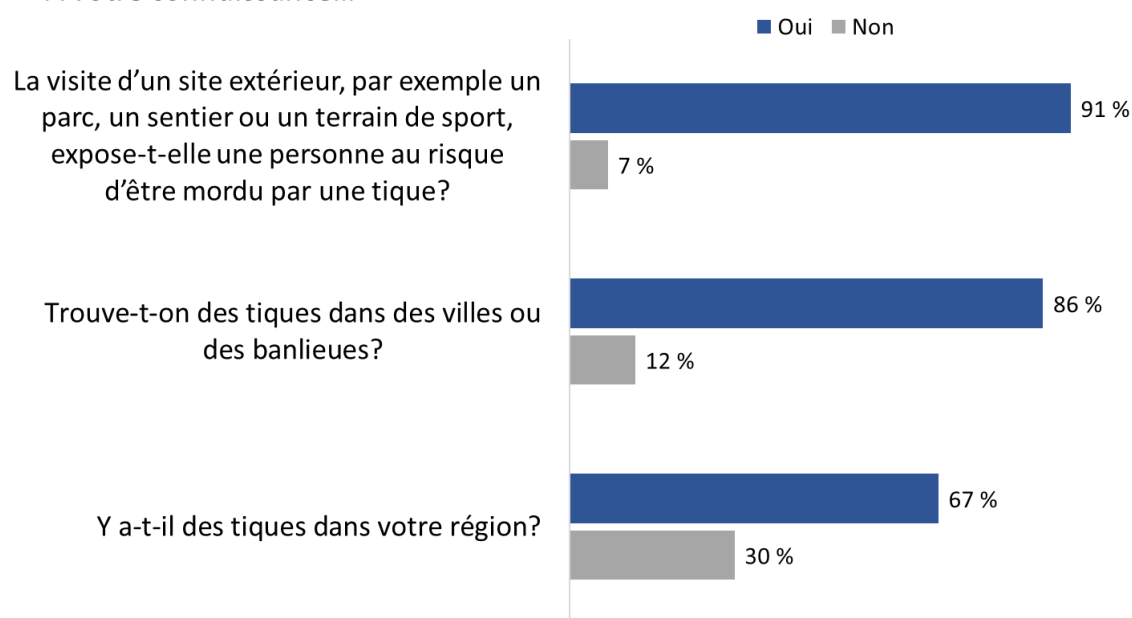
Les personnes courant un risque d'être exposés aux tiques en milieu de travail (31 %) sont moins susceptibles que les répondants qui ne sont pas à risque (53 %) de dire que la maladie de Lyme se développe à la suite d'une morsure de tique. Les personnes pouvant être exposées aux tiques en raison de leur travail font partie des répondants les plus enclins à ne pas savoir comment la maladie de Lyme est contractée (29 %).

La plupart des répondants savent où l'on peut retrouver des tiques.

La grande majorité des répondants croient que la visite d'un site extérieur expose une personne au risque de se faire mordre par une tique (91 %), même dans les régions urbaines et les banlieues (86 %). De plus, les deux tiers des personnes sondées croient que l'on peut retrouver des tiques dans leur région (67 %). Trois personnes sur 10 (30 %) ne pensent pas que les tiques sont présentes là où elles vivent. Rappelons que la population cible est composée de Canadiens qui passent du temps à l'extérieur et qui vivent dans des régions où le risque de contracter la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques est plus élevé.

Diagramme 3 : Connaissance des endroits où l'on peut retrouver des tiques

« À votre connaissance... »



Q13. À votre connaissance :

Base de référence : n = 1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 2 % chacun].

Dans l'ensemble, les amateurs de plein air, les résidents des régions rurales et les propriétaires d'animaux de compagnie savent généralement mieux où l'on peut retrouver des tiques. Les amateurs de plein air et les résidents des régions rurales sont plus susceptibles de penser que l'on retrouve des tiques en milieu urbain et dans les banlieues (88 % et 89 %, respectivement), qu'elles

sont présentes dans leur région (71 % et 82 %, respectivement), et que la visite d'un site extérieur les expose à un risque de morsure de tique (92 % et 93 %, respectivement). Comparativement aux autres répondants, les propriétaires d'animaux de compagnie sont plus nombreux à savoir que les tiques sont présentes dans leur région (72 %) et que la visite d'un site extérieur les expose à un risque de morsure de tique (92 %).

Les parents, en revanche, sont moins susceptibles d'être aussi bien informés que les autres répondants. Plus précisément, 87 % des parents, contre 92 % des personnes qui n'ont pas d'enfants, ont déclaré que la visite d'un site extérieur expose une personne au risque de se faire mordre par une tique. De plus, 63 % des parents croient (à juste titre) que les tiques sont présentes dans leur région contre 70 % des personnes qui n'ont pas d'enfants.

En outre, le niveau de connaissances augmente avec l'âge, les personnes âgées de 55 ans et plus étant les plus susceptibles de savoir où l'on retrouve des tiques. Les membres des minorités visibles sont moins enclins que les autres répondants à savoir que les tiques sont présentes dans leur région, que l'on peut les retrouver en milieu urbain et dans les banlieues et que la visite d'un site extérieur les expose au risque de se faire mordre par une tique.

Près de la moitié des répondants croient qu'ils savent quoi faire en cas de morsure de tique; pour ce qui est des actions à poser, plusieurs tenteraient de retirer eux-mêmes la tique.

Près de la moitié (47 %) des personnes sondées ont déclaré qu'elles sauraient quoi faire si elles ou quelqu'un qu'elles connaissent se faisaient mordre par une tique. Les répondants ayant dit qu'ils sauraient quelles mesures prendre après une morsure de tique ont été invités de manière ouverte à expliquer ce qu'ils feraient.

Les deux tiers (66 %) des répondants utiliseraient divers moyens pour retirer la tique eux-mêmes s'ils se faisaient mordre ou si quelqu'un qu'ils connaissent avait été piqué. Plus précisément, 27 % des répondants l'enlèveraient (sans préciser comment), 25 % la retireraient avec une pince à épiler, 16 % l'enlèveraient « soigneusement » ou « lentement », 12 % l'enlèveraient « complètement » et des proportions beaucoup plus petites utiliseraient du liquide ou de la chaleur pour « retirer de force la tique » (2 %) ou pour l'enlever en la « pinçant » ou en « tournant » (2 %). Par ailleurs, 45 % des répondants ont indiqué spontanément qu'ils consulteraient un médecin. Quatre personnes sur 10 consulteraient un médecin **et** tenteraient d'enlever la tique elles-mêmes.

D'autres ont mentionné qu'ils conserveraient la tique dans un sac pour la faire analyser (18 %), qu'ils nettoieraient ou désinfecteraient la zone (sans donner de précisions) (10 %), qu'ils surveilleraient l'endroit où s'est produite la morsure (9 %), qu'ils feraient tester la personne ayant subi la morsure ou qu'ils feraient traiter la morsure de tique (8 %), qu'ils feraient enlever la tique par un professionnel (5 %) et qu'ils tenteraient d'identifier le type de tique (1 %). Cinq pour cent des répondants ont déclaré qu'ils ne savaient pas ce qu'ils feraient en cas de morsure par une tique ou si une personne qu'ils connaissaient subissait le même sort.

Diagramme 4 : Connaissance des mesures à prendre après une morsure de tique

« Savez-vous quoi faire si une tique vous pique ou pique une personne que vous connaissez? »



« Que feriez-vous si une tique vous avait piqué(e) ou avait piqué une personne que vous connaissez? »



[GAUCHE] Q14. Savez-vous quoi faire si une tique vous pique ou pique une personne que vous connaissez?

Base de référence : n= 1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : <0,5 %].

[DROITE] Q15. Que feriez-vous si une tique vous avait piqué(e) ou avait piqué une personne que vous connaissez ? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n= 889; répondants ayant indiqué savoir quoi faire en cas de morsure de tique.

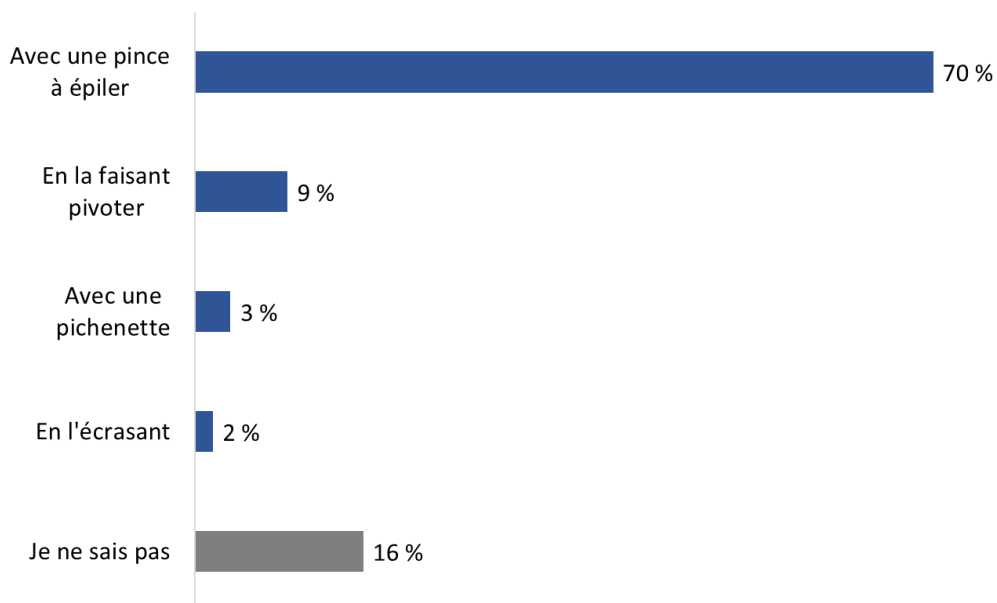
Les résidents des régions rurales (59 %) et les amateurs de plein air (49 %) sont les plus susceptibles de dire qu'ils sauraient quoi faire en cas de morsure par une tique. Les résidents de la Colombie-Britannique font partie des personnes les moins au courant de ce qu'il faut faire après une morsure de tique; 65 % ont indiqué qu'ils ne sauraient pas quoi faire dans cette situation. Le niveau de connaissances auto-évalué augmente avec l'âge; 39 % des répondants de 18 à 34 ans ont déclaré savoir quoi faire comparativement à 53 % des personnes de 55 ans et plus.

Les résidents de la Colombie-Britannique (60 %) ont plus tendance que les autres répondants à dire qu'ils consulteraient un médecin s'ils étaient piqués par une tique. Comparativement aux parents et aux personnes risquant d'être exposées aux tiques en milieu de travail, les résidents des régions rurales (29 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (27 %) et les amateurs de plein air (27 %) sont plus susceptibles de dire que s'ils étaient piqués par une tique, ils l'enlèveraient ou l'arracheraient.

Sept répondants sur 10 savent qu'il est préférable de retirer une tique avec une pince à épiler.

Lorsqu'on leur a demandé quel était le meilleur moyen d'enlever une tique attachée à leur peau ou à la peau d'une autre personne, 70 % ont répondu qu'il fallait utiliser une pince à épiler. Un nombre moins important de répondants croient que de faire pivoter la tique (9 %), lui asséner une pichenette (3 %) ou l'écraser (2 %) constituent les meilleurs moyens de s'en débarrasser.

Diagramme 5 : Connaissance de la meilleure façon de retirer une tique



Q16. Selon vous, quelle est la meilleure façon de retirer une tique attachée à votre peau ou à la peau d'une autre personne?
Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

Les personnes suivantes sont plus susceptibles de dire que l'utilisation d'une pince à épiler représente le meilleur moyen de retirer une tique :

- les répondants habitant au Nouveau-Brunswick (84 %) et en Nouvelle-Écosse (83 %);
- les résidents des régions rurales (77 %);
- les personnes âgées de 55 ans et plus (75 %);
- les personnes qui ne sont pas des parents (72 %) comparativement aux parents (62 %);
- les amateurs de plein air (71 %), particulièrement les personnes qui font des activités extérieures 10 fois ou plus par année (73 %).

Les personnes suivantes sont plus nombreuses à ne pas connaître la meilleure façon de retirer une tique : les répondants vivant en Colombie-Britannique (20 %) et en Ontario (18 %), les personnes âgées de 35 à 54 ans (20 %) comparativement aux répondants de 55 ans et plus (13 %), les répondants qui détiennent un diplôme universitaire (19 %) et les minorités visibles.

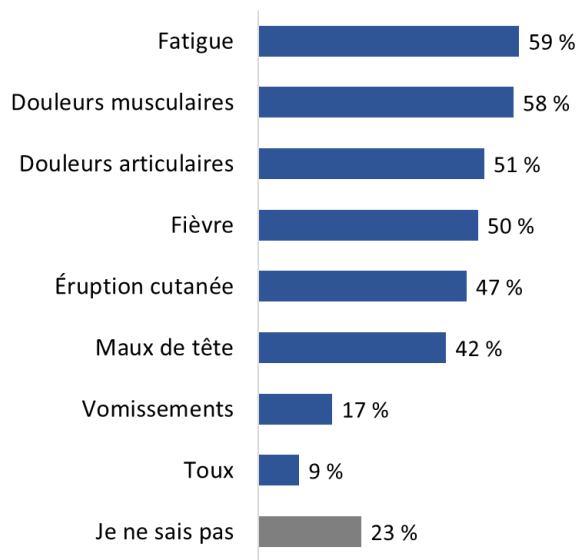
Aucun consensus clair ne se dégage concernant les symptômes et les signes de la maladie de Lyme.

Lorsqu'on leur a demandé de choisir dans une liste les symptômes courants de la maladie de Lyme, au moins la moitié des répondants ont correctement fait mention de la fatigue (59 %), des douleurs musculaires (58 %) et des douleurs articulaires (51 %), ainsi que la fièvre (50 %). Près de la moitié (47 %) ont mentionné une éruption cutanée et 42 % ont indiqué qu'un mal de tête est un symptôme courant de la maladie de Lyme. De plus petites proportions de répondants ont déclaré à tort que les vomissements (17 %) et la toux (9 %) sont des symptômes associés à la maladie de Lyme. Près du quart (23 %) n'ont pu identifier aucun symptôme courant de la maladie de Lyme.

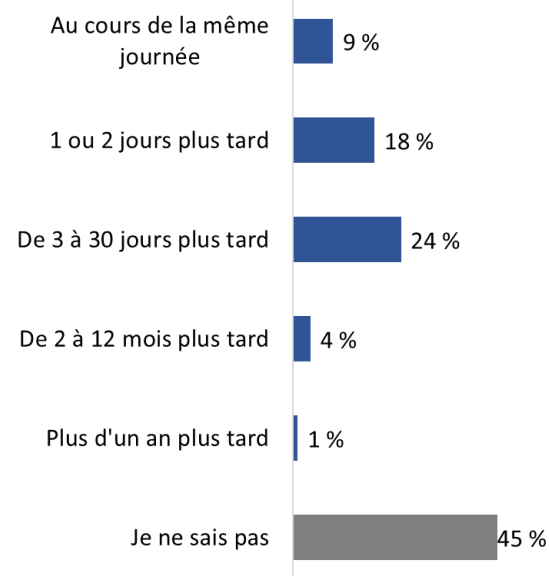
La plupart des répondants ne savent pas combien de temps après une morsure de tique les symptômes associés à la maladie de Lyme apparaissent généralement. Une minorité importante (45 %) a spontanément dit qu'elle ne savait pas à quel moment les symptômes devraient apparaître, tandis que près du tiers d'entre eux ont déclaré à tort qu'ils surviendraient dans la même journée (9 %), un à deux jours plus tard (18 %), deux à 12 mois plus tard (4 %) ou plus d'un an après la morsure (1 %). Un quart (24 %) des répondants savaient que les symptômes associés à la maladie de Lyme apparaissent généralement de trois à 30 jours après l'exposition.

Diagramme 6 : Connaissance de la maladie de Lyme et des symptômes

« À votre connaissance, lesquels des symptômes suivants sont généralement associés à la maladie de Lyme? »



« Combien de temps après la piqûre d'une tique les symptômes associés à la maladie de Lyme apparaissent-ils généralement? »



[GAUCHE] Q17. À votre connaissance, lesquels des symptômes suivants sont généralement associés à la maladie de Lyme? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n= 1 872; tous les répondants.

[DROITE] Q18. Combien de temps après la morsure d'une tique les symptômes associés à la maladie de Lyme apparaissent-ils généralement?

Base de référence : n= 1 872; tous les répondants.

Le niveau de connaissances concernant les symptômes courants de la maladie de Lyme ne varie pas beaucoup selon la population cible, à une exception près : les amateurs de plein air. Comparativement aux personnes qui ne pratiquent pas régulièrement des activités de plein air, les amateurs de plein air sont plus susceptibles d'identifier les symptômes suivants associés à la maladie de Lyme :

- Fatigue : 60 %
- Douleurs musculaires : 59 %
- Douleurs articulaires : 53 %
- Fièvre : 51 %
- Éruption cutanée : 48 %
- Maux de tête : 44 %

La probabilité d'indiquer correctement que les symptômes de la maladie de Lyme apparaissent généralement dans les trois à 30 jours est plus élevée chez les propriétaires de chiens (26 % contre 22 % des personnes qui ne possèdent pas d'animal de compagnie), les amateurs de plein air (25 %), les résidents de la Nouvelle-Écosse (34 %), les titulaires d'un diplôme universitaire (29 %) et les personnes qui ne font pas partie d'une minorité visible (25 %).

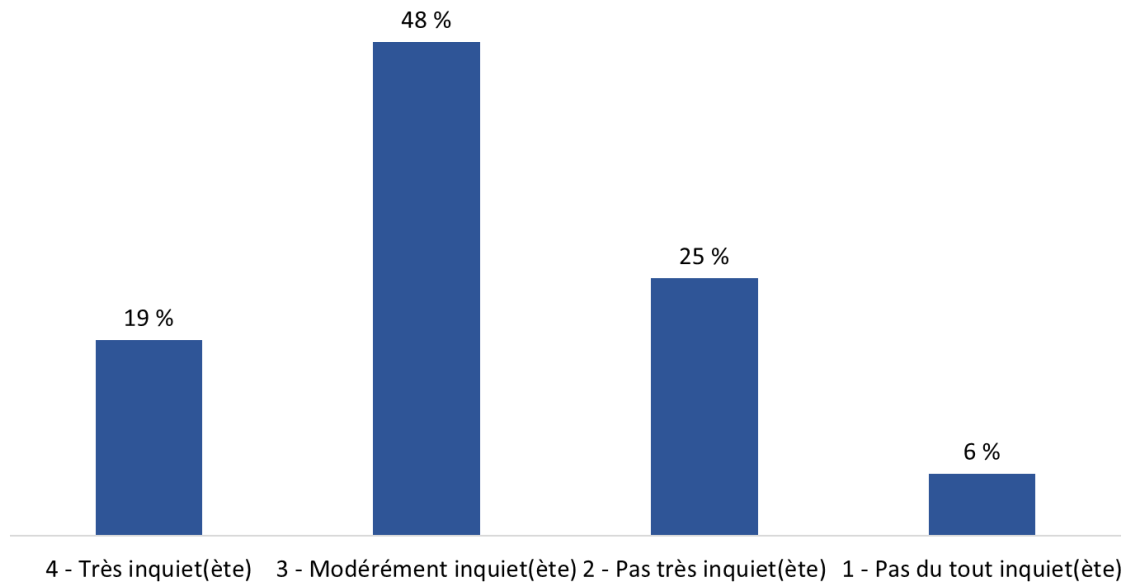
Perceptions du risque

Cette section présente le point de vue des répondants par rapport au risque perçu de développer la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques.

Les deux tiers des répondants s'inquiètent, du moins dans une certaine mesure, de la maladie de Lyme.

La majorité des répondants s'inquiètent dans une certaine mesure de contracter la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques. Environ une personne sur cinq (19 %) est très préoccupée par le fait qu'elle-même ou des membres de sa famille immédiate pourraient être atteints de la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques et près de la moitié (48 %) des répondants sont modérément préoccupés par cette maladie. En revanche, un quart (25 %) des répondants ne craignent pas vraiment de développer ces maladies, et 6 % ne sont pas du tout préoccupés.

Diagramme 7 : Niveau d'inquiétude concernant le risque de développer la maladie de Lyme



Q19. Dans quelle mesure êtes-vous inquiet(ète) que vous ou un membre de votre famille immédiate développiez la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques?

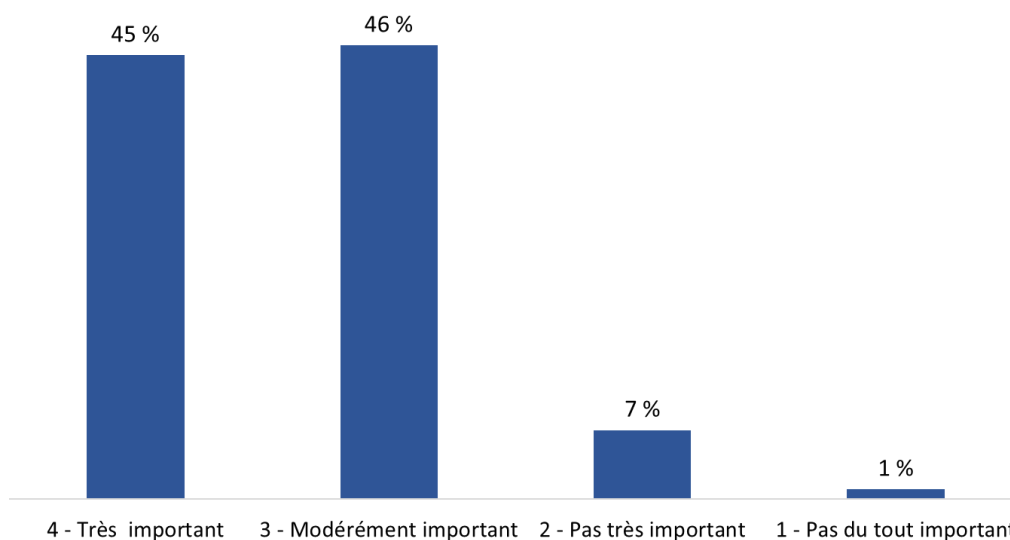
Base de référence : n=1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 1 %].

Les préoccupations concernant la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques sont plus présentes chez les personnes à risque d’une exposition en raison de leur milieu de travail (76 %), les parents (75 %), les propriétaires de chiens (74 %) et les amateurs de plein air (69 %), ainsi que chez les résidents de la Nouvelle-Écosse (76 %), du Nouveau-Brunswick (77 %), du Québec (66 %) et de l’Ontario (71 %) comparativement à ceux du Manitoba (62 %) et de la Colombie-Britannique (56 %). Le niveau d’inquiétude est plus élevé chez deux populations, soit les parents et les personnes à risque d’une exposition au travail, qui sont moins susceptibles de détenir des renseignements au sujet des tiques et des mesures de prévention.

Neuf répondants sur 10 considèrent que la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques sont un enjeu important pour la population canadienne.

La grande majorité des répondants (91 %) croient que la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques sont un problème important pour les Canadiens. Parmi eux, 45 % estiment qu’il s’agit d’un enjeu très important pour la population canadienne. En revanche, peu de répondants (8 %) sont d’avis que la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques ne sont pas très importantes, voire pas du tout.

Diagramme 8 : Perception de l’importance de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques



Q20. Selon vous, dans quelle mesure le problème de la maladie de Lyme et des autres maladies transmises par les tiques est-il important pour les Canadiens?

Base de référence : n= 1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 1 %].

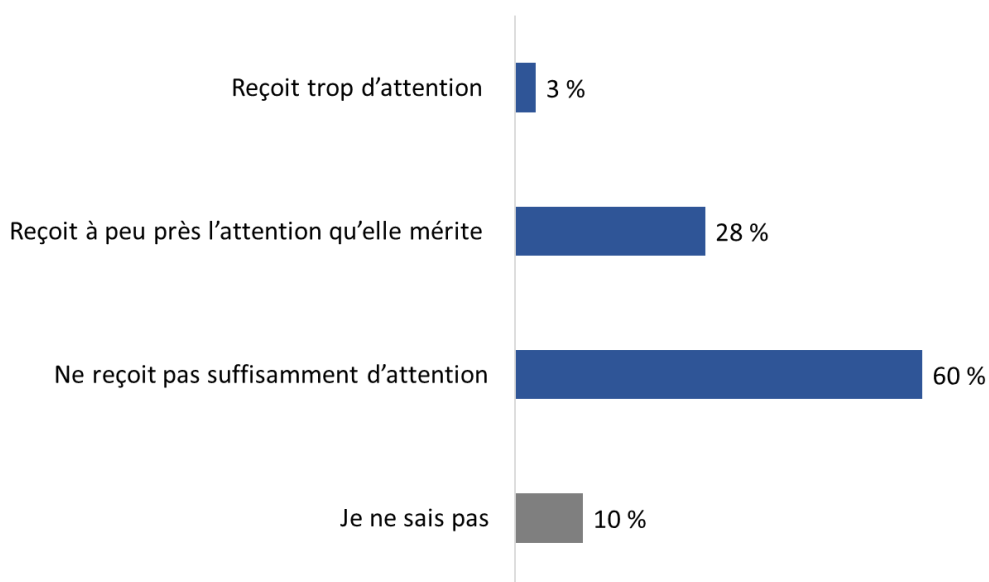
Les répondants qui vivent en milieu rural sont plus susceptibles de dire que la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques sont un sujet de discussion important pour les Canadiens (94 %). De plus, les résidents de la Colombie-Britannique (87 %) sont moins enclins que les personnes vivant en Nouvelle-Écosse (95 %), au Nouveau-Brunswick (96 %), en Ontario (92 %) ou au Manitoba (93 %) de considérer la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques comme un problème important pour les Canadiens. La probabilité d’attribuer de l’importance à cette question est plus élevée chez les répondants moins scolarisés (94 % de ceux qui avaient fait au plus des études secondaires contre 90 % des titulaires d’un diplôme d’études collégiales ou universitaires).

Plusieurs répondants disent que la maladie de Lyme ne reçoit pas suffisamment d'attention.

D'après ce qu'ils ont lu, vu ou entendu récemment, six personnes sur 10 (60 %) croient que la maladie de Lyme ne reçoit pas suffisamment d'attention. En revanche, 3 % des répondants estiment qu'elle reçoit trop d'attention. Les autres répondants ont déclaré que la maladie de Lyme reçoit à peu près l'attention qu'elle mérite (28 %) ou ne savaient pas comment évaluer le niveau d'attention accordée à la maladie de Lyme (10 %).

Diagramme 9 : Niveau d'attention accordée à la maladie de Lyme

« *La maladie de Lyme...* »



Q21. Selon ce que vous avez pu voir, lire ou entendre récemment, la maladie de Lyme...

Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

Les groupes suivants sont plus susceptibles de dire que la maladie de Lyme ne reçoit pas assez d'attention :

- les amateurs de plein air (62 %);
- les résidents des régions rurales (65 %);
- les répondants âgés de 55 ans et plus (66 %; la probabilité de répondre cela augmente avec l'âge);
- les femmes (64 %);
- les résidents du Nouveau-Brunswick (74 %).

Les membres des minorités visibles (55 %), les parents (52 %) et les personnes à risque d'une exposition en milieu de travail (47 %) ont moins tendance que les autres répondants à dire que la maladie de Lyme ne reçoit pas suffisamment d'attention à la lumière de ce qu'ils ont vu, lu ou entendu récemment.

Mesures préventives

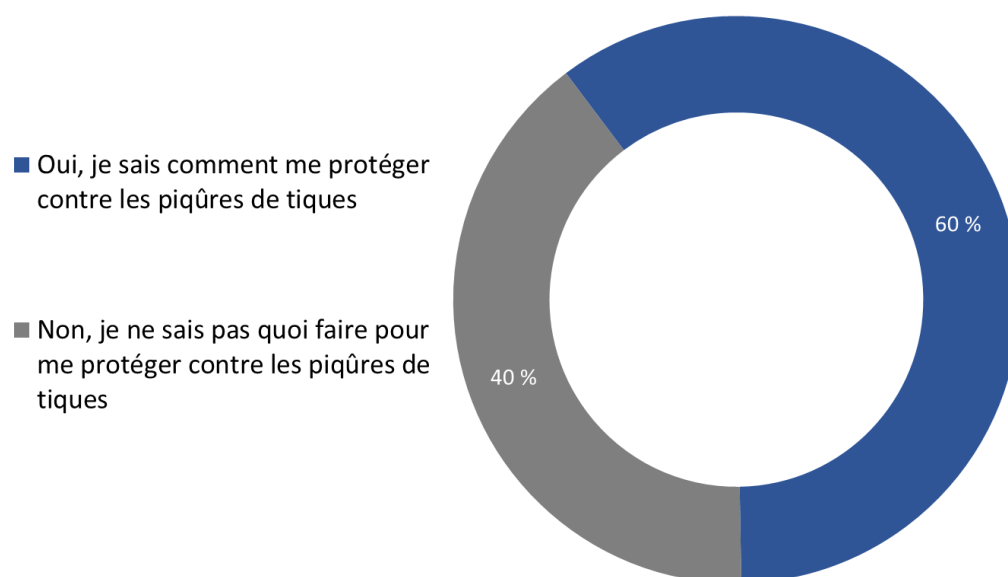
Cette section décrit les connaissances des répondants au sujet des mesures qui peuvent être prises pour prévenir les morsures de tiques.

Plusieurs répondants croient qu'ils savent comment se protéger contre les morsures de tiques.

Six répondants sur 10 (60 %) ont déclaré savoir comment se protéger contre les morsures de tiques. Quatre personnes sur 10 (40 %) ne savent pas comment le faire.

Diagramme 10 : Se protéger contre les morsures de tiques

« Savez-vous ce qu'il faut faire pour vous protéger contre les piqûres de tiques? »



Q22. Savez-vous ce qu'il faut faire pour vous protéger contre les morsures de tiques?

Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

Les personnes suivantes sont plus susceptibles de savoir comment se protéger contre une morsure de tique : les résidents des régions rurales (68 %), les personnes âgées de 55 ans et plus (66 %), les amateurs de plein air (61 %) et les propriétaires d'animaux de compagnie (60 %). Par contre, les personnes à risque d'une exposition au travail (57 %), les parents (53 %) et les membres des minorités visibles (40 %) sont moins enclins que les autres répondants à dire qu'ils savaient comment se protéger. De plus, en comparant les résultats sur le plan géographique, les résidents de la Colombie-Britannique (50 %), suivis de ceux de l'Ontario (57 %), savent le moins comment se protéger contre une morsure de tique.

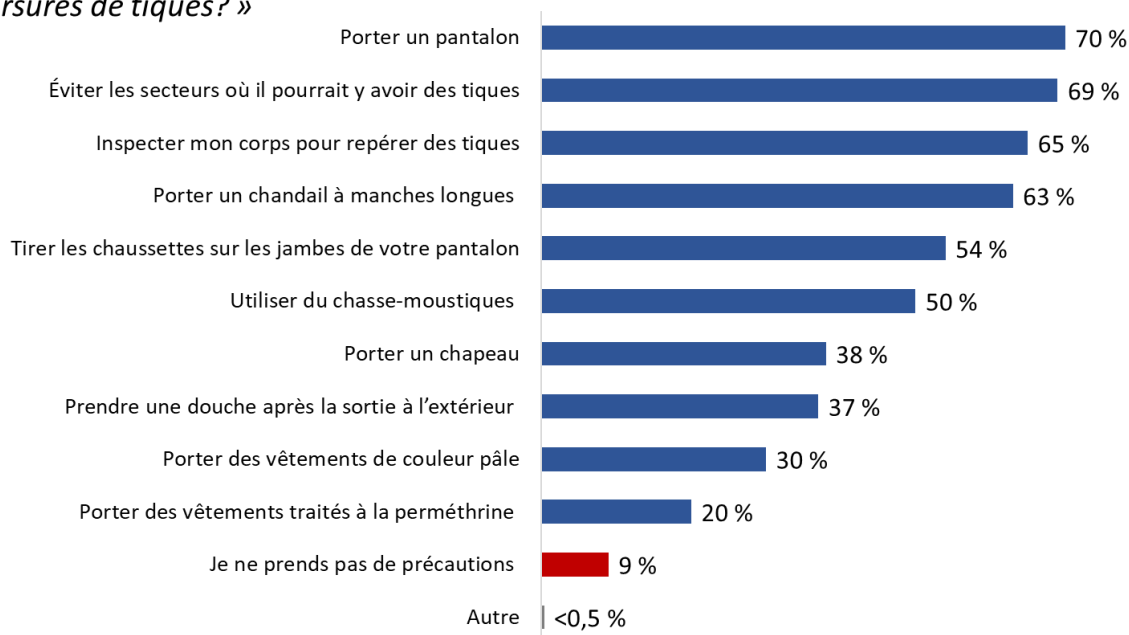
Le port d'un pantalon et le fait d'éviter des secteurs où l'on retrouve beaucoup de tiques sont les mesures préventives utilisées le plus souvent.

Environ neuf répondants sur 10 ont identifié au moins une mesure de précaution qu'ils prennent pour se protéger contre les morsures de tiques. Les mesures préventives les plus fréquemment mentionnées comprennent le port d'un pantalon (70 %), le fait d'éviter des secteurs où l'on retrouve des tiques (69 %), l'inspection corporelle pour repérer des tiques (65 %) et le port d'un chandail à manches longues (63 %). Par ailleurs, 54 % des répondants ont déclaré qu'ils tirent leurs chaussettes par-dessus leur pantalon et exactement la moitié (50 %) utilisent du chasse-moustiques

pour dissuader les tiques. De plus petites proportions de répondants portent un chapeau (38 %), prennent une douche après être allés à l'extérieur (37 %) et portent des vêtements de couleur claire (30 %) ou traités à la perméthrine (20 %).

Diagramme 11 : Mesures prises pour prévenir les morsures de tiques

« Quelles précautions prenez-vous, si c'est le cas, pour vous protéger contre les morsures de tiques? »



Q23. Quelles précautions prenez-vous, si c'est le cas, pour vous protéger contre les morsures de tiques? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n=1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 1 %].

Les parents sont moins susceptibles que les répondants sans enfants de porter des pantalons (62 %), d'éviter les secteurs où l'on retrouve des tiques (62 %), d'inspecter leur corps pour repérer des tiques (58 %) et de porter des chandails à manches longues (56 %) dans le but de se protéger contre les tiques. Il en va de même pour les personnes courant le risque d'être exposées aux tiques en milieu de travail; elles sont moins enclines que les autres répondants à prendre bon nombre de ces précautions.

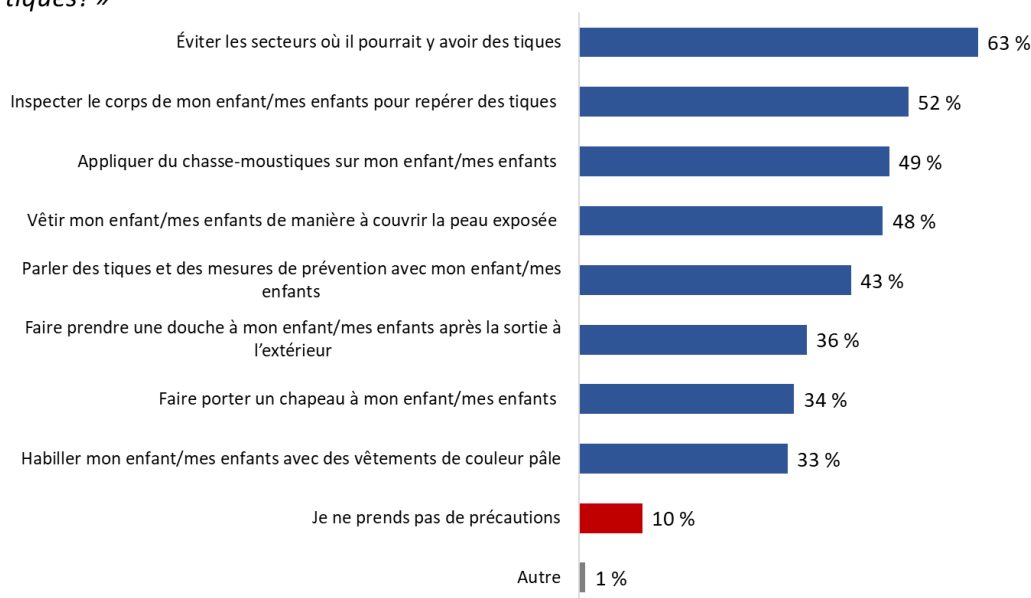
Comparativement aux répondants qui ne possèdent pas d'animal de compagnie, les propriétaires d'animaux de compagnie sont plus susceptibles de dire qu'ils portent des pantalons (72 %), des chandails à manches longues (65 %) et des chapeaux (40 %), et qu'ils prennent une douche après leur sortie à l'extérieur (39 %). La probabilité de prendre toutes ces précautions est plus élevée chez les amateurs de plein air que chez les répondants qui ne participent pas à des activités de plein air sur une base régulière chaque année.

La plupart des parents et des tuteurs prennent des précautions pour protéger leurs enfants contre les tiques.

Les parents et les tuteurs d'enfants âgés de 14 ans et moins protègent leurs enfants contre les tiques en évitant les secteurs où il y a beaucoup de tiques (63 %), en inspectant leur corps pour repérer des tiques (52 %), en leur appliquant du chasse-moustiques (49 %), en les habillant pour couvrir la peau exposée (48 %) et en discutant avec eux des tiques et des mesures préventives (43 %). Environ un tiers des répondants demandent à leurs enfants de se doucher après être rentrés de l'extérieur (36 %), de porter un chapeau (34 %) et de porter des vêtements de couleur claire.

Diagramme 12 : Mesures prises pour prévenir les morsures de tiques chez les enfants

« Quelles précautions prenez-vous, si c'est le cas, pour protéger votre enfant/vos enfants contre les tiques? »



Q24. Quelles précautions prenez-vous, si c'est le cas, pour protéger votre enfant/vos enfants contre les tique ? [Plusieurs réponses acceptées].

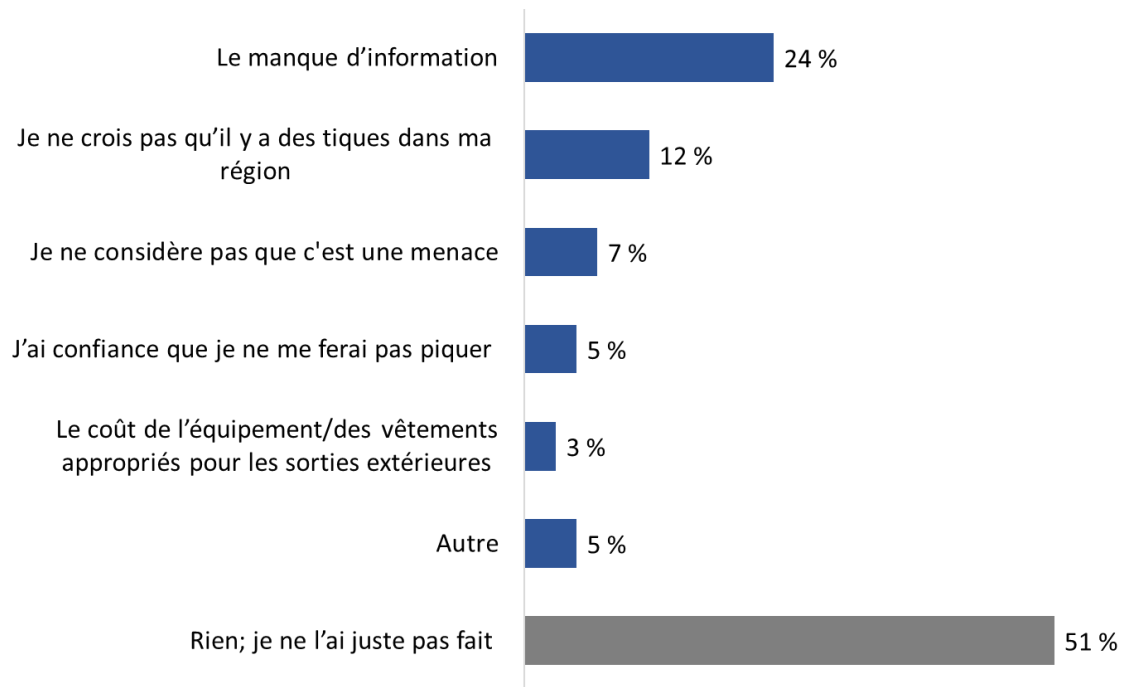
Base de référence : n=404; parents et tuteurs d'enfants de moins de 15 ans. [Refus de répondre : 1 %].

Les parents qui sont des amateurs de plein air et/ou qui vivent dans des régions rurales sont plus susceptibles que les parents qui ne font pas d'activités de plein air régulièrement et/ou qui vivent dans des milieux urbains de dire qu'ils font ce qui suit : inspecter le corps de leurs enfants pour repérer des tiques ou leur rappeler de le faire eux-mêmes (55 % et 67 %, respectivement) et parler des tiques et des mesures de prévention avec leurs enfants (45 % et 58 %, respectivement).

Il y a peu d'obstacles à la prise de mesures; la plupart des répondants ne prennent tout simplement aucune mesure préventive.

On a demandé aux répondants ayant indiqué qu'ils ne prenaient pas de précautions pour prévenir les morsures de tiques pourquoi ils ne le faisaient pas. La moitié d'entre eux (51 %) ont déclaré qu'il n'y avait aucune raison; ils n'ont tout simplement rien fait pour réduire le risque d'être piqué par une tique. Les personnes qui ont invoqué des raisons précises, ou des obstacles, ont fait mention d'un manque d'information (24 %) et du coût pour acheter des vêtements de plein air appropriés (3 %). D'autres répondants ne pensaient pas qu'il y avait des tiques là où ils vivent (12 %), ne considéraient pas les tiques comme une menace (7 %) ou avaient confiance qu'ils ne se feraient pas mordre (5 %).

Diagramme 13 : Obstacles à la prise de précautions pour réduire les risques de morsure par une tique



Q25. Qu'est-ce qui vous empêche de prendre des précautions pour réduire les risques de morsure par une tique? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n=163; répondants qui ne prennent pas de précautions pour prévenir les morsures de tiques.

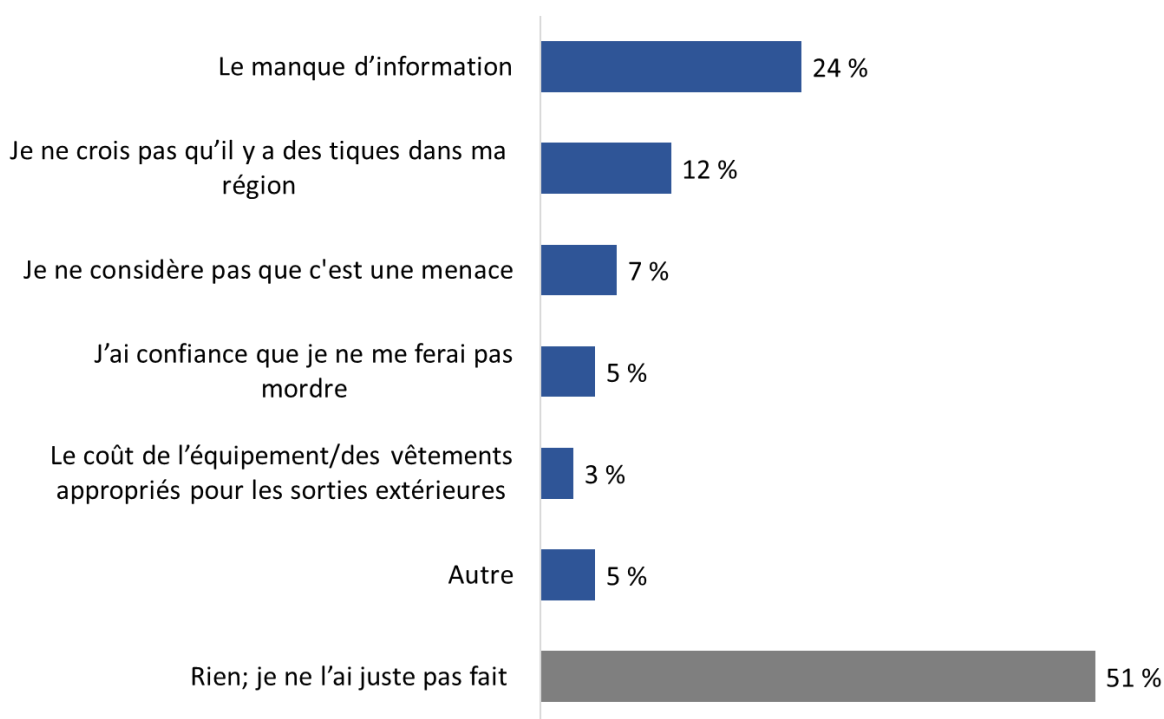
Il n'y a pas de différences dignes de mention entre les populations cibles ou les sous-groupes démographiques.

Plusieurs répondants qui utilisent du chasse-moustiques se servent d'un produit à base de DEET et l'appliquent sur leurs jambes, bras et cou.

Parmi les répondants qui utilisent du chasse-moustiques pour prévenir les morsures de tiques, 62 % ont déclaré se servir d'un produit à base de DEET. En outre, 19 % utilisent du chasse-moustiques sans produits chimiques¹⁴ ou naturels, 15 % se servent de dispositifs portables, tels que des bracelets, des collants et des produits à accrocher, et 12 % ont recours à des chandelles ou à des torches. Moins d'un répondant sur 10 a signalé divers autres types de chasse-moustiques, qui sont identifiés dans le diagramme 14.

Les répondants qui utilisent du chasse-moustiques sur leur corps (à base de DEET, sans produits chimiques ou à base d'icaridine) l'appliquent sur leurs jambes (89 %), leurs bras (87 %) et leur cou (77 %), suivis de leurs mains (67 %), pieds (58 %), vêtements (56 %), visage (45 %) et cheveux (30 %).

Diagramme 14 : Utilisation de chasse-moustiques



[GAUCHE] Q26. Vous avez mentionné que vous utilisiez du chasse-moustiques. Quel type de chasse-moustiques utilisez-vous généralement ? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n=984; répondants qui utilisent du chasse-moustiques pour prévenir les morsures de tiques.

[DROITE] Q27. Où appliquez-vous généralement du chasse-moustiques? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n=761; répondants qui appliquent du chasse-moustiques. [Refus de répondre : <0,5 %].

Les répondants qui ne sont pas des parents d'enfants de moins de 15 ans sont plus susceptibles d'avoir utilisé un produit à base de DEET (67 % contre 50 % des parents). En revanche, les parents sont plus enclins à utiliser du chasse-moustiques sans produits chimiques ou des dispositifs

¹⁴ Lorsqu'ils ont choisi « sans produits chimiques/naturels », les répondants pensaient très probablement aux produits « sans DEET ». Cependant, étant donné que « sans DEET » n'était pas une option de réponse spécifique à cette question, le rapport qualifie ces réponses de « sans produits chimiques/naturels ».

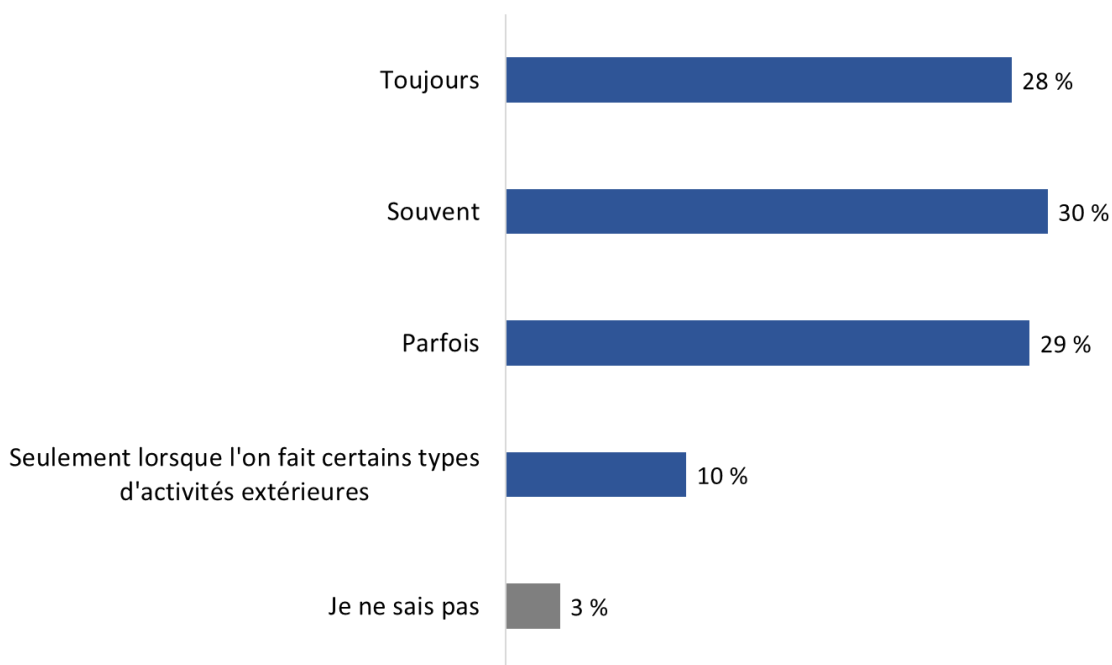
portables (31 % et 29 %, respectivement). De plus, l'utilisation d'un produit à base de DEET est plus élevée chez les amateurs de plein air (64 %) et les résidents des régions rurales (74 %), et son utilisation augmente avec l'âge, passant de 41 % chez les répondants de 18 à 34 ans à 72 % chez les personnes de 55 ans et plus. Les membres des minorités visibles sont plus susceptibles d'utiliser du chasse-moustiques sans produits chimiques ou des dispositifs portables (31 % et 22 %, respectivement).

La probabilité d'appliquer du chasse-moustiques sur ses vêtements est plus élevée chez les personnes vivant en Nouvelle-Écosse (76 %) et au Nouveau-Brunswick (72 %), ainsi que chez les femmes (60 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (60 %) et les résidents des régions rurales (64 %).

La moitié des répondants qui inspectent leur corps pour repérer des tiques le font toujours ou souvent.

Parmi les répondants ayant déclaré inspecter leur corps et/ou celui de leurs enfants à titre de précaution pour repérer des tiques (n=1 283), 28 % le font toujours et 30 % le font souvent après avoir passé du temps à l'extérieur. Une personne sur trois (29 %) procède à une telle inspection de temps en temps. Les autres (10 %) ont déclaré le faire que lorsqu'ils s'adonnent à certains types d'activités.

Diagramme 15 : Fréquence des inspections pour repérer des tiques



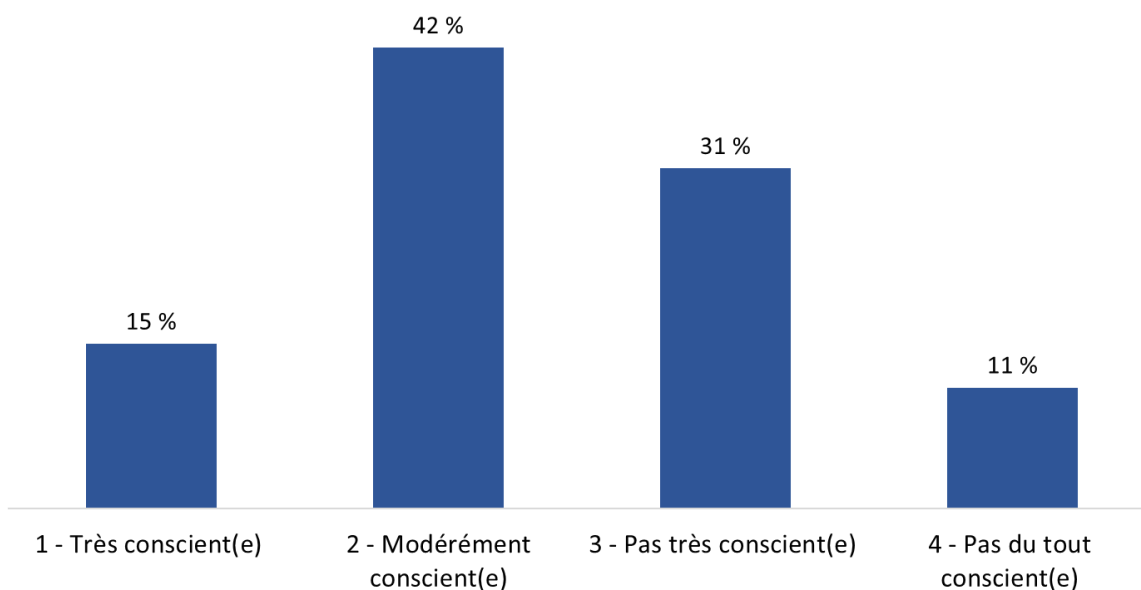
Q28. Vous avez mentionné que, à titre de précaution, vous inspectiez votre corps/le corps de votre enfant/vos enfants pour repérer des tiques. À quelle fréquence faites-vous généralement cela après avoir passé du temps à l'extérieur?
Base de référence : n=1 289; répondants qui inspectent leur corps/le corps de leurs enfants.

Les propriétaires de chiens (31 %) sont plus susceptibles que les autres répondants (25 %) de dire que, comme mesure de précaution, ils procèdent toujours à une inspection pour repérer des tiques.

Plus de la moitié des répondants sont conscients des risques potentiels associés aux morsures de tiques lorsqu'ils voyagent à l'extérieur de leur secteur résidentiel.

Cinquante-sept pour cent des répondants ont déclaré être conscients des risques potentiels associés aux tiques et aux maladies transmises par les tiques lorsqu'ils voyagent à l'extérieur de leur secteur résidentiel pour une activité de plein air, comme la randonnée ou le camping. Plus précisément, 15 % disent en être très conscients et 42 %, modérément conscients. En revanche, une minorité importante n'est pas très (31 %) consciente de ces risques, voire pas du tout (11 %).

Diagramme 16 : Conscience des risques potentiels associés aux tiques et aux maladies transmises par les tiques



Q29. Lorsque vous voyagez à l'extérieur de votre région pour une activité extérieure comme la randonnée ou le camping, dans quelle mesure êtes-vous conscient(e) du risque possible qu'il y ait des tiques et des maladies transmises par les tiques dans la région où vous rendez?

Base de référence : n= 1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 1 %].

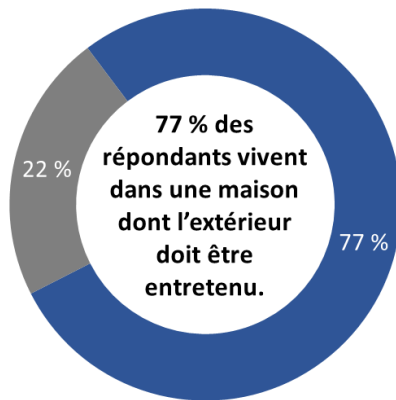
Les propriétaires d'animaux de compagnie (60 %) sont plus susceptibles que les autres répondants (52 %) d'être conscients des risques associés aux tiques et aux maladies transmises par les tiques dans les régions où ils voyagent. Les amateurs de plein air qui pratiquent ce type d'activités plus de 10 fois par année (59 % contre 53 % des amateurs de plein air qui pratiquent ces activités moins fréquemment) et les personnes courant le risque d'être exposées en raison de leur travail (64 % contre 56 % des autres répondants) en sont également plus conscients. À l'échelle régionale, le niveau de sensibilisation était plus élevé chez les répondants de la Nouvelle-Écosse (73 %) et du Manitoba (68 %) que chez ceux du Nouveau-Brunswick (54 %), de l'Ontario (57 %) et de la Colombie-Britannique (48 %).

La plupart des répondants vivent dans une maison qui exige un entretien extérieur; parmi eux, plus de la moitié ont pris des mesures préventives.

Plus des trois quarts (77 %) des personnes sondées ont déclaré vivre dans une maison qui nécessite un entretien extérieur, par exemple une cour, un jardin ou un balcon. Parmi ces répondants, 56 % ont pris des mesures préventives pour réduire le nombre de tiques sur leur propriété, tandis que 41 % ne l'ont pas fait. Rappelons qu'un peu plus de la moitié des répondants au sondage sont âgés de 55 ans ou plus, trois sur 10 vivent dans de petits centres de population ou des régions rurales, et beaucoup sont propriétaires d'animaux de compagnie. Cela peut expliquer, en partie, la forte proportion de répondants ayant déclaré vivre dans une maison qui nécessite un entretien extérieur.

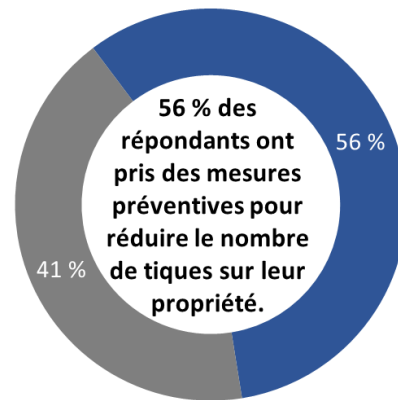
Diagramme 17 : Entretien de l'extérieur de sa propriété

« Vivez-vous dans une propriété pour laquelle vous devez entretenir l'extérieur? »



■ Oui, j'ai besoin d'entretenir l'extérieur
 ■ Non, je n'ai pas besoin d'entretenir l'extérieur

« Avez-vous déjà pris des mesures préventives pour réduire le nombre de tiques sur votre propriété? »



■ Oui, j'ai pris des mesures préventives
 ■ Non, je n'ai pas pris de mesures préventives

[GAUCHE] Q30. Vivez-vous dans une propriété pour laquelle vous devez entretenir l'extérieur (p. ex., une cour, un jardin, un balcon, etc.)?

Base de référence : n= 1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 1 %].

[DROITE] Q31. Avez-vous déjà pris des mesures préventives pour réduire le nombre de tiques sur votre propriété? Ce pourrait être des mesures comme tondre la pelouse fréquemment, ramasser les feuilles ou utiliser des produits pour le contrôle des insectes.

Base: n= 1 452; répondants ayant entretenu l'extérieur de leur propriété. [Refus de répondre : 3 %].

Les résidents des régions rurales (84 %), les amateurs de plein air (82 %) et les propriétaires d'animaux de compagnie (80 %) sont plus susceptibles que les autres répondants de vivre dans une maison qui nécessite un entretien extérieur. De plus, les résidents de la Nouvelle-Écosse (83 %) sont plus nombreux ceux de l'Ontario (77 %) et de la Colombie-Britannique (75 %) à être responsables de l'entretien extérieur de leur maison. La probabilité d'avoir cette responsabilité augmente avec l'âge, passant de 66 % des répondants de 18 à 34 ans à 81 % des personnes de 55 ans et plus.

Les groupes suivants sont plus enclins à avoir pris des mesures préventives sur leur propriété :

- les personnes exposées au risque de tiques en raison de leur milieu de travail (64 %);

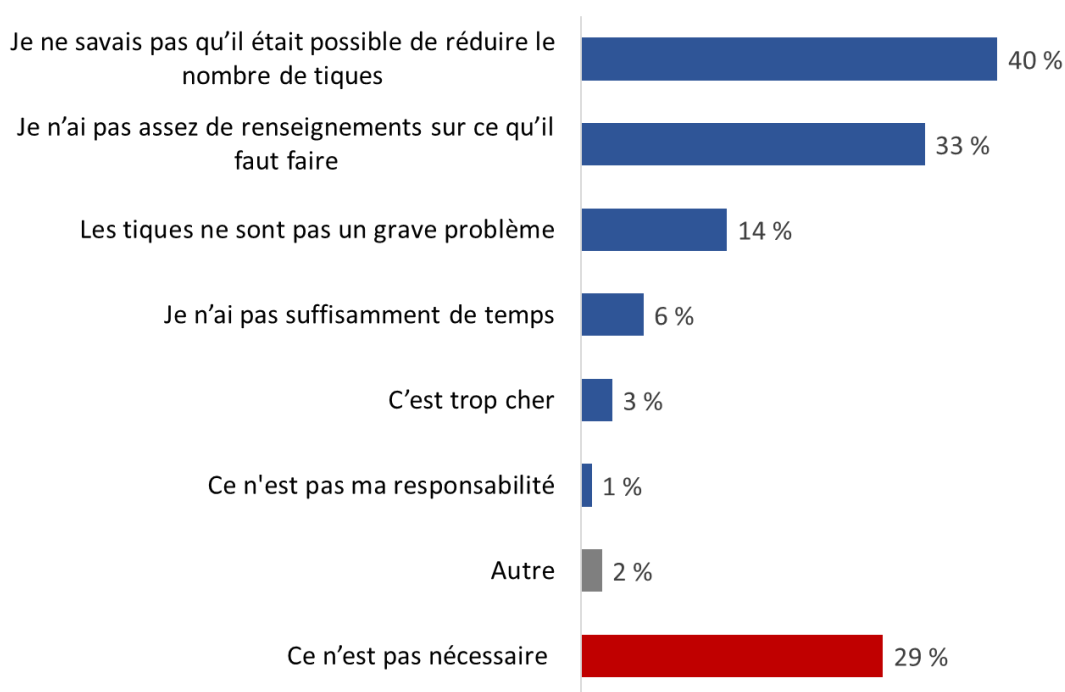
- les résidents des régions rurales (62 %);
- les propriétaires de chiens (60 %);
- les amateurs de plein air (56 %).

Les personnes vivant au Québec (47 %) et en Colombie-Britannique (45 %) qui ont la responsabilité d'entretenir l'extérieur de leur propriété sont moins susceptibles que les répondants d'autres régions du pays d'avoir pris des mesures préventives.

Bon nombre de répondants ne savaient pas qu'il est possible de réduire le nombre de tiques sur leur propriété.

On a demandé aux répondants qui vivent dans une maison nécessitant un entretien extérieur et qui n'ont pas pris de mesures préventives pour réduire le nombre de tiques pourquoi ils ne l'avaient pas fait. Les deux raisons mentionnées le plus fréquemment étaient le manque de connaissances (« Je ne savais pas qu'il était possible de réduire le nombre de tiques ») (40 %) et le manque d'informations sur ce qu'il faut faire (33 %). Trois personnes sur 10 (29 %) pensent qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures préventives pour réduire le nombre de tiques sur leur propriété.

Diagramme 18 : Raisons invoquées pour ne pas prendre de mesures visant à réduire le nombre de tiques sur sa propriété



Q32. Pourquoi n'avez-vous pas pris de mesures préventives pour réduire le nombre de tiques sur votre propriété? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n= 581; répondants n'ayant pas pris de mesures préventives sur leur propriété. [Refus de répondre : 2 %].

Quarante-neuf pour cent des résidents des régions rurales ne savaient pas qu'il était possible de réduire le nombre de tiques sur leur propriété, comparativement à 36 % des citoyens qui ont dit la même chose. Les résidents des milieux urbains sont plus susceptibles de ne pas avoir pris de mesures préventives parce qu'ils estimaient que ce n'était pas nécessaire (33 %). À 41 %, les

amateurs de plein air sont plus susceptibles que les répondants qui ne pratiquent pas régulièrement des activités de plein air (27 %) de ne pas savoir qu'il est possible de réduire le nombre de tiques.

Connaissances au sujet des morsures de tiques et de la maladie de Lyme chez les animaux

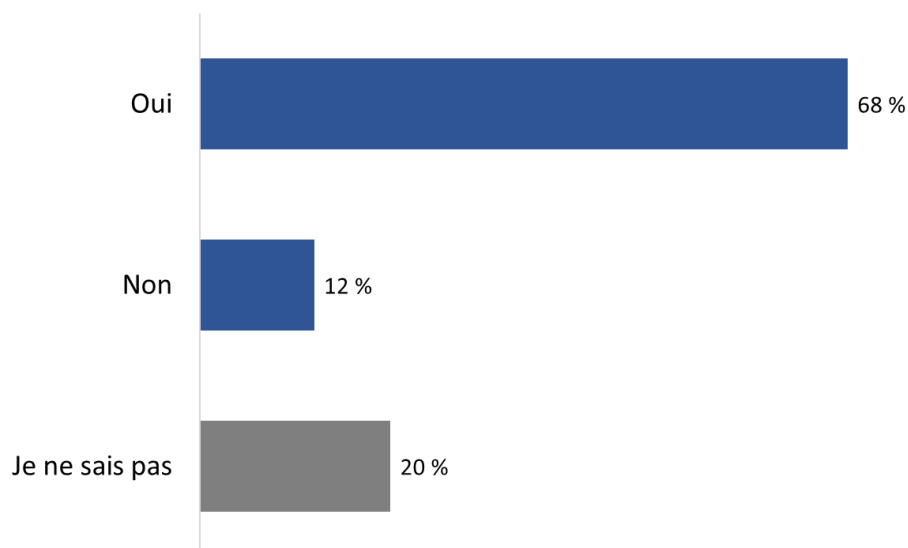
Cette section explore les connaissances des propriétaires de chiens et de chats au sujet des morsures de tiques et de la maladie de Lyme chez les animaux de compagnie.

Deux tiers des répondants disent qu'il est possible que leur animal de compagnie développe la maladie de Lyme.

Les deux tiers (68 %) des propriétaires de chiens et de chats croient qu'il est possible que leur animal de compagnie développe la maladie de Lyme. Pour ce qui est des autres, 12 % ont déclaré que ce n'était pas possible et une personne sur cinq (20 %) ne sait pas s'il est possible que son animal contracte la maladie de Lyme.

Diagramme 19 : Connaissances concernant la maladie de Lyme chez les animaux

« Est-il possible que votre animal de compagnie développe la maladie de Lyme? »



Q33. À votre connaissance, est-il possible que votre animal de compagnie développe la maladie de Lyme?
Base de référence : n=1 116; propriétaires d'animaux de compagnie.

Parmi les propriétaires d'animaux de compagnie, les propriétaires de chiens sont plus susceptibles de dire qu'il est possible que leur animal développe la maladie de Lyme (72 % contre 66 % des propriétaires de chats). De plus, les propriétaires d'animaux de compagnie qui sont également des amateurs de plein air sont plus enclins que les autres répondants à croire qu'il est possible que leur animal soit infecté (68 % et 65 %, respectivement).

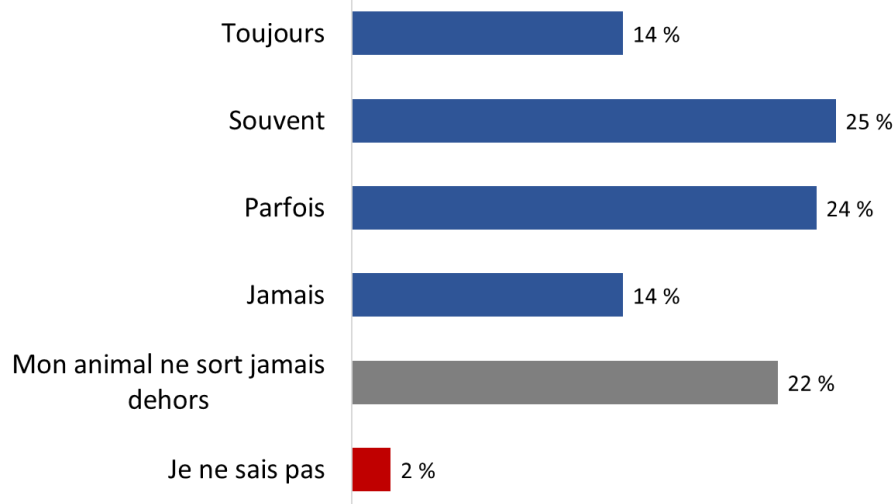
Près de quatre répondants sur 10 inspectent toujours ou souvent leur animal de compagnie pour repérer des tiques.

Parmi les propriétaires d’animaux sondés, 14 % inspectent toujours et 25 % inspectent souvent leur animal de compagnie pour repérer des tiques et d’autres insectes après avoir passé du temps à l’extérieur. De plus, un quart (24 %) des répondants vérifient leur animal de compagnie de temps en temps. En tout, plus de six personnes sur 10 inspectent leur animal de compagnie pour y dénicher des tiques et d’autres insectes au moins de temps à autre. À l’autre extrémité du spectre, 14 % ne vérifient jamais leur animal de compagnie après avoir passé du temps à l’extérieur et 22 % ne sortent jamais leur animal à l’extérieur.

Si l’on exclut les répondants dont l’animal ne sort pas à l’extérieur, la proportion de propriétaires d’animaux qui inspectent leur animal de compagnie au moins de temps à autre passe à 80 % : 17 % le font toujours, 32 % le font souvent et 31 % le font parfois.

Diagramme 20 : Fréquence d’inspection des animaux de compagnie pour repérer des tiques

« À quelle fréquence inspectez-vous votre animal ou vos animaux de compagnie pour repérer des tiques après avoir passé du temps à l’extérieur? »



Q34. À quelle fréquence inspectez-vous votre animal ou vos animaux de compagnie pour repérer des tiques et d’autres insectes après avoir passé du temps à l’extérieur?

Base de référence : n=1 116; propriétaires d’animaux de compagnie.

Les propriétaires de chiens sont particulièrement susceptibles d’inspecter leur animal de compagnie pour repérer des tiques et d’autres insectes; 19 % le font toujours, et environ un tiers le font souvent (34 %) ou parfois (31 %). Les propriétaires d’animaux de compagnie vivant dans des régions rurales sont également plus susceptibles de toujours vérifier leurs animaux de compagnie pour y dénicher des insectes (19 %) comparativement à 12 % des citoyens.

Exposition en milieu de travail et information

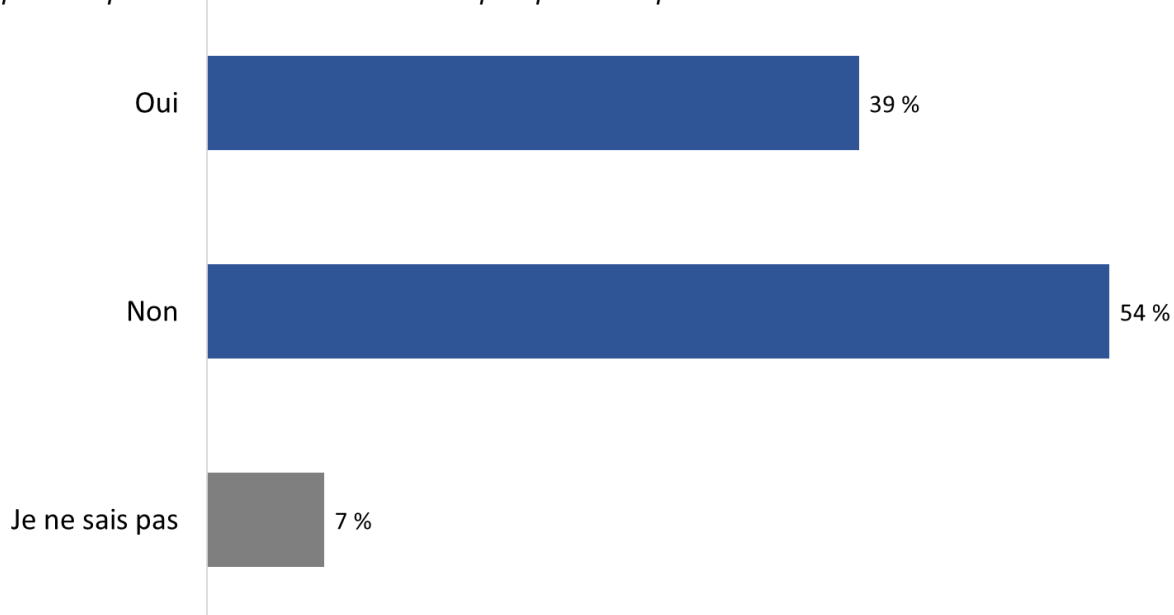
Cette section présente les constats relatifs à l'exposition en milieu de travail et à l'information fournie à titre préventif. Les questions de cette section n'ont été posées qu'aux personnes occupant un emploi qui les oblige à passer la majeure partie ou la totalité de la journée à l'extérieur, ce qui fait qu'elles sont à risque d'être exposés à la maladie de Lyme et à autres maladies transmises par les tiques en raison de leur environnement.

La moitié des répondants à risque d'une exposition environnementale en raison de leur travail n'ont pas reçu de renseignements de la part de leur employeur.

Cinquante-quatre pour cent (54 %) des répondants qui risquent d'être exposés à la maladie de Lyme et à autres maladies transmises par les tiques en raison de leur travail n'ont reçu de leur employeur aucune information ou formation sur les mesures à prendre pour éviter les morsures de tiques au travail. En revanche, 39 % ont déclaré que leur employeur avait fourni des renseignements ou de la formation sur le sujet (7 % ne savaient pas ce qui avait été fourni, le cas échéant, par leur employeur).

Diagramme 21 : Renseignements fournis par l'employeur à titre préventif

« Votre employeur a-t-il fourni des renseignements ou offert de la formation sur les mesures à prendre pour éviter les morsures de tiques pendant que vous travaillez ? »



Q35. Votre employeur a-t-il fourni des renseignements ou offert de la formation sur les mesures à prendre pour éviter les morsures de tiques pendant que vous travaillez ?

Base de référence : n=188; répondants à risque d'une exposition environnementale au travail.

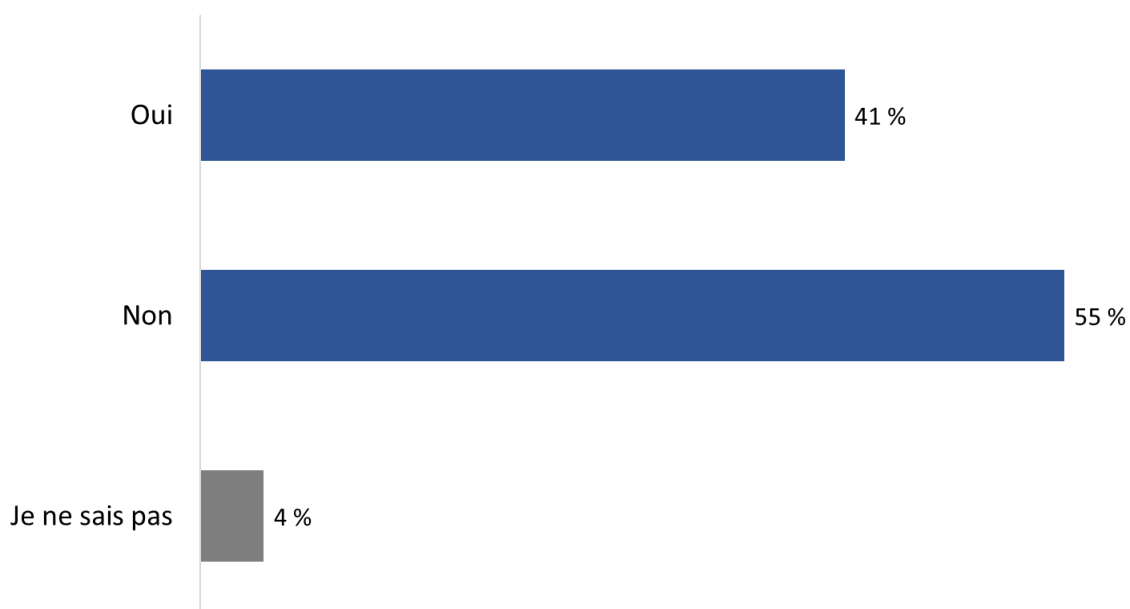
Il n'y a pas de différences démographiques à signaler.

Plus de la moitié des répondants n'ont pas reçu d'équipement de protection individuelle de leur employeur.

Plus de la moitié des personnes qui risquent d'être exposées aux tiques et aux morsures de tiques dans leur milieu de travail (55 %) ont déclaré n'avoir reçu aucun équipement de protection individuelle, comme un insectifuge ou des vêtements de protection, de la part de leur employeur. En revanche, 41 % ont reçu un tel équipement de protection de leur employeur (4 % ne le savaient pas).

Diagramme 22 : Équipement de protection individuelle fourni par l'employeur

« Votre employeur fournit-il de l'équipement de protection individuelle? »



Q36. Votre employeur fournit-il de l'équipement de protection individuelle, comme du chasse-moustiques, des insecticides ou des vêtements de protection?

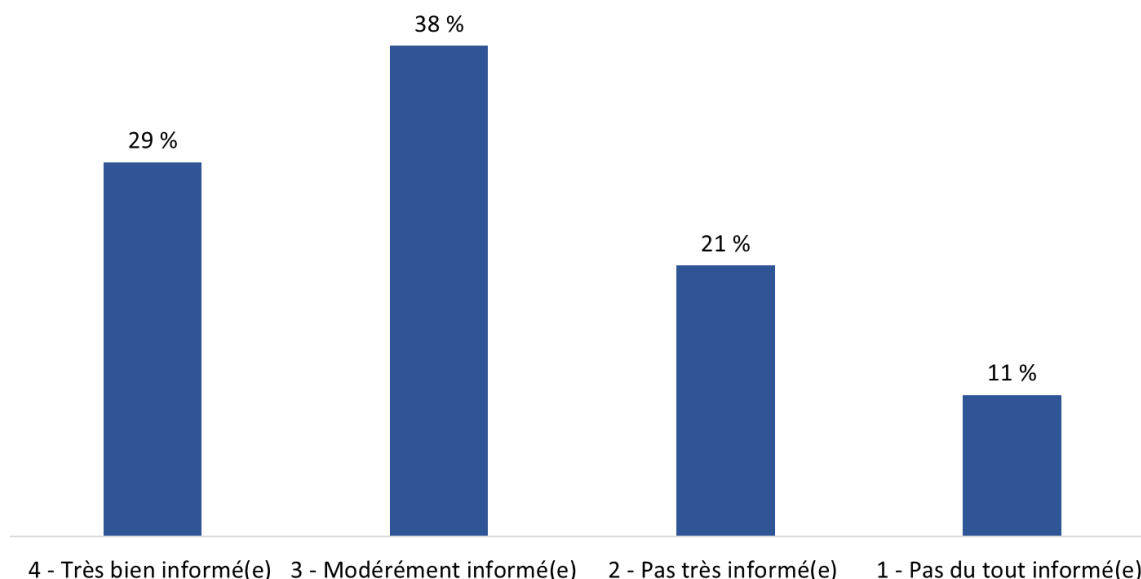
Base de référence : n=188; répondants à risque d'une exposition environnementale au travail.

Il n'y a pas de différences démographiques à signaler.

La plupart des répondants se sentaient informés sur les façons de se protéger contre les morsures de tiques au travail.

Les deux tiers des personnes à risque d’une exposition environnementale aux tiques se sentent modérément (38 %) ou très bien informées (29 %) sur les façons de se protéger contre les morsures de tiques et les maladies transmises par les tiques au travail. En revanche, un tiers d’entre eux estiment qu’ils ne sont pas très bien (21 %) informés, voire pas du tout (11 %), sur les façons de prévenir les morsures de tiques au travail.

Diagramme 23 : Connaissances au sujet de la prévention des morsures de tiques



Q37. Dans quelle mesure vous sentez-vous bien informé(e) au sujet des mesures de protection que vous pouvez prendre contre les morsures de tiques et les maladies transmises par les tiques pendant que vous travaillez?

Base de référence : n=188; répondants à risque d’une exposition environnementale. [Refus de répondre : 1 %].

Les répondants à risque d’une exposition environnementale qui se considèrent informés sur la façon de se protéger contre les morsures de tiques et les maladies transmises par les tiques au travail ont tendance à obtenir leurs informations auprès de diverses sources, notamment Google ou les moteurs de recherche (41 %) et les sites Web médicaux (35 %). De plus, les personnes à risque d’une exposition environnementale qui sont informées sont plus susceptibles que celles qui ne sont pas informées d’obtenir leurs renseignements auprès de professionnels de la santé (31 %) et d’amis (29 %). En termes de protection, les personnes qui risquent d’être exposées en raison de leur travail ont tendance à faire ce qui suit : inspecter leur corps pour repérer des tiques (57 %), porter des pantalons (57 %), porter des chandails à manches longues (55 %) et tirer leurs chaussettes par-dessus leur pantalon (50 %) à l’extérieur.

Sources d'information

Cette section présente les constats sur les sources d'information utilisées par les répondants lorsqu'ils tentent d'obtenir de l'information sur les activités liées à la santé et au mode de vie.

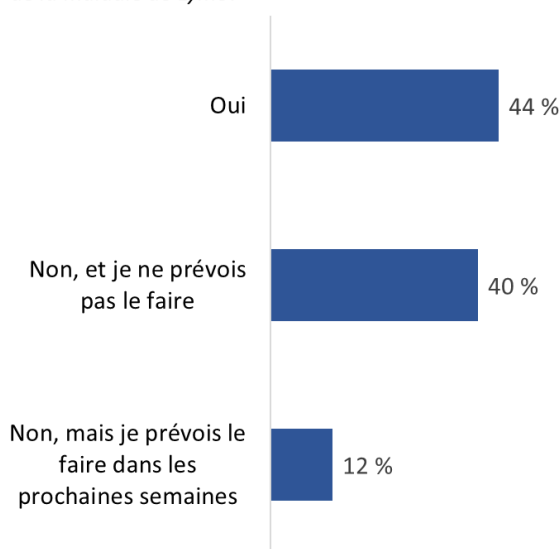
44 % ont tenté d'obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme; les symptômes sont l'objet de la plupart des recherches.

Quarante-quatre pour cent des répondants ont cherché des informations sur la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques et 12 % de plus ne l'ont pas fait mais prévoient le faire dans les semaines à venir. En revanche, 40 % n'ont pas tenté d'obtenir des renseignements à ce sujet et ne prévoient pas le faire.

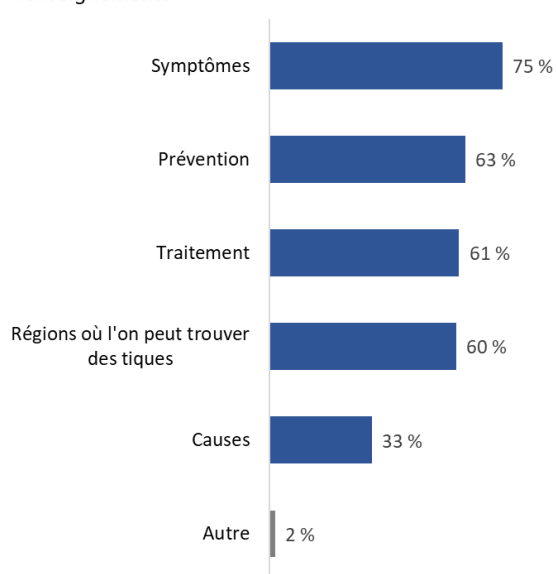
Parmi les répondants qui ont tenté d'obtenir de l'information sur la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques, les trois quarts (75 %) voulaient se renseigner sur les symptômes. Des proportions plus petites et similaires ont déclaré avoir cherché des informations sur les sujets suivants : la prévention (63 %), le traitement (61 %) ainsi que les régions où l'on retrouve des tiques (60 %). Un tiers (33 %) des répondants veulent généralement mettre la main sur de l'information concernant les causes de la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques.

Diagramme 24 : Information sur la maladie de Lyme

« Avez-vous déjà tenté d'obtenir des renseignements au sujet de la maladie de Lyme? »



« Sur quels sujets tentez-vous généralement d'obtenir des renseignements? »



[GAUCHE] Q38. Avez-vous déjà tenté d'obtenir des renseignements au sujet de la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques?

Base de référence : n=1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 4 %].

[DROITE] Q40. Sur quels sujets liés à la maladie de Lyme ou à autres maladies transmises par les tiques tentez-vous généralement d'obtenir des renseignements? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n=836; répondants ayant tenté d'obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme/les maladies transmises par les tiques. [Refus de répondre : <0,5 %].

Les personnes suivantes sont plus susceptibles d'avoir tenté d'obtenir de l'information sur la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques : les personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (58 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (49 %), les résidents des régions rurales (48 %) et les amateurs de plein air (46 %). De plus, les répondants de la Nouvelle-Écosse (57 %) sont plus susceptibles que ceux vivant dans d'autres régions à risque élevé d'avoir tenté d'obtenir ce type de renseignements. La probabilité d'avoir cherché de l'information est également plus élevée chez les répondants de 18 à 34 ans (52 %) et les personnes qui ont terminé des études collégiales ou universitaires (44 % et 48 %, respectivement).

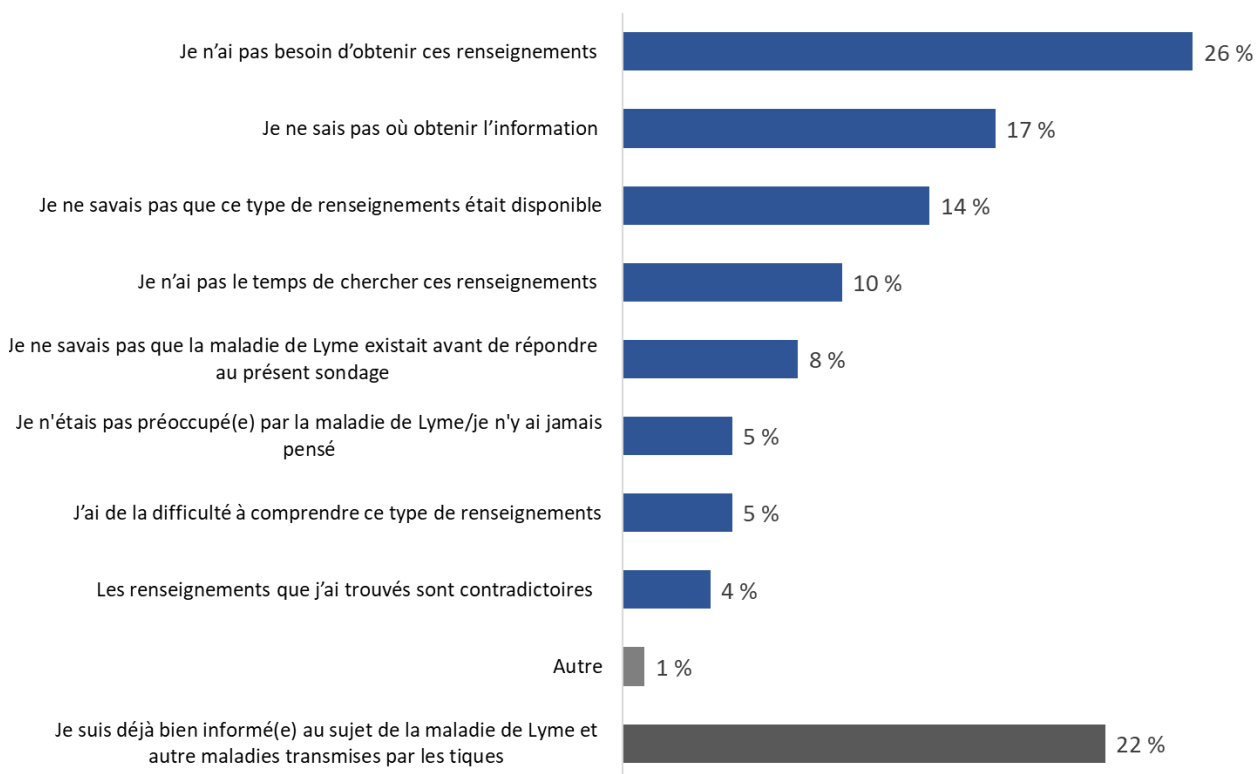
En comparant les populations cibles, les propriétaires d'animaux de compagnie (76 %), les résidents des régions rurales (76 %) et les amateurs de plein air (75 %) sont plus susceptibles que les personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (62 %) d'avoir tenté d'obtenir des renseignements sur les symptômes de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques. Les parents (66 %) sont plus susceptibles que les personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (54 %) d'avoir cherché de l'information sur la prévention. La probabilité de vouloir obtenir des informations sur les secteurs où l'on retrouve des tiques est plus élevée chez les amateurs de plein air (61 %) que chez les parents (51 %) et les personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (51 %). De plus, les résidents des régions rurales (22 %) sont les moins susceptibles d'avoir tenté de mettre la main sur de l'information concernant les causes de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques (contre 41 % des personnes à risque d'une exposition en raison de leur travail, 39 % des parents et 32 % des propriétaires d'animaux de compagnie et des amateurs de plein air).

Bon nombre des personnes qui n'ont pas tenté d'obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme n'ont pas besoin de ces informations.

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer pourquoi ils n'avaient pas tenté d'obtenir de l'information sur la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques, de nombreux répondants ont indiqué que ce n'était pas nécessaire. Plus précisément, 26 % ont indiqué qu'ils n'avaient pas besoin de cette information, 22 % se disaient déjà bien informés sur la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques, 8 % n'étaient pas au courant de la maladie de Lyme avant le sondage et 5 % ne craignaient pas la maladie de Lyme.

Outre l'absence de besoin, 17 % ne savaient pas où obtenir l'information, 14 % ne savaient pas que ce type d'information est disponible et 10 % ont dit qu'ils n'avaient pas le temps nécessaire pour tenter de mettre la main sur cette information. Cinq pour cent ont déclaré avoir de la difficulté à comprendre ce type d'information et 4 % ont mentionné que les renseignements qu'ils ont trouvés étaient contradictoires.

Diagramme 25 : Raisons invoquées pour ne pas avoir tenté d'obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme



Q39. Pourquoi n'avez-vous pas tenté d'obtenir des renseignements au sujet de la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques ? [Plusieurs réponses acceptées].

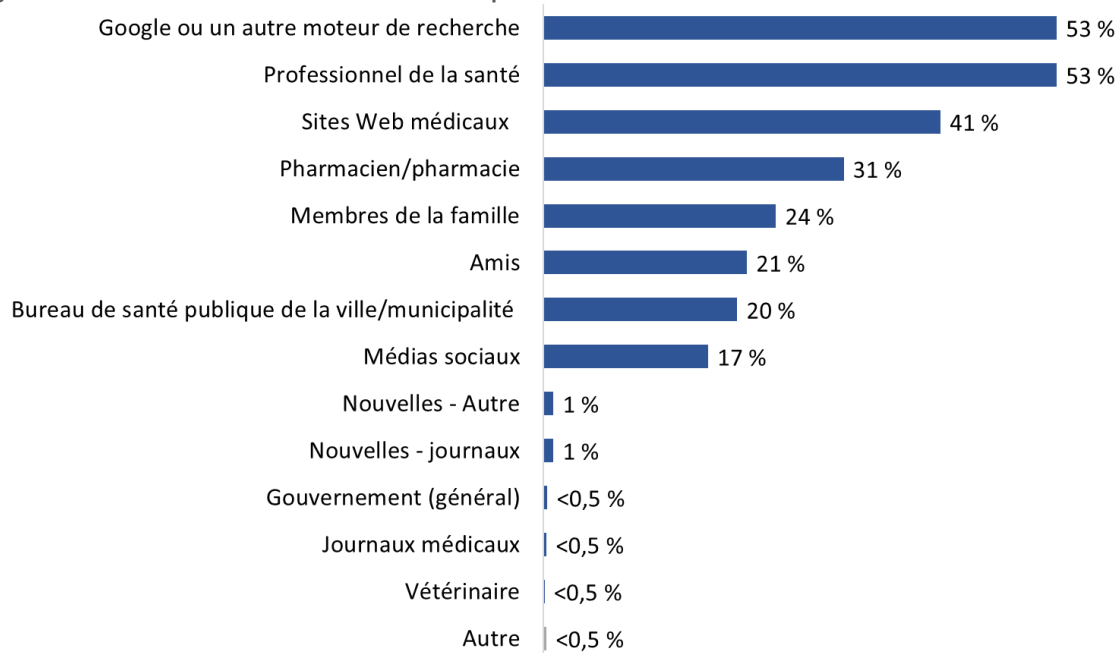
Base de référence : n=958; répondants qui n'ont pas tenté d'obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme disease/les maladies transmises par les tiques.

Les résidents des régions rurales (31 %), les amateurs de plein air (24 %) et les propriétaires d'animaux de compagnie (24 %) qui n'ont pas tenté d'obtenir des renseignements sur la maladie de Lyme sont plus susceptibles de dire qu'ils n'avaient pas besoin de cette information que les personnes qui courent le risque d'une exposition en raison de leur travail (14 %).

Google ou les professionnels de la santé sont les deux principales sources d'information sur les questions de santé.

La majorité des répondants obtiennent généralement de l'information sur les questions de santé grâce à Google ou à un autre moteur de recherche (53 %) ou à des professionnels de la santé (53 %). Par ailleurs, quatre répondants sur 10 (41 %) ont mentionné des sites Web médicaux et trois sur 10 (31 %) ont indiqué que les pharmaciens ou les pharmacies constituaient des sources d'information sur les questions relatives à la santé. Une personne sur quatre (24 %) se tourne vers sa famille et une personne sur cinq (21 %) en parle à ses amis. Dix-sept pour cent utilisent les médias sociaux pour obtenir des renseignements liés à la santé. Plus précisément, 10 % se tournent vers YouTube et 8 % vers Facebook, tandis qu'un nombre moins important de répondants obtiennent leurs informations de Reddit (4 %), d'Instagram (2 %), de Twitter (2 %) ou de TikTok (2 %). La liste complète des sources se trouve dans le diagramme 26.

Diagramme 26 : Source d'information concernant les problèmes de santé



Q41. Où obtenez-vous habituellement des renseignements sur des problèmes de santé en général? [Plusieurs réponses acceptées].
Base de référence : n=1 872; tous les répondants. [Refus de répondre : 1 %].

Les amateurs de plein air sont plus susceptibles de recourir aux moteurs de recherche (54 %), aux professionnels de la santé (54 %) ou aux sites Web médicaux (43 %) pour obtenir des informations générales sur la santé que les répondants qui ne pratiquent pas fréquemment des activités de plein air. De plus, les résidents des régions rurales sont plus enclins que les citadins à se tourner vers des professionnels de la santé (57 % contre 51 %, respectivement) et des pharmaciens ou la pharmacie (37 % contre 28 %, respectivement) pour obtenir des renseignements sur la santé. La probabilité de mentionner les médias sociaux est plus élevée chez les personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (41 %) que chez celles qui ne courent pas un tel risque (15 %).

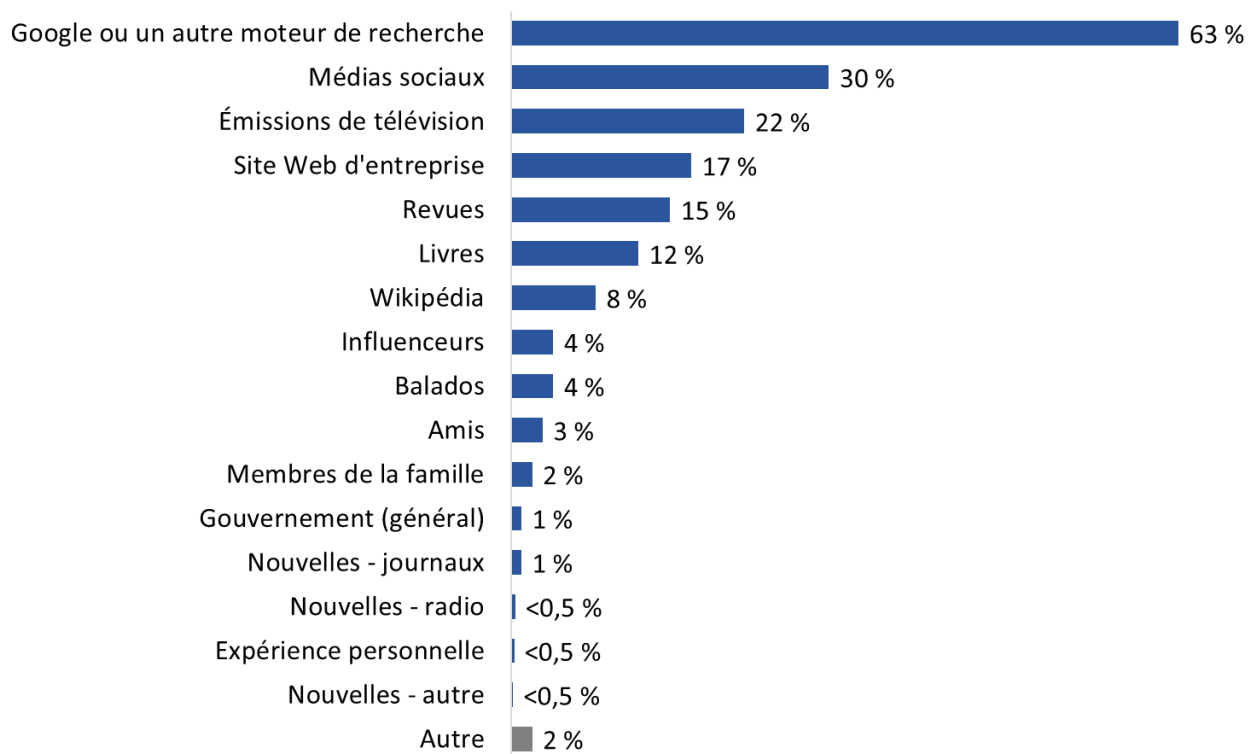
Des différences liées à l'âge sont également dignes de mention : la probabilité de se tourner vers un professionnel de la santé ou un pharmacien ou une pharmacie augmente avec l'âge, tandis que la probabilité de mentionner les médias sociaux augmente à mesure que l'âge diminue. Les répondants vivant en Ontario sont les plus susceptibles d'obtenir généralement de l'information sur des questions de santé auprès de leur bureau de santé publique municipal.

La plupart des répondants se servent de Google ou d'autres moteurs de recherche pour obtenir des renseignements sur les activités de plein air.

Près des deux tiers des répondants qui font de la randonnée, du camping ou des sports à l'extérieur (63 %) ont déclaré obtenir leurs informations sur les activités de plein air grâce à Google ou à un autre moteur de recherche. C'est la seule source d'information mentionnée par une majorité de répondants qui font de la randonnée, du camping ou des sports de plein air. Viennent ensuite, plus loin derrière, les réseaux sociaux (30 %) : 17 % obtiennent leurs informations de Facebook, 13 % de YouTube et 6 % d'Instagram. D'autres se servent généralement des émissions de télévision (22 %), des sites Web d'entreprises (17 %), des magazines (15 %) et des livres (12 %) pour obtenir de

l'information sur les activités de plein air. La liste complète des sources se trouve dans le diagramme 27.

Diagramme 27 : Source d'information concernant les activités extérieures



Q42. Où obtenez-vous généralement de l'information sur les activités extérieures, dont le camping, les sports et les activités physiques? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n= 1 257; répondants qui font de la randonnée, du camping ou des activités sportives à l'extérieur. [Refus de répondre : 5 %].

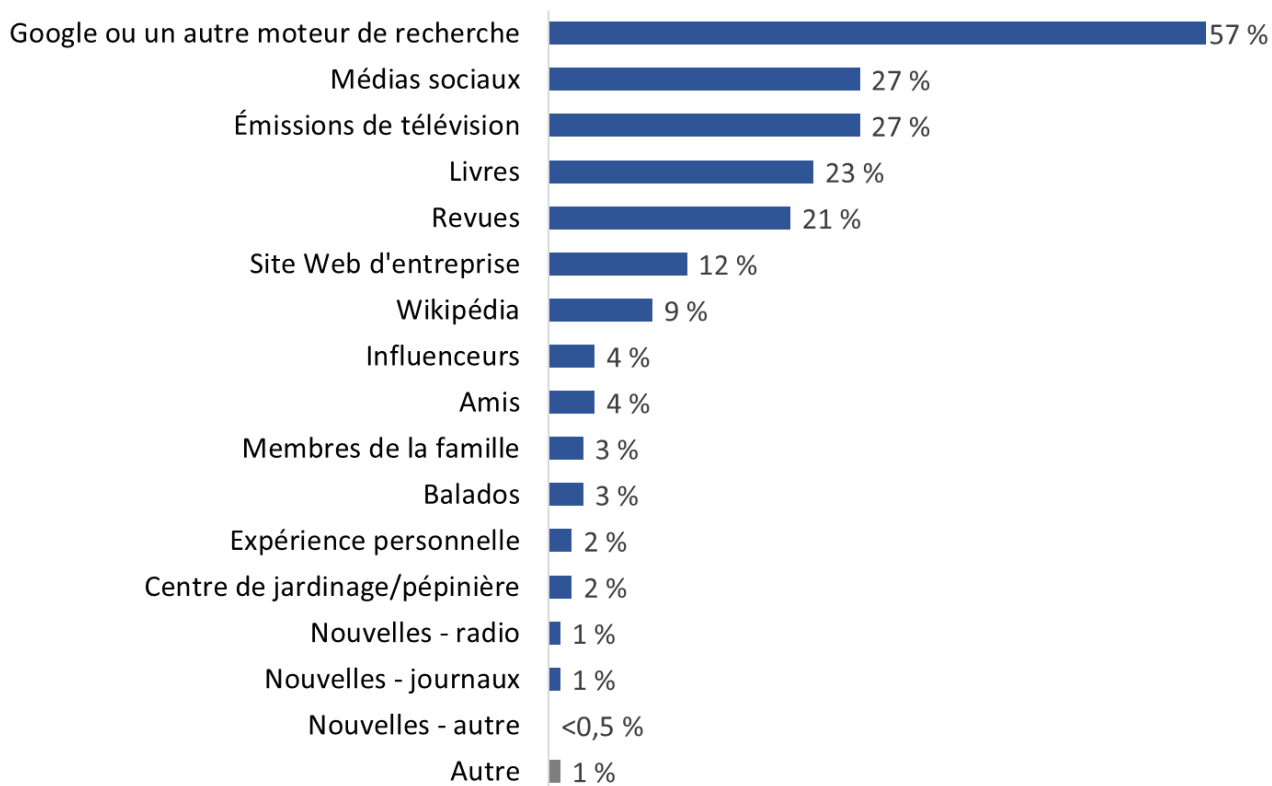
Les personnes qui font de la randonnée, du camping ou des sports à l'extérieur, qui pratiquent des activités de plein air et qui sont à risque d'une exposition au travail (42 %) sont moins susceptibles que les amateurs de plein air (64 %), les résidents des régions rurales (62 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (62 %) et les parents (59 %) de dire qu'ils obtiennent généralement des informations sur les activités de plein air en consultant Google ou un autre moteur de recherche. Les amateurs de plein air (30 %) et les résidents des régions rurales (26 %) sont moins nombreux que les personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (46 %), les parents (42 %) et les propriétaires d'animaux de compagnie (35 %) à avoir utilisé les médias sociaux dans le but d'obtenir de l'information sur des activités de plein air.

Plus de la moitié des répondants obtiennent des renseignements sur le jardinage domestique en consultant Google ou d'autres moteurs de recherche.

Cinquante-sept pour cent (57 %) des répondants qui jardinent obtiennent généralement leurs informations sur le jardinage domestique en consultant Google ou d'autres moteurs de recherche. Encore une fois, c'est la seule source d'information mentionnée par une majorité de jardiniers. En outre, 27 % des répondants ont indiqué qu'ils obtiennent leurs renseignements dans les médias sociaux. Plus précisément, 17 % ont fait mention de YouTube, tandis que d'autres ont parlé de Facebook (11 %), d'Instagram (4 %) ou de Tik Tok (3 %). Parmi les autres sources mentionnées avec

une certaine fréquence, il y a les émissions de télévision (27 %), les livres (23 %) et les magazines (21 %). La liste complète des sources se trouve dans le diagramme 28.

Diagramme 28 : Source d'information concernant le jardinage domestique



Q43. Où obtenez-vous généralement des renseignements sur le jardinage domestique? [Plusieurs réponses acceptées].

Base de référence : n= 1 374; répondants qui jardinent.

Les personnes qui jardinent et qui travaillent dans une industrie où ils courent le risque d'une exposition au travail sont les moins susceptibles d'utiliser Google ou un autre moteur de recherche pour obtenir des informations sur le jardinage (39 % contre 58 % des amateurs de plein air, 56 % des résidents des régions rurales et des propriétaires d'animaux de compagnie et 53 % des parents). Parmi les groupes cibles, les résidents des régions rurales sont les moins enclins à utiliser les médias sociaux à cette fin (21 % contre 42 % des parents, 40 % des personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail, 31 % des propriétaires d'animaux de compagnie et 27 % des amateurs de plein air).

Évaluation des publicités

La présente section du rapport fournit les commentaires des répondants sur un ensemble de publicités utilisées par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour renseigner les Canadiens sur les tiques et la maladie de Lyme.

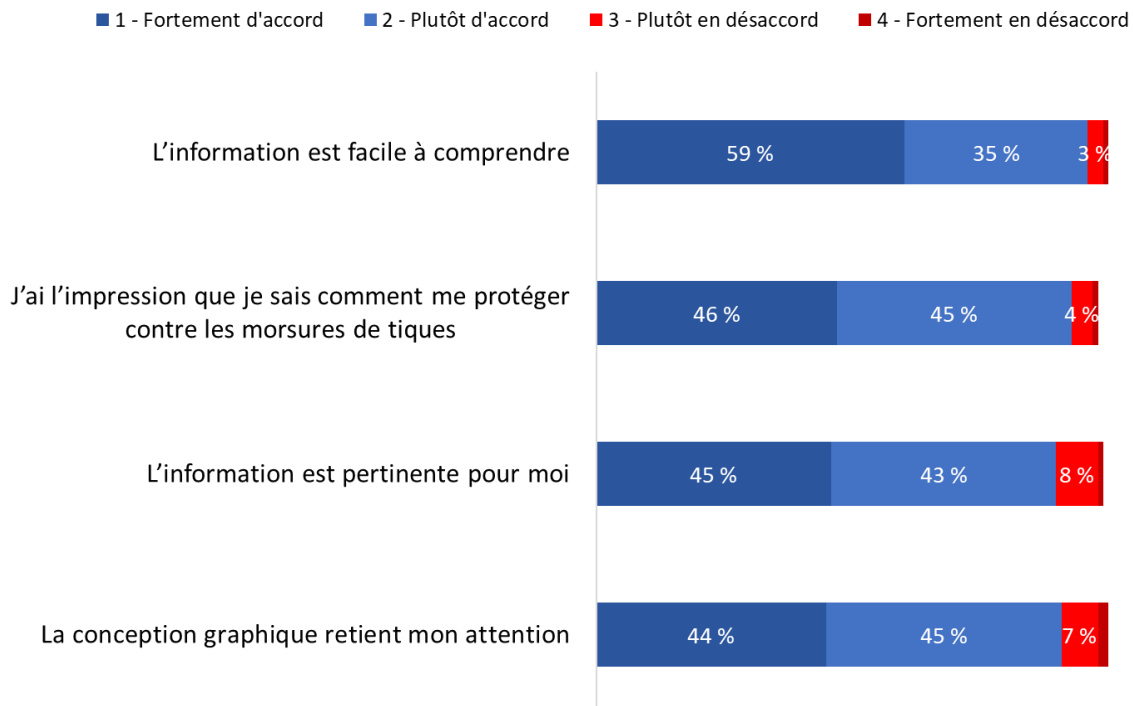
Les impressions concernant le dépliant « Profitez du plein air sans tiquer » sont positives.

On a présenté aux répondants l'image suivante :



La grande majorité des répondants sont plutôt ou fortement d'accord pour dire que l'information contenue dans le dépliant est facile à comprendre (94 %), qu'ils se sentent plus confiants quant aux façons de se protéger contre les morsures de tiques après avoir lu le dépliant (91 %), que la conception graphique attire l'attention (89 %) et que l'information est pertinente pour eux (88 %).

Diagramme 29 : Perceptions concernant le dépliant d'information



Q44. Voici une carte postale renfermant de l'information. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants concernant cette carte postale?

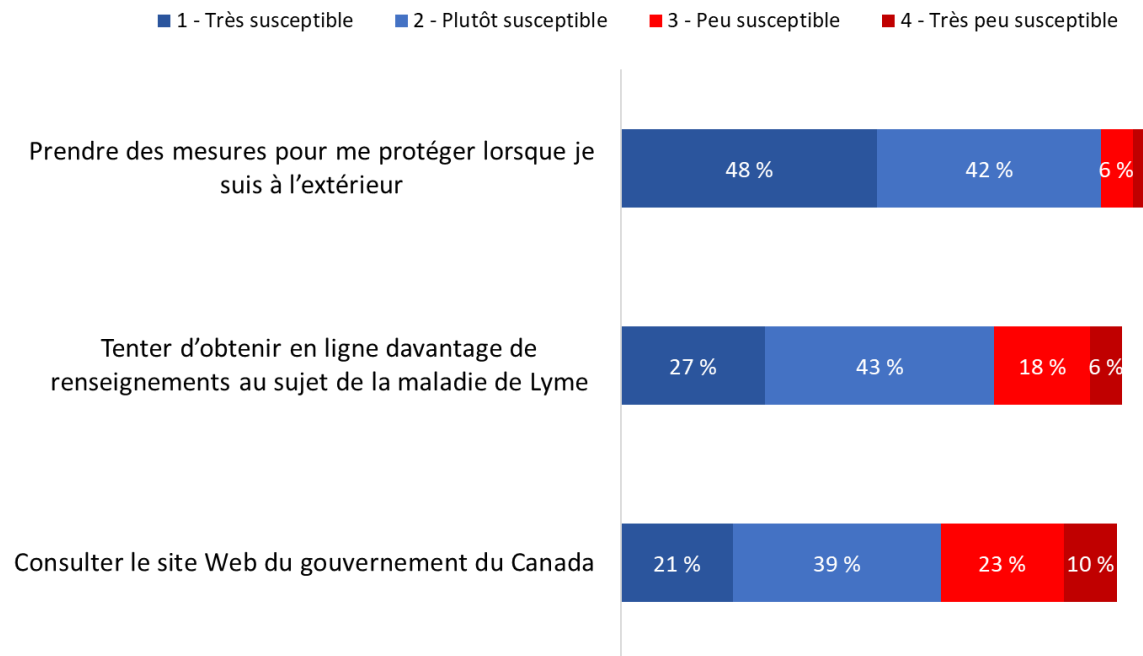
Base de référence : n=1 872; tous les répondants. [Ne sait pas : entre 2 et 4 %].

Comparativement aux autres répondants, les propriétaires d’animaux de compagnie sont plus susceptibles de trouver que le dépliant d’information est pertinent pour eux (89 % contre 84 % des personnes qui ne possèdent pas d’animal de compagnie). De manière semblable, les amateurs de plein air sont beaucoup plus susceptibles de convenir que l’information est pertinente pour eux, comparativement aux autres répondants (89 % contre 75 % des personnes qui ne sont pas des amateurs de plein air). De plus, les amateurs de plein air (95 % contre 89 % des répondants qui ne le sont pas) et les propriétaires d’animaux de compagnie (96 % contre 93 % des autres répondants) sont plus enclins à être d’avis que le dépliant d’information est facile à comprendre. Les amateurs de plein air avaient également plus confiance qu’ils savaient comment se protéger contre les morsures de tiques après la présentation du dépliant d’information (93 % contre 83 % des répondants qui ne sont pas des amateurs de plein air).

Des majorités de répondants sont susceptibles de prendre des mesures après avoir lu le dépliant d’information.

Neuf répondants sur 10 (90 %) sont plutôt ou très susceptibles de dire qu’ils prendront des mesures pour se protéger à l’extérieur après avoir vu le dépliant d’information, et près de la moitié (48 %) ont indiqué qu’ils étaient très susceptibles de le faire. Sept personnes sur 10 (70 %) disent qu’elles chercheront en ligne de plus amples renseignements sur la maladie de Lyme, bien que seulement 27 % soient très susceptibles de le faire, et six répondants sur 10 (60 %) iront probablement consulter le site Web du gouvernement du Canada après avoir vu le produit d’information.

Diagramme 30 : Probabilité de prendre certaines mesures après avoir vu le dépliant



Q45. Après avoir vu cette carte postale, dans quelle mesure êtes-vous susceptible de faire ce qui suit?
 Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

Parmi les populations cibles, les personnes à risque d’une exposition dans leur milieu de travail (82 %) et les parents (79 %) sont plus susceptibles de dire qu’ils chercheraient en ligne de l’information sur la maladie de Lyme après avoir vu le dépliant. Comparativement aux personnes

qui ne pratiquent pas régulièrement des activités de plein air, les amateurs de plein air ont plus tendance à dire qu'ils prendraient des mesures pour se protéger contre les morsures de tiques après avoir vu le dépliant d'information (91 % contre 82 %). Il en va de même pour les propriétaires de chiens; comparativement aux autres répondants, les propriétaires de chiens sont plus susceptibles de dire qu'ils prendraient des mesures pour se protéger à l'extérieur (92 % contre 88 %). Les propriétaires d'animaux de compagnie (63 %), les amateurs de plein air (61 %), les personnes à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (75 %), ainsi que les citadins (62 %) sont plus enclins à dire qu'ils consulteraient le site Web du gouvernement du Canada après avoir vu le dépliant d'information.

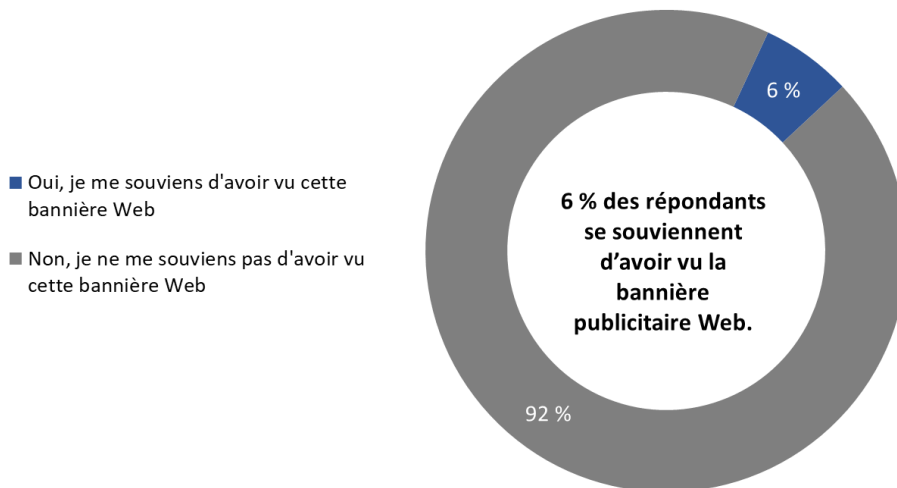
La grande majorité des répondants n'ont pas vu la bannière Web.

Neuf répondants sur 10 (92 %) ne se souvenaient pas d'avoir vu la bannière publicitaire Web suivante.



Diagramme 31 : Souvenir de la bannière Web

« Vous souvenez-vous d'avoir déjà vu cette bannière publicitaire Web? »



Q46. Vous souvenez-vous d'avoir déjà vu cette bannière publicitaire Web?
Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

Les groupes suivants sont plus susceptibles de se souvenir d'avoir vu la bannière publicitaire Web :

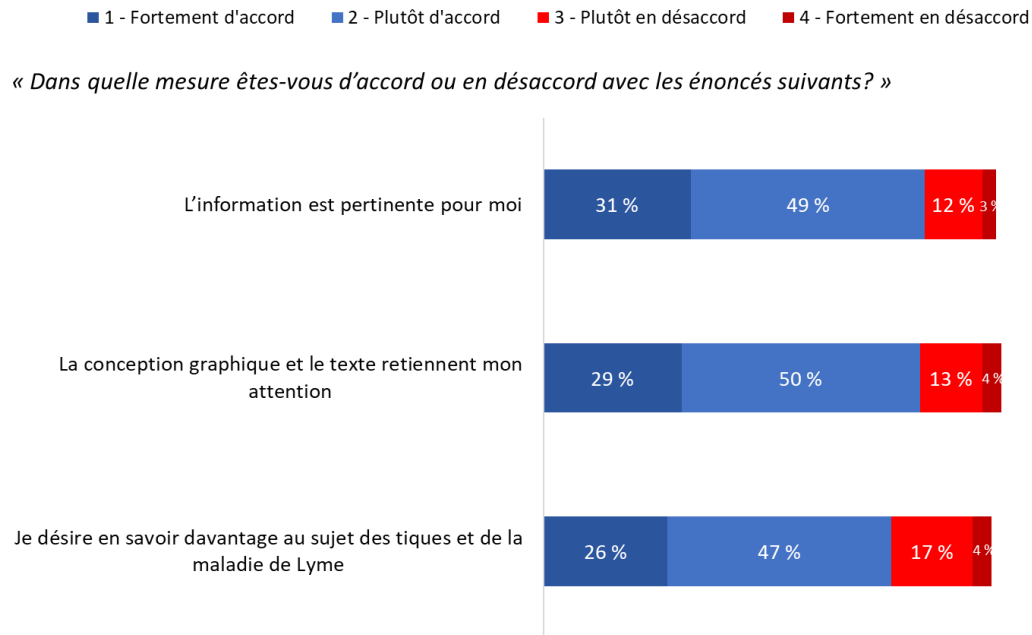
- les personnes à risque d'une exposition environnementale au travail (24 %);
- les répondants de moins de 35 ans (15 %);
- les parents (14 %);

- les membres des minorités visibles (12 %);
- les personnes âgées entre 35 et 54 ans (9 %);
- les propriétaires d’animaux de compagnie (7 %);
- les personnes habitant en milieu urbain (7 %);
- les titulaires d’un diplôme universitaire (7 %);
- les résidents de l’Ontario (7 %).

La plupart des répondants sont d’avis que la bannière Web est pertinente et capte l’attention.

Huit répondants sur 10 sont plutôt d’accord ou fortement d’accord pour dire que l’information contenue dans la bannière Web est pertinente (80 %) et que la conception graphique et le texte attirent l’attention (79 %). En outre, près des trois quarts (73 %) ont dit qu’ils voulaient en savoir plus sur les tiques et la maladie de Lyme après avoir vu la bannière publicitaire sur le Web. La réaction avait tendance à être modérée, cependant, puisqu’un plus grand nombre de répondants étaient plutôt d’accord et non fortement d’accord avec tous ces aspects.

Diagramme 32 : Perceptions de la bannière Web



Q47. Dans quelle mesure êtes-vous d’accord ou en désaccord avec les énoncés suivants au sujet de la bannière publicitaire Web?
 Base de référence : n=1 872; tous les répondants. [Ne sait pas : entre 3 et 5 %].

Les groupes suivants sont plus susceptibles de dire que l’information contenue dans la bannière Web est pertinente pour eux :

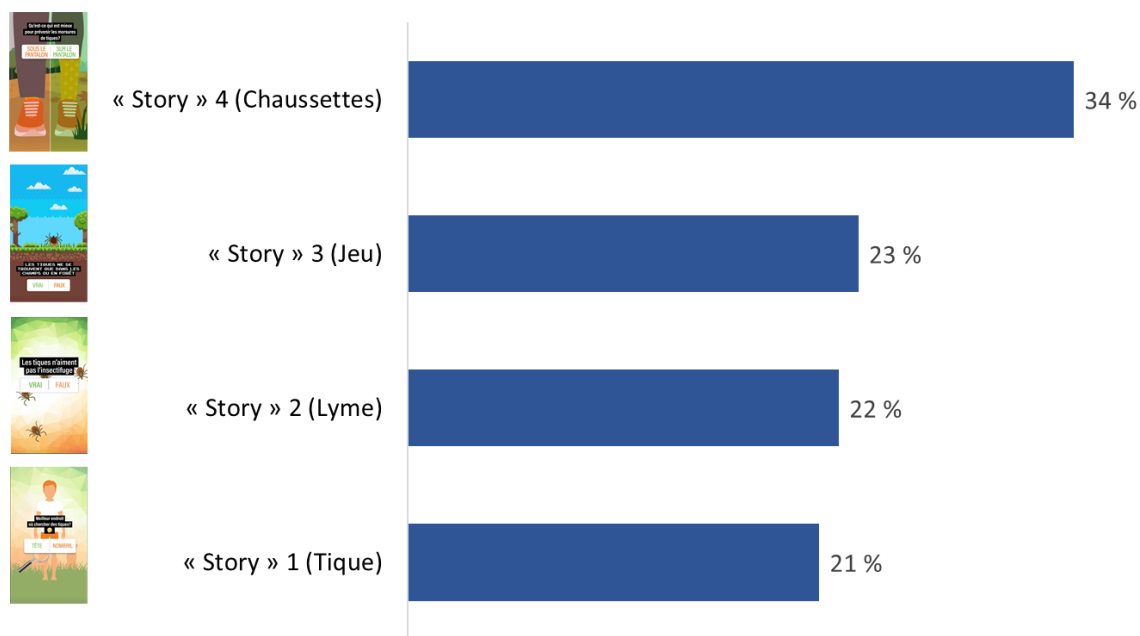
- 87 % des parents comparativement à 79 % des personnes qui ne sont pas des parents;
- 84 % des propriétaires d’animaux de compagnie comparativement à 76 % des autres répondants;
- 83 % des amateurs de plein air comparativement à 64 % des autres répondants;
- 82 % des personnes vivant dans des centres urbains comparativement à 78 % des résidents de régions rurales.

L'appel à l'action a été le plus efficace pour les personnes suivantes (c.-à-d. que ces groupes étaient plus susceptibles de dire qu'ils voulaient en savoir plus sur les tiques et la maladie de Lyme) : les personnes courant le risque d'une exposition en raison de leur travail (81 %), les parents (80 %), les propriétaires d'animaux de compagnie (76 %), les amateurs de plein air (76 %) et les citadins (75 %). De plus, les répondants à risque d'une exposition dans leur milieu de travail (87 %), les citadins (81 %) et les amateurs de plein air (81 %) ont plus tendance à dire que la bannière attire leur attention.

Un tiers des répondants ont trouvé que la quatrième « story » Instagram était la meilleure.

Lorsqu'on leur a demandé de classer quatre « stories » Instagram par ordre de préférence, 34 % ont préféré l'image représentant des chaussettes pour prévenir les morsures de tiques. Ensuite, la préférence était répartie presque également entre la troisième (23 %), la deuxième (22 %) et la première (21 %) « story » Instagram. La troisième annonce représente une tique émergeant du sol, tandis que la deuxième annonce fournit un visuel en gros plan d'une tique, et la première histoire montre les endroits où vous pouvez faire vous-même une inspection afin d'y repérer des tiques.

Diagramme 33 : Classement des « stories » Instagram



Q48. Voici maintenant quatre « stories » Instagram. Veuillez jeter un coup d'œil à chacune d'elles et classez-les en ordre de préférence.

Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

Il y a peu de différences dignes de mention lorsqu'on examine les préférences selon la population cible. La quatrième « story » Instagram (« chaussettes ») est plus susceptible d'être préférée par les personnes qui ne sont pas des parents (35 %). En revanche, les parents ont plus tendance à classer la deuxième « story » Instagram (« jeu ») au premier rang (27 %). De plus, en comparant les groupes cibles les uns aux autres, les résidents des régions rurales (36 %) sont plus susceptibles de

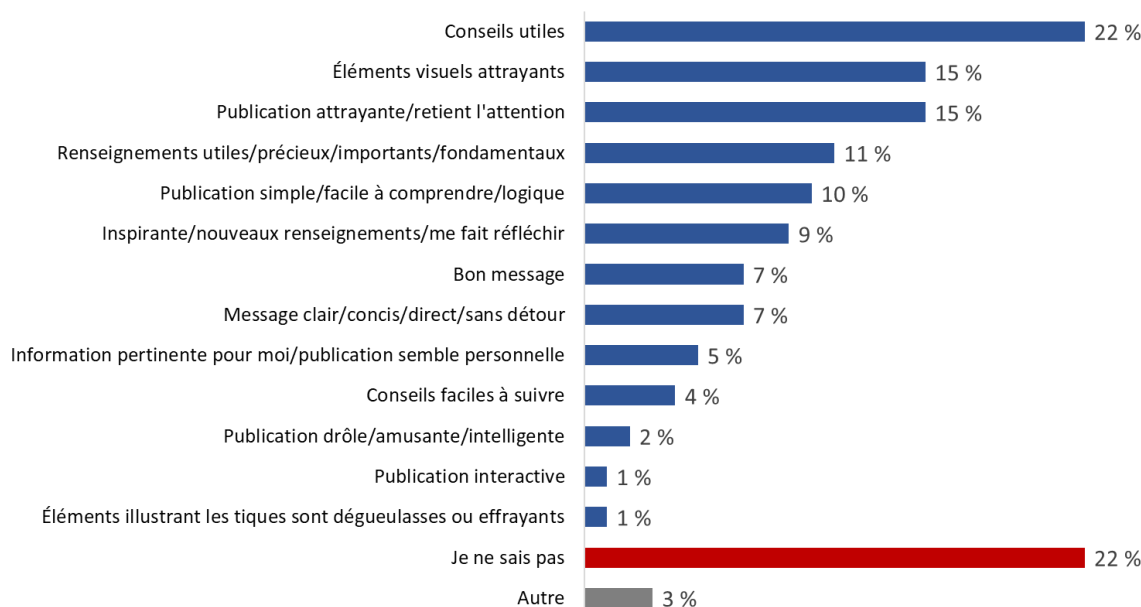
préférer la quatrième « story » Instagram (« chaussettes »), en particulier si on les compare aux parents (29 %).

Une personne sur cinq s’est fondée sur l’utilité perçue de l’information pour choisir la publication qu’elle préférerait.

Lorsqu’on leur a demandé de manière ouverte pourquoi ils préféreraient la « story » Instagram qu’ils classaient au premier rang, environ un répondant sur cinq (22 %) a déclaré que c’était en raison des conseils utiles; la proportion est encore plus élevée chez les personnes de 55 ans et plus (27 %). L’aspect visuel des « stories » est évoqué en deuxième lieu : 15 % ont aimé la « story » qu’ils ont classée au premier rang parce qu’elle avait des éléments visuels attrayants et 15 % ont dit que le message lui-même était intéressant et attirait l’attention. D’autres ont souligné le contenu : il renferme des renseignements précieux/utiles (11 %), il est simple et facile à comprendre (10 %), l’information est inspirante/fait réfléchir (9 %), et le message est bon (7 %) et concis (7 %). De plus, les personnes âgées de 55 ans et plus sont plus susceptibles que les répondants plus jeunes de parler des renseignements précieux ou utiles (13 %). Les raisons invoquées sont énumérées dans le diagramme 34. Il est à noter que 22 % des répondants n’ont pas pu indiquer une raison spécifique pour laquelle ils ont préféré une « story » Instagram plutôt que les autres.

Diagramme 34 : Raisons expliquant la préférence de la « story » Instagram la plus appréciée

« Pourquoi préférez-vous cette publication? »



Q49. Pourquoi préférez-vous cette publication?
Base de référence : n=1 872; tous les répondants.

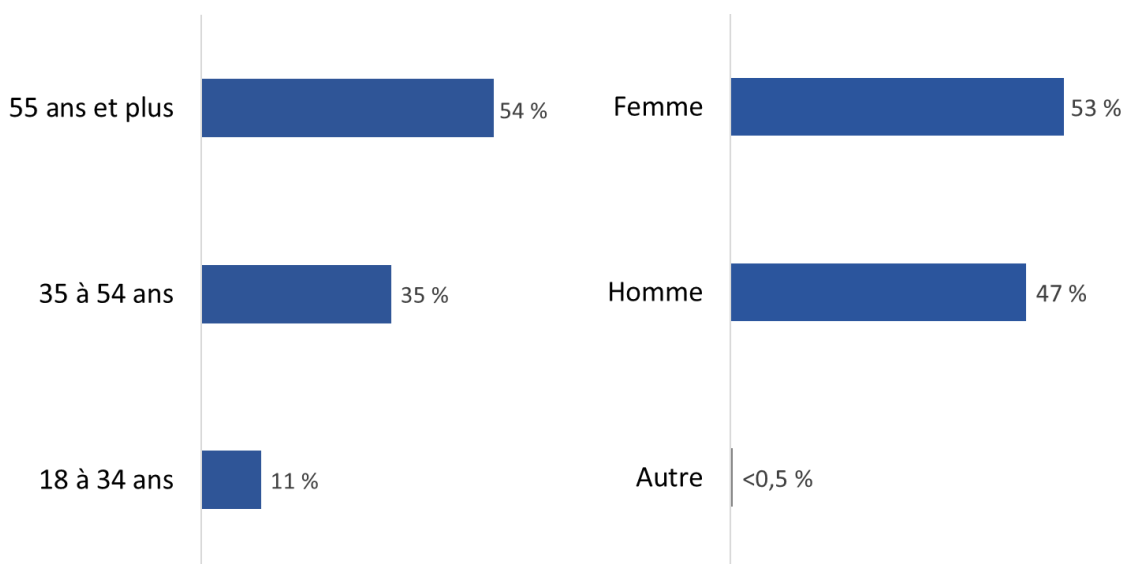
En comparant les populations cibles, les résidents des régions rurales (23 %), les amateurs de plein air (22 %) et les propriétaires d’animaux de compagnie (22 %) font partie des personnes les plus susceptibles d’apprécier les conseils utiles dans la « story » Instagram qu’ils préféreraient.

Profil des répondants de l'enquête

Un peu plus de la moitié des répondants sont âgés de 55 ans et plus et sont des femmes.

Un peu plus de la moitié des répondants au sondage (54 %) sont âgés de 55 ans ou plus, tandis qu'environ le tiers (35 %) ont entre 35 et 54 ans. Un nombre moins important d'entre eux (11 %) ont entre 18 et 34 ans. Un peu plus de la moitié (53 %) des répondants se sont identifiés comme des femmes et 47 % comme des hommes.

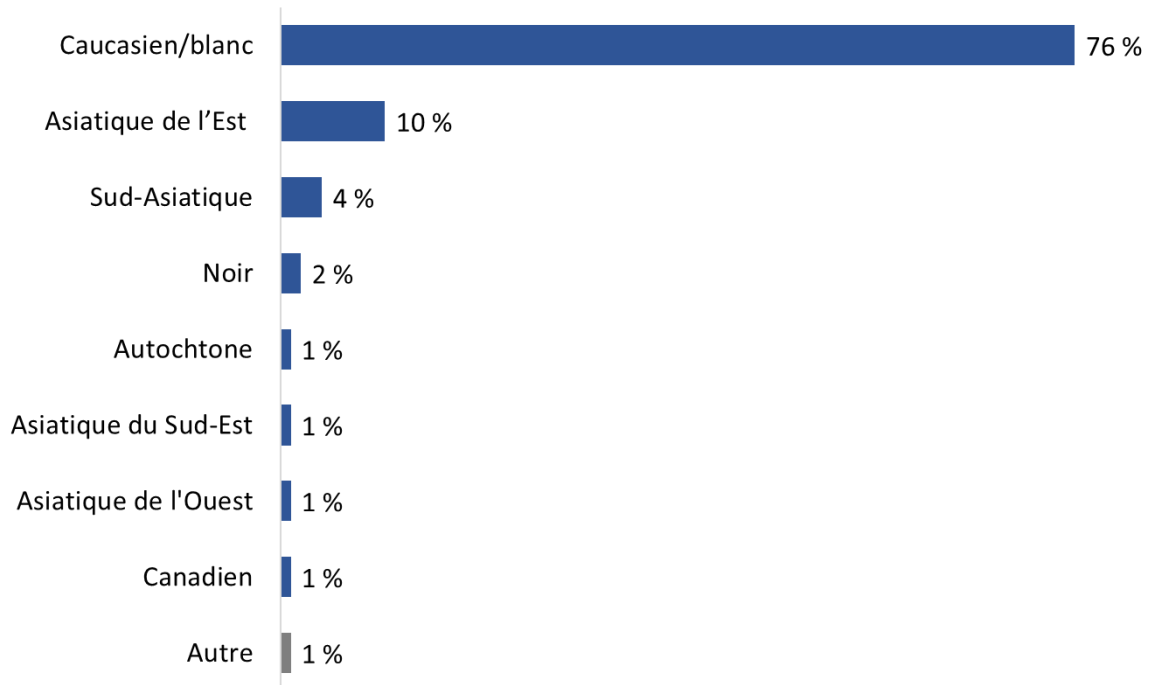
Diagramme 35 : Âge et genre



La majorité des répondants sont de race caucasienne ou blanche.

Les trois quarts des répondants (76 %) se sont identifiés comme des personnes de race caucasienne ou blanche.

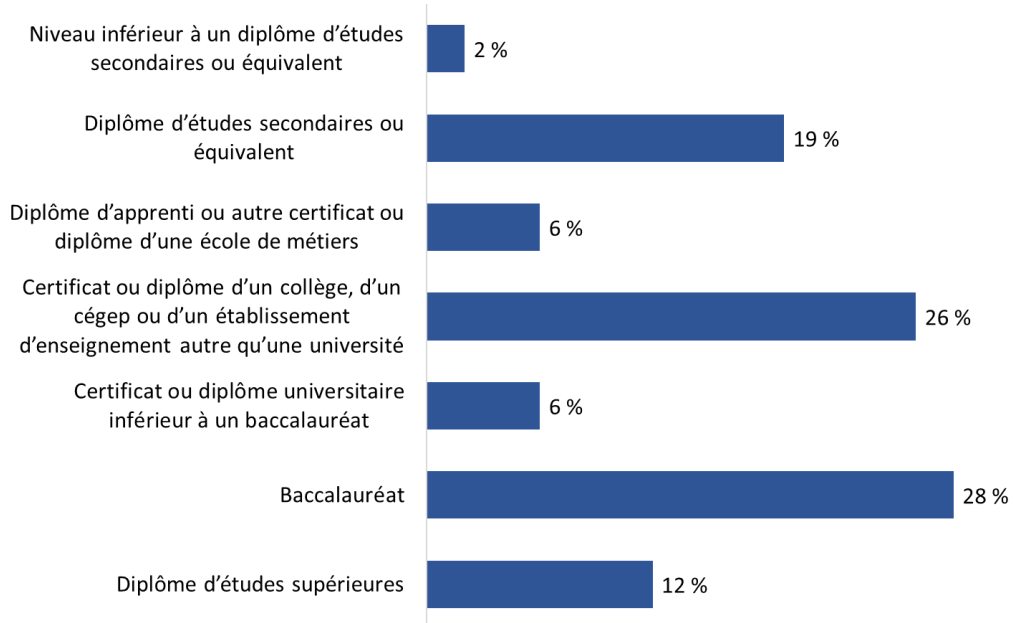
Diagramme 36 : Origine ethnique et culturelle



Le niveau de scolarité des répondants varie.

Quatre répondants sur 10 ont obtenu un baccalauréat (28 %) ou un diplôme d'études supérieures supérieures à un baccalauréat (12 %). Le quart (26 %) ont obtenu un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un établissement d'enseignement autre qu'une université, tandis que 6 % ont obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ou un certificat ou diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat. La plupart des autres répondants ont terminé des études secondaires (19 %) ou moins (2 %).

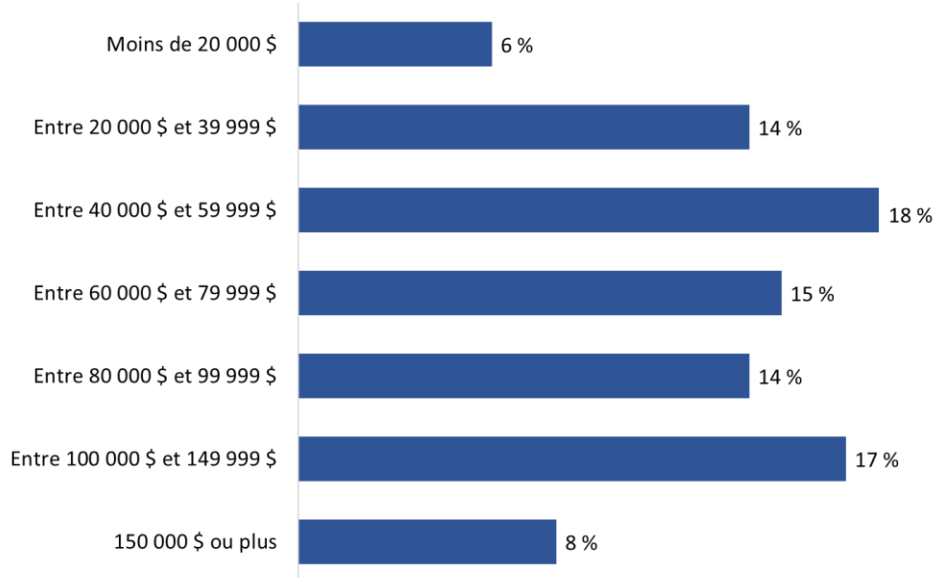
Diagramme 37 : Niveau de scolarité



Le revenu du ménage d'environ la moitié des répondants est supérieur à 60 000 \$.

Le revenu du ménage de la plupart des répondants (72 %) est de 40 000 \$ ou plus, et un peu plus de la moitié (54 %) des répondants font partie de ménages qui gagnent 60 000 \$ ou plus par année en réunissant toutes les sources de revenus de tous les membres du ménage. Une personne sur cinq (20 %) a déclaré que le revenu total de son ménage était inférieur à 40 000 \$.

Diagramme 38 : Revenu du ménage

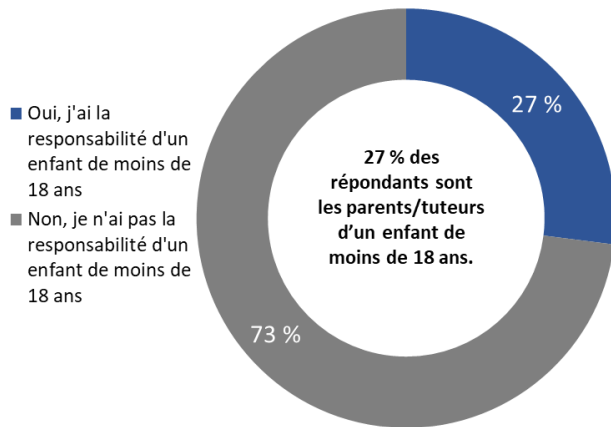


Un quart des répondants sont des parents ou des tuteurs d'enfants de moins de 18 ans, et la plupart de ces enfants ont six ans ou plus.

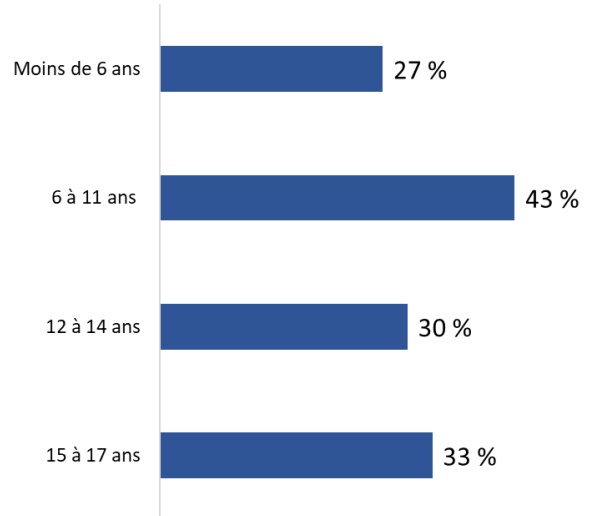
Vingt-sept pour cent des répondants sont le parent ou le tuteur d'un enfant de moins de 18 ans. Parmi ces répondants, la plus grande proportion (43 %) sont des parents ou tuteurs d'enfants âgés de 6 à 11 ans.

Diagramme 39 : Parents ou tuteurs d'enfants de moins de 18 ans

« Êtes-vous le parent ou le tuteur d'un enfant de moins de 18 ans? »



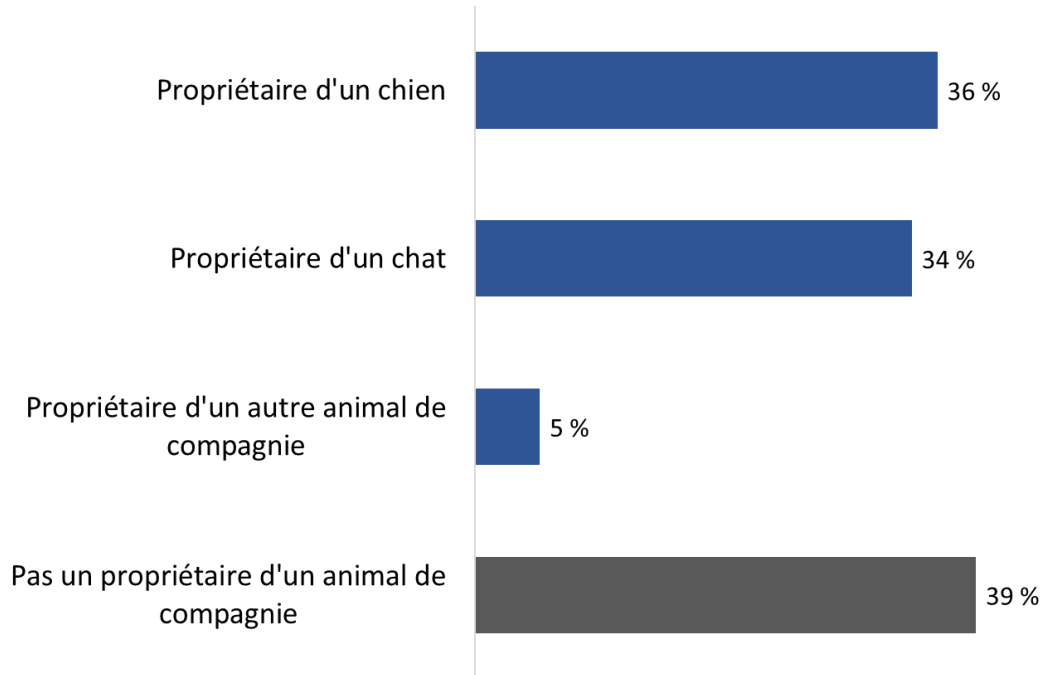
« Quel âge a l'enfant/ont les enfants? »



Les trois quarts des répondants sont des propriétaires d'animaux de compagnie.

Soixante-quinze pour cent des répondants sont propriétaires d'animaux de compagnie : 36 % sont propriétaires de chiens et 34 % sont propriétaires de chats. Remarque : seuls les propriétaires de chiens et de chats ont été inclus dans le quota de propriétaires d'animaux de compagnie aux fins de la présente enquête.

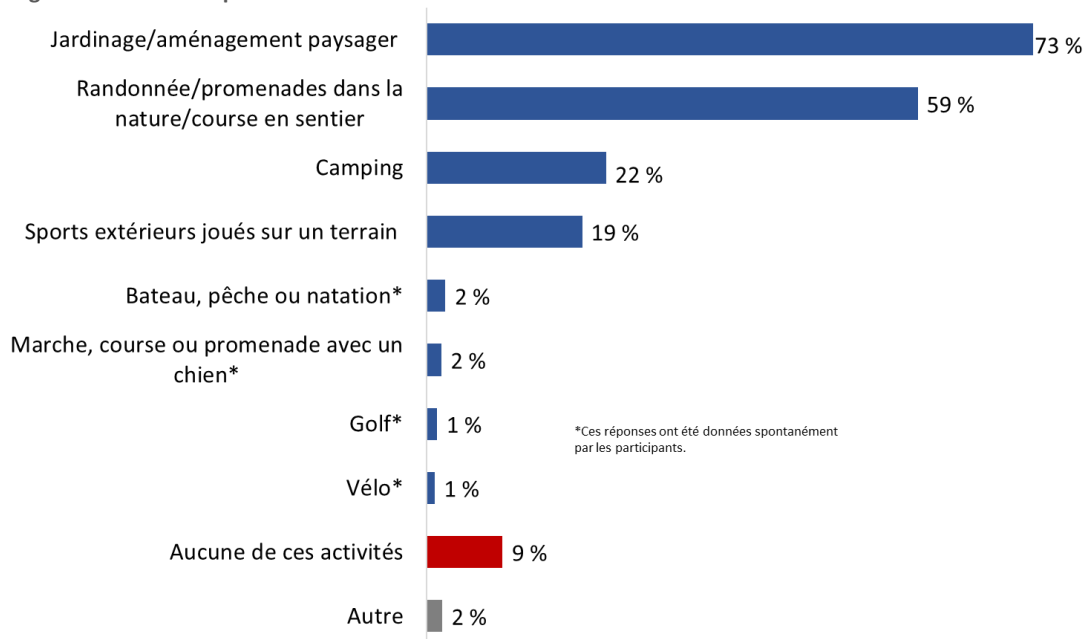
Diagramme 40 : Propriétaires d'animaux de compagnie



La plupart des répondants font du jardinage ou de l'aménagement paysager, ou s'adonnent à des activités extérieures.

Soixante-treize pour cent des répondants font du jardinage ou de l'aménagement paysager (73 %), suivis de 59 % qui font de la randonnée, des promenades dans la nature et/ou de la course en sentier. Par ailleurs, 22 % font du camping et 19 % pratiquent des sports à l'extérieur sur un terrain. La gamme complète d'activités de plein air est énumérée dans le diagramme 41.

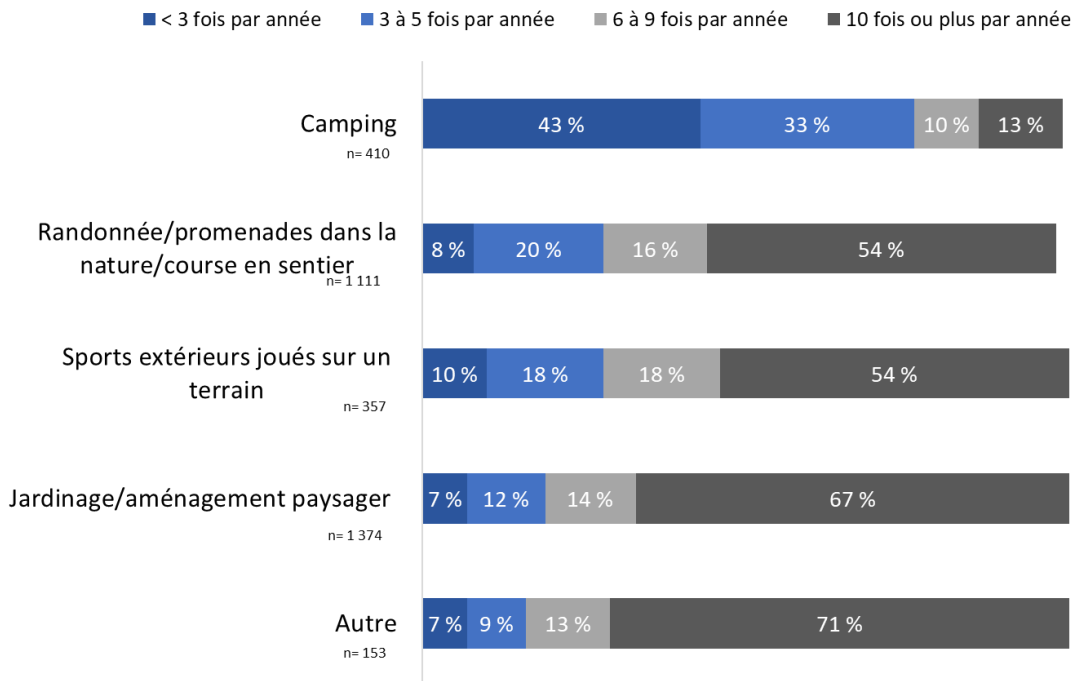
Diagramme 41 : Participation à des activités extérieures



La plupart des répondants pratiquent des activités extérieures 10 fois ou plus par année.

À l'exception des personnes qui font du camping, la plupart des répondants qui font de la randonnée (54 %), pratiquent des sports à l'extérieur (54 %), jardinent (67 %) ou participent à d'autres activités de plein air (71 %) le font 10 fois ou plus par année. En revanche, les personnes qui font du camping y vont généralement moins de trois fois par année (43 %), ou entre trois et cinq fois par année (33 %).

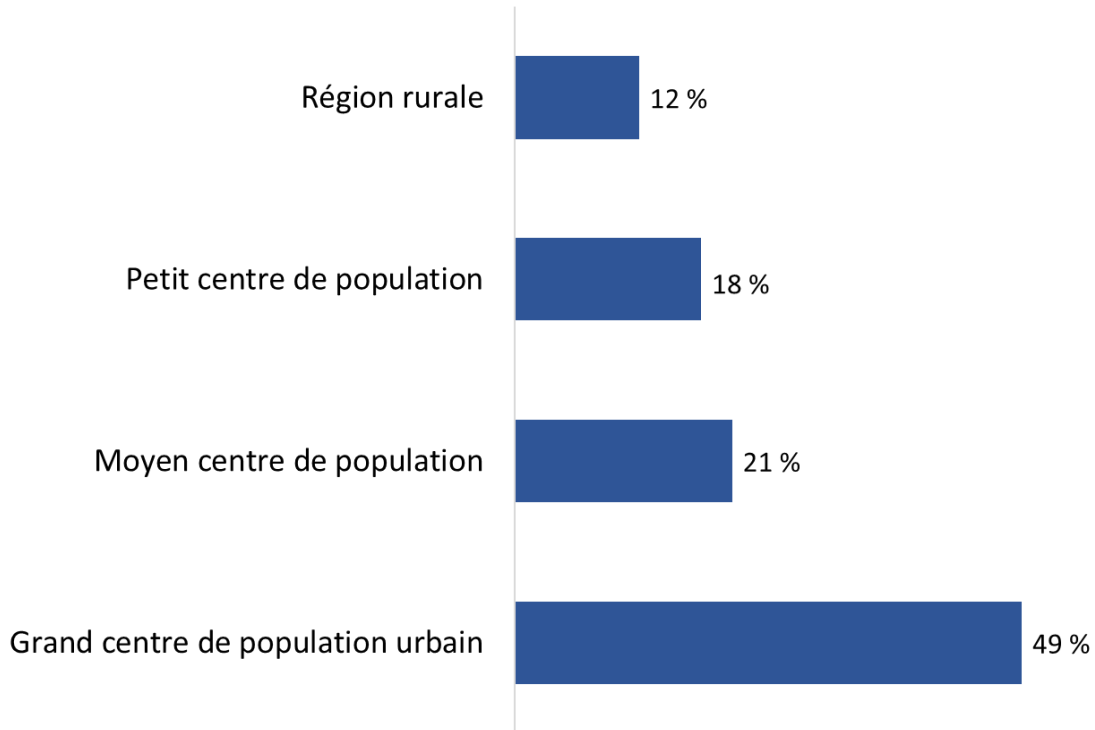
Diagramme 42 : Fréquence de la participation à des activités extérieures



Environ la moitié des participants vivent dans de grands centres de population urbains.

Un peu moins de la moitié des répondants vivent dans de grands centres urbains (49 %) de plus de 100 000 habitants, suivis de 21 % qui vivent dans un moyen centre de population (30 000 à 99 999 habitants) et de 18 % dans un petit centre de population de 1 000 à 29 000 personnes. Un nombre moins important de répondants vivent dans des régions rurales de moins de 1 000 habitants (12 %).

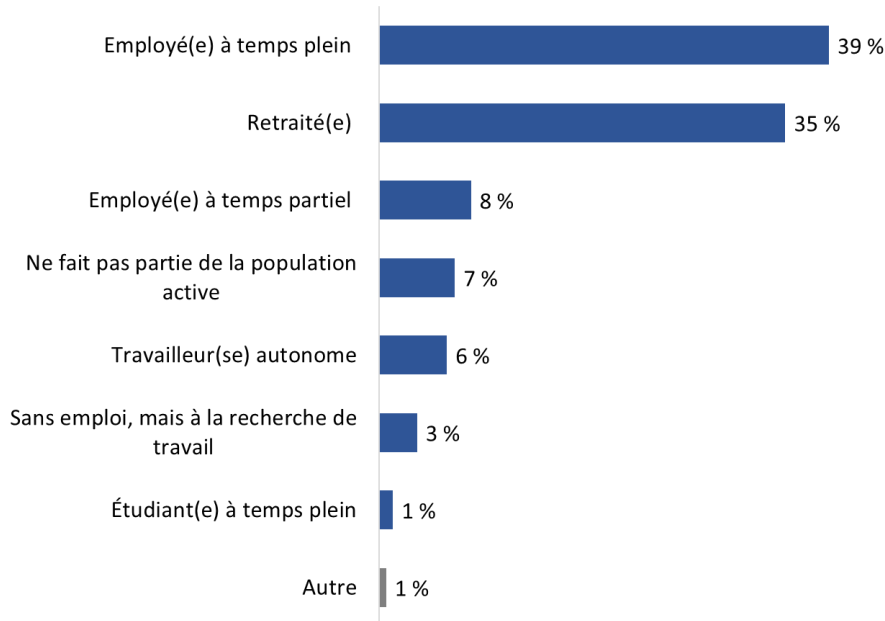
Diagramme 43 : Taille de la collectivité



La majorité des répondants travaillent à temps plein ou sont à la retraite.

Parmi les personnes sondées, 39 % travaillent à temps plein et 35 % sont à la retraite. De plus petites proportions de répondants travaillent à temps partiel ou sont des travailleurs autonomes, ne font pas partie de la population active, sont au chômage ou fréquentent l'école à temps plein.

Diagramme 44 : Situation d'emploi

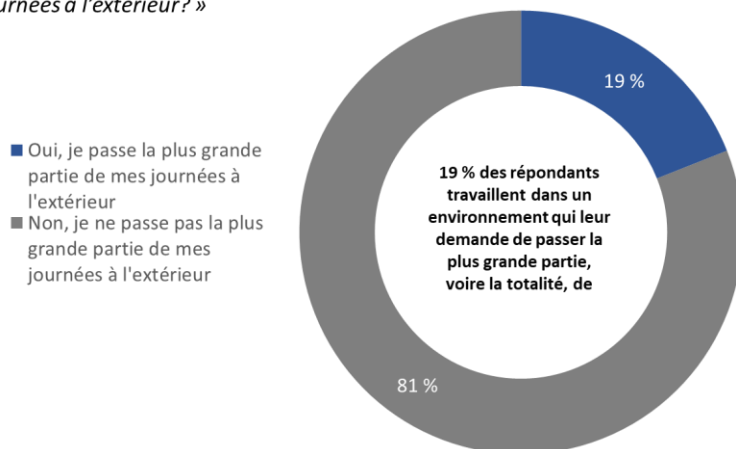


La plupart des répondants ne travaillent pas à l'extérieur pendant la majeure partie de la journée.

La majorité des répondants qui travaillent à temps plein ne travaillent pas à l'extérieur la plupart du temps (81 %), tandis que 19 % travaillent dans un environnement qui les oblige à être à l'extérieur la majeure partie ou la totalité de la journée.

Diagramme 45 : Exposition environnementale

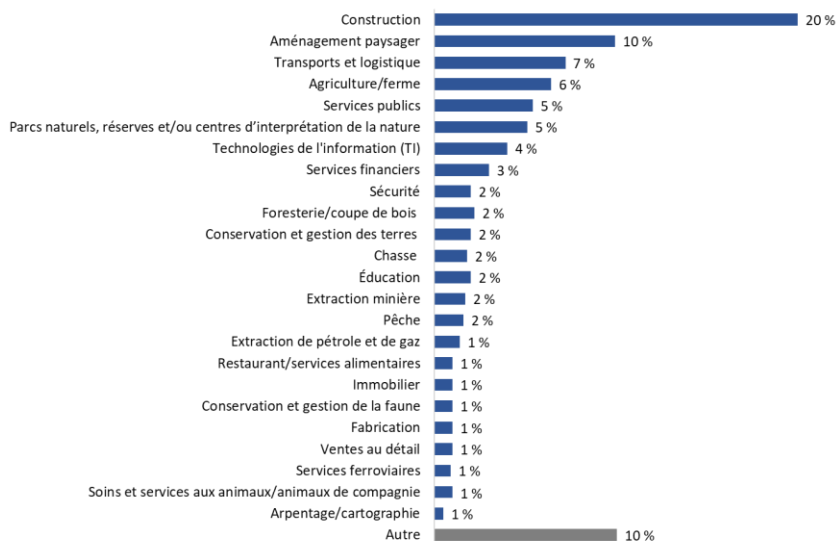
« Dans le cadre de votre travail, devez-vous passer la plus grande partie, voire la totalité, de vos journées à l'extérieur? »



Une personne sur cinq à risque d’une exposition environnementale travaille dans le domaine de la construction.

Parmi les personnes exposées à des risques environnementaux au travail, 20 % œuvrent dans le secteur de la construction et 10 % travaillent dans le domaine de l’aménagement paysager. La liste complète des secteurs se trouve dans le diagramme 46.

Diagramme 46 : Exposition environnementale – secteur professionnel



Annexe

Spécifications techniques

- Un sondage en ligne a été administré à 1 872 participants en ligne qui satisfaisaient aux critères d'admissibilité.
- L'échantillon a été tiré du panel en ligne de Dynata réunissant des Canadiens. Les résultats des enquêtes qui utilisent des échantillons tirés de panels en ligne ne peuvent pas être extrapolés sur le plan statistique à la population cible.
- Les participants ont reçu une invitation par courriel contenant une adresse URL protégée par un mot de passe pour accéder au sondage.
- On a indiqué à tous les répondants que leur participation était volontaire et que les renseignements recueillis seraient protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- On a indiqué aux répondants que l'étude était une commande (c.-à-d. du gouvernement du Canada).
- Pour leur participation au sondage, les répondants ont été récompensés conformément au programme d'incitatifs du panel, qui est structuré de manière à tenir compte de la durée du sondage et de la nature de l'échantillon.
- Il a fallu aux répondants environ 15 minutes pour répondre au sondage et le travail sur le terrain a été réalisé entre le 4 et le 15 août 2021.
- Le questionnaire du sondage a été programmé à l'aide de la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (IWAO). Le premier programmeur et un deuxième programmeur principal ont effectué des tests pour vérifier les enchaînements.
- Conformément aux pratiques exemplaires s'appliquant aux enquêtes, le questionnaire a fait l'objet d'un pré-test avant le travail sur le terrain afin de s'assurer qu'il mesurait ce qu'il devait mesurer. Un minimum de 10 questionnaires ont été remplis dans chaque langue officielle, pour un total de 29 questionnaires. Aucun problème n'a été relevé lors du pré-test.
- Après le travail sur le terrain, les données ont été épurées et vérifiées à l'aide de la syntaxe du logiciel SPSS. L'examen s'est penché sur la gamme de réponses et le temps nécessaire pour répondre au sondage afin d'identifier tout répondant qui a pris un temps de réponse déraisonnablement court, qui a répondu sans réfléchir aux questions. Tous les cas signalés aux fins de la qualité des données ont été remplacés avant la pondération et la tabulation des données.
- Les données de l'enquête ont été pondérées par région de tri d'acheminement (RTA) afin de refléter la composition démographique de la population cible. La pondération reposait sur les données de la RTA et de la subdivision du recensement (SDR) de 2020 fournies par Santé Canada.
- Étant donné que l'échantillon repose sur des personnes qui ont décidé au départ de participer au sondage, aucune estimation de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. En outre, il est possible que le taux de non-réponse ait introduit un biais dans l'échantillon final de l'enquête.

- Le taux de participation était de 9 %, calculé à l'aide de la formule décrite dans les Normes pour la recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada (sondages en ligne).

Taux de réponse = R/(NR+UA+UR)	
Échantillon total utilisé	*26 001
Cas non résolus (NR)	23 268
Unités admissibles non répondantes (UA)	348
<i>Interruption par le répondant/n'a pas terminé de répondre au sondage</i>	<i>348</i>
Unités répondantes (UR)	2 385
<i>Sondage achevé</i>	<i>1 872</i>
<i>Disqualifié – Âge</i>	<i>19</i>
<i>Disqualifié – Code postal</i>	<i>102</i>
<i>Disqualifié – A participé à un sondage du GC au cours des 30 jours précédents</i>	<i>286</i>
<i>Disqualifié – Ne respecte pas l'un ou l'autre des quotas de populations cibles</i>	<i>106</i>
Taux de participation = R/(NR+UA+UR)	9 %

Toutes les étapes du projet étaient conformes aux normes de l'industrie des études de marché et aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada.

Questionnaire du sondage

Page 1 : Page d'accueil

Veillez choisir la langue dans laquelle vous désirez répondre au sondage.

- Anglais
- Français

[SUIVANT]

Page 2 : Page d'introduction au sondage

Nous vous remercions d'avoir accepté de répondre à ce court sondage. Il ne vous faudra probablement pas plus de 15 minutes pour y répondre.

Renseignements généraux

La présente étude est réalisée par Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI), un cabinet canadien spécialisé dans la recherche sur l'opinion publique, pour le compte de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Ce sondage en ligne vise à obtenir des commentaires qui serviront à élaborer une campagne de sensibilisation du public.

Répondre au sondage en ligne

- Votre participation au sondage est entièrement volontaire et confidentielle.
- Votre décision de participer ou non au sondage n'aura aucune incidence sur vos rapports actuels et futurs avec le gouvernement du Canada.

Qu'en est-il de vos renseignements personnels?

- Nous vous assurons que toutes les opinions demeureront anonymes; elles ne vous seront attribuées d'aucune façon.
- Les renseignements personnels que vous fournirez à l'ASPC seront protégés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sont obtenus en vertu de l'article 4 de la *Loi sur le ministère de la Santé* conformément à la *Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée* du Conseil du Trésor. Pour obtenir de plus amples renseignements, cliquez [ici](#).
- Vos renseignements personnels seront recueillis par Phoenix SPI conformément à la loi provinciale sur les renseignements personnels qui s'applique ou à la [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques](#) (LPRPDE).

Qu'arrivera-t-il après le sondage en ligne?

Le rapport final rédigé par Phoenix SPI sera disponible auprès de [Bibliothèque et Archives Canada](#) à des fins de consultation publique.

Si vous avez des questions au sujet du sondage, vous pouvez communiquer avec Phoenix SPI à l'adresse research@phoenixspi.ca.

Nous apprécions énormément votre participation et nous avons hâte de recevoir vos commentaires.

[CONTINUER]

Page 3 : Rappels

À chaque page, après avoir choisi votre réponse, cliquez sur le bouton « Suivant » au bas de l'écran pour passer à la prochaine question. Si vous quittez avant d'avoir terminé de répondre au sondage, vous pourrez retourner à l'adresse URL plus tard; vous reviendrez alors à cette même page. Vos réponses jusqu'à cette étape seront sauvegardées.

NOTES CONCERNANT LA PROGRAMMATION :
TOUTES LES QUESTIONS DU SONDAJE DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES SEULES SUR UNE PAGE, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
LES TITRES DE SECTION NE DEVRAIENT PAS APPARAÎTRE À L'ÉCRAN POUR QUE LES PARTICIPANTS PUISSENT LES VOIR.
NE PAS PRÉSENTER LES NUMÉROS DES QUESTIONS.
INCLURE UNE BARRE DE PROGRESSION.
TOUTES LES QUESTIONS SONT OBLIGATOIRES.

Présélection

1. Quel âge avez-vous?

01 [CHAMP DE TEXTE]

99 Je préfère ne pas répondre [POSER LA QSCR1a]

METTRE FIN AU SONDAJE SI LA PERSONNE A MOINS DE 18 ANS.

MESSAGE DE CLÔTURE [ÂGE] :
Nous vous remercions beaucoup de votre intérêt pour le sondage. Malheureusement, vous devez avoir au moins 18 ans pour y répondre.

SCR1a. Pourriez-vous nous indiquer à quelle catégorie d'âge vous appartenez?

01 Moins de 18 ans [METTRE FIN AU SONDAJE]

02 18 à 24 ans

03 25 à 34 ans

04 35 à 44 ans

05 45 à 54 ans

06 55 à 64 ans

07 65 ans ou plus

99 Je préfère ne pas répondre [METTRE FIN AU SONDAJE]

MESSAGE DE CLÔTURE [ÂGE] :

Nous vous remercions beaucoup de votre intérêt pour le sondage. Malheureusement, vous devez avoir au moins 18 ans pour y répondre.

2. Quel est votre code postal?

01 [OUVERT; TEXTE – VALIDER EN FONCTION DE LA LISTE]

99 Je préfère ne pas répondre

SCR2a. [SI LA SCR2=99] Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

01 [OUVERT; TEXTE – VALIDER EN FONCTION DE LA LISTE]

99 Je préfère ne pas répondre [METTRE FIN AU SONDAGE]

3. Au cours des 30 derniers jours, avez-vous participé à l'un des sondages suivants?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

01 Un sondage du gouvernement du Canada

02 Un sondage sur la maladie de Lyme ou les tiques

03 Aucun de ces sondages [CONTINUER; METTRE FIN AU SONDAGE SI LA SCR3=01-02]

MESSAGE DE CLÔTURE [GÉNÉRAL] :

Nous vous remercions beaucoup de votre intérêt pour le sondage. Malheureusement, vous n'êtes pas admissible pour y répondre.

Quotas

1. Êtes-vous le parent ou le tuteur d'un enfant de moins de 18 ans qui vit sous votre toit?

01 Oui

02 Non

03 Je préfère ne pas répondre

2. [SI LA Q1=01] Quel âge a l'enfant/ont les enfants?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

01 Moins de six ans

[QUOTA RELATIF AUX PARENTS]

02 6 à 11 ans

[QUOTA RELATIF AUX PARENTS]

03 12 à 14 ans

[QUOTA RELATIF AUX PARENTS]

04 15 à 17 ans

99 Je préfère ne pas répondre

3. Avez-vous un animal de compagnie?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

- 01 Non
- 02 Oui, un chien [QUOTA RELATIF AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE]
- 03 Oui, un chat [QUOTA RELATIF AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE]
- 04 Oui, un autre animal
- 99 Je préfère ne pas répondre [METTRE FIN AU SONDAGE]

4. Au cours de la dernière année, laquelle des activités extérieures suivantes avez-vous faites?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

- 01 Jardinage et/ou aménagement paysager (tondre la pelouse, ramasser les feuilles, etc.)
- 02 Randonnée/promenades dans la nature/course en sentier
- 03 Sports extérieurs joués sur un terrain (soccer, baseball, football, etc.)
- 04 Camping
- 05 Aucune de ces activités
- 06 Autre – veuillez préciser :
- 99 Je préfère ne pas répondre

5. [NE PAS POSER SI LA Q4=07,99] Au cours d'une année normale, à quelle fréquence pratiquez-vous ces activités extérieures?

[FORMAT DE GRILLE]
[RANGÉES : ÉLÉMENTS DE LA Q4]

[COLONNES : OPTIONS DE RÉPONSE]

- 01 Moins de 3 fois par année
- 02 Entre 3 et 5 fois par année [QUOTA RELATIF AUX AMATEURS DE PLEIN AIR]
- 03 Entre 6 et 9 fois par année [QUOTA RELATIF AUX AMATEURS DE PLEIN AIR]
- 04 10 fois ou plus par année [QUOTA RELATIF AUX AMATEURS DE PLEIN AIR]
- 99 Je préfère ne pas répondre

6. Laquelle des options suivantes décrit le mieux la taille de votre collectivité?

- 01 Région rurale (population inférieure à 1 000 habitants) [QUOTA RELATIF AUX RÉSIDENTS DES RÉGIONS RURALES]
- 02 Petit centre de population (population entre 1 000 et 29 999 habitants) [QUOTA RELATIF AUX RÉSIDENTS DES RÉGIONS RURALES]
- 03 Moyen centre de population (population entre 30 000 et 99 999 habitants)
- 04 Grand centre de population urbain (population supérieure à 100 000 habitants)
- 99 Je préfère ne pas répondre

7. Parmi les catégories suivantes, laquelle décrit le mieux votre situation d'emploi à l'heure actuelle?

- 01 Employé(e) à temps plein (35 heures ou plus par semaine)
- 02 Employé(e) à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)

- 03 Travailleur(se) autonome
- 04 Sans emploi, mais à la recherche de travail
- 05 Étudiant(e) à temps plein
- 06 Retraité(e)
- 07 Personne qui ne fait pas partie de la population active [personne à la maison à temps plein, au chômage, qui ne cherche pas de travail]
- 08 Autre
- 99 Je préfère ne pas répondre

8. [SI LA Q7=01,02,03] Dans le cadre de votre travail, devez-vous passer la plus grande partie, voire la totalité, de vos journées à l'extérieur?

- 01 Oui [QUOTA RELATIF À L'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE]
- 02 Non [METTRE FIN AU SONDAGE SI LA PERSONNE NE FAIT PAS PARTIE DE TOUT AUTRE QUOTA]
- 99 Je préfère ne pas répondre [METTRE FIN AU SONDAGE SI LA PERSONNE NE FAIT PAS PARTIE DE TOUT AUTRE QUOTA]

MESSAGE POUR METTRE FIN AU SONDAGE EN RAISON DES QUOTAS :

Merci beaucoup d'avoir accepté de répondre au présent sondage. Malheureusement, nous avons déjà reçu un nombre suffisant de sondages provenant de personnes ayant un profil semblable au vôtre.

9. [SI LA Q8=01] Parmi les options suivantes, laquelle décrit le mieux l'industrie ou le secteur d'activités dans lequel vous travaillez?

- 01 Agriculture/ferme [SCIANT n° 11]¹⁵
- 02 Foresterie/coupe de bois [SCIANT n° 11]
- 03 Pêche [SCIANT n° 11]
- 04 Chasse [SCIANT n° 11]
- 05 Extraction de pétrole et de gaz [SCIANT n° 21]¹⁶
- 06 Extraction minière [SCIANT n° 21]
- 07 Services publics [SCIANT n° 22]
- 08 Construction [SCIANT n° 23]

¹⁵ Secteur du SCIANT : Agriculture, foresterie, pêche et chasse

¹⁶ Secteur du SCIANT : Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz

- 09 Aménagement paysager
[SCIAN n° 56]¹⁷
- 10 Arpentage/cartographie
[SCIAN n° 54]¹⁸
- 11 Services ferroviaires
[SCIAN n°s 48-49]¹⁹
- 12 Conservation et gestion de la faune
[SCIAN n° 91]²⁰
- 13 Conservation et gestion des terres
[SCIAN n° 91]
- 14 Parcs naturels, réserves et/ou centres d'interprétation de la nature [SCIAN n° 71]²¹
- 15 Autre – veuillez préciser :
- 99 Je préfère ne pas répondre

Connaissances générales et sensibilisation

10. Avez-vous déjà entendu parler de la maladie de Lyme?

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 Je préfère ne pas répondre

11. [SI LA Q10=01] Où avez-vous entendu parler de la maladie de Lyme?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

- 01 [NE PAS MONTRER SI LA Q3=01,99] Le vétérinaire de mon animal de compagnie
- 02 Mon médecin
- 03 Un dépliant ou un document distribué
- 04 L'administration municipale
- 05 Le gouvernement provincial
- 06 Le gouvernement fédéral
- 07 Les nouvelles locales
- 08 Des amis ou des membres de la famille
- 09 Une recherche dans Internet
- 10 Les médias sociaux
- 11 La publicité
- 12 Autre – veuillez préciser :
- 99 Je ne me souviens pas

12. Selon vous, comment développe-t-on la maladie de Lyme?

¹⁷ Secteur du SCIAN : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement

¹⁸ Secteur du SCIAN : Services professionnels, scientifiques et techniques

¹⁹ Secteur du SCIAN : Transport et entreposage

²⁰ Secteur du SCIAN : Administrations publiques

²¹ Secteur du SCIAN : Arts, spectacles et loisirs

[CHAMP DE TEXTE]

02 Je ne sais pas

Vous pouvez développer la maladie de Lyme si vous vous faites mordre par une tique à pattes noires infectée. Les tiques à pattes noires qui transmettent la maladie de Lyme peuvent également être porteuses de autres maladies transmises par les tiques, par exemple l'anaplasmose ou la babésiose.

13. À votre connaissance :

[FORMAT DE GRILLE]

[RANGÉES]

- a) Y a-t-il des tiques dans votre région?
- b) Trouve-t-on des tiques dans des villes ou des banlieues?
- c) La visite d'un site extérieur, par exemple un parc, un sentier ou un terrain de sport, expose-t-elle une personne au risque d'être piquée par une tique?

[COLONNES : OPTIONS DE RÉPONSE]

01 Oui

02 Non

99 Je préfère ne pas répondre

14. Savez-vous quoi faire si une tique vous mord ou mord une personne que vous connaissez?

01 Oui

02 Non

99 Je préfère ne pas répondre

15. [SI LA Q14=01] Que feriez-vous si une tique vous avait mordu ou avait mordu une personne que vous connaissez?

[CHAMP DE TEXTE]

02 Je ne sais pas

16. Selon vous, quelle est la meilleure façon de retirer une tique attachée à votre peau ou à la peau d'une autre personne?

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

01 Avec une pince à épiler

02 En la faisant pivoter

03 Avec une pichenette

04 En l'écrasant

05 Je ne sais pas [ANCRAGE]

[NOUVEL ÉCRAN]

Retrait d'une tique

Pour enlever une tique, utilisez une pince à épiler à pointe fine propre pour saisir la tête de la tique, le plus près possible de la peau, et retirez la tique lentement. Évitez de faire pivoter ou

d'écraser la tique. Les tiques s'attachent fermement à la peau avec leur bouche; il faut donc un mouvement lent mais ferme pour les retirer.

17. À votre connaissance, lesquels des symptômes suivants sont généralement associés à la maladie de Lyme?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Fièvre
- 02 Éruption cutanée
- 03 Maux de tête
- 04 Fatigue
- 05 Douleurs musculaires
- 06 Douleurs articulaires
- 07 Toux
- 08 Vomissements
- 09 Je ne sais pas [ANCRAGE]

18. Combien de temps après la morsure d'une tique les symptômes associés à la maladie de Lyme apparaissent-ils généralement?

- 01 Au cours de la même journée
- 02 1 ou 2 jours plus tard
- 03 De 3 à 30 jours plus tard
- 04 De 2 à 12 mois plus tard
- 05 Plus d'un an plus tard
- 06 Je ne sais pas

Perceptions du risque

19. Dans quelle mesure êtes-vous inquiet(ète) que vous ou un membre de votre famille immédiate développiez la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques?

- 01 Pas du tout inquiet(ète)
- 02 Pas très inquiet(ète)
- 03 Modérément inquiet(ète)
- 04 Très inquiet(ète)
- 99 Je préfère ne pas répondre

20. Selon vous, dans quelle mesure le problème de la maladie de Lyme et des autres maladies transmises par les tiques est-il important pour les Canadiens?

- 01 Pas du tout important
- 02 Pas très important
- 03 Modérément important
- 04 Très important

99 Je préfère ne pas répondre

21. Selon ce que vous avez pu voir, lire ou entendre récemment, la maladie de Lyme...

- 01 Reçoit trop d'attention
- 02 Reçoit à peu près l'attention qu'elle mérite
- 03 Ne reçoit pas suffisamment d'attention
- 04 Je ne sais pas

Mesures préventives : connaissances et comportements

22. Savez-vous ce qu'il faut faire pour vous protéger contre les morsures de tiques?

- 01 Oui
- 02 Non

23. Quelles précautions prenez-vous, si c'est le cas, pour vous protéger contre les morsures de tiques?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Utiliser du chasse-moustiques
- 02 Porter des vêtements de couleur pâle
- 03 Tirer les chaussettes sur les jambes de votre pantalon
- 04 Porter un chandail à manches longues
- 05 Porter un pantalon
- 06 Porter un chapeau
- 07 Porter des vêtements traités à la perméthrine
- 08 Éviter les secteurs où il pourrait y avoir des tiques, par exemple les secteurs boisés ou à herbes hautes
- 09 Inspecter mon corps pour repérer les tiques
- 10 Prendre une douche après la sortie à l'extérieur
- 11 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
- 12 Je ne prends pas de précautions [ANCRAGE]
- 99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

24. [S'IL S'AGIT D'UN PARENT] Quelles précautions prenez-vous, si c'est le cas, pour protéger votre enfant/vos enfants contre les tiques?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Appliquer du chasse-moustiques sur mon enfant/mes enfants ou leur rappeler d'en appliquer avant d'aller à l'extérieur

- 02 Vêtir mon enfant/mes enfants de manière à couvrir la peau exposée ou faire un rappel à ce sujet
 - 03 Habiller mon enfant/mes enfants avec des vêtements de couleur pâle ou faire un rappel à ce sujet
 - 04 Faire porter un chapeau à mon enfant/mes enfants ou faire un rappel à ce sujet
 - 06 Éviter les secteurs où il pourrait y avoir des tiques, par exemple les secteurs boisés ou à herbes hautes
 - 07 Inspecter le corps de mon enfant/mes enfants pour repérer les tiques ou faire un rappel à ce sujet
 - 08 Faire prendre une douche à mon enfant/mes enfants après la sortie à l'extérieur ou faire un rappel à ce sujet
 - 09 Parler des tiques et des mesures de prévention avec mon enfant/mes enfants
 - 10 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
 - 11 Je ne prends pas de précautions [ANCRAGE]
 - 99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]
25. [SI LA Q23=12 ET, POUR LES PARENTS, SI LES Q23 ET Q24=11] Qu'est-ce qui vous empêche de prendre des précautions pour réduire les risques de morsure par une tique?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Le manque d'information
 - 02 Le manque de ressources
 - Veuillez préciser : Quel type de ressources?
 - 03 Le coût de l'équipement/des vêtements appropriés pour les sorties extérieures
 - 03 J'ai confiance que je ne me ferai pas mordre
 - 04 Je ne crois pas qu'il y a des tiques dans ma région
 - 05 Je ne considère pas que la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques constituent une grave menace
 - 06 Rien; je ne l'ai juste pas fait [ANCRAGE]
 - 07 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
 - 99 Je préfère ne pas répondre [ANCHOR]
26. [SI LA Q23=01 OU LA Q24=01] Vous avez mentionné que vous utilisiez du chasse-moustiques. Quel type de chasse-moustiques utilisez-vous généralement?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Un chasse-moustiques sans produits chimiques/naturel comme des huiles essentielles
- 02 Un chasse-moustiques à base de DEET
- 03 Un chasse-moustique à base d'icaridine
- 04 Chandelles/torches (p. ex., citronnelle)
- 05 Des dispositifs portables (p. ex., bracelets, collants, produits à accrocher)
- 06 Des dispositifs à ultrasons, qui créent de la chaleur ou des ampoules

- 07 Des spirales anti-moustiques
- 08 Des ventilateurs
- 09 Des filets/moustiquaires
- 10 Des produits qui créent de la fumée
- 05 Je ne sais pas [ANCRAGE]

27. [SI LA Q26=01,02,03] Où appliquez-vous généralement du chasse-moustiques?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Visage
- 02 Cou
- 03 Cheveux
- 04 Bras
- 05 Mains
- 06 Jambes
- 07 Pieds
- 08 Vêtements
- 09 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
- 99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

28. Vous avez mentionné que, à titre de précaution, vous inspectiez [SI SEULEMENT LA Q23=09 « votre corps », SI SEULEMENT LA Q24=07 « le corps de votre enfant/vos enfants », SI LA Q23=09 ET LA Q24=07 « votre corps et celui de votre enfant/vos enfants »] pour repérer des tiques. À quelle fréquence faites-vous généralement cela après avoir passé du temps à l'extérieur? Veuillez inclure tous les types d'activités extérieures, que ce soit de la randonnée ou du camping, des sports, de la course, du jardinage ou des promenades avec votre animal de compagnie.

- 01 Toujours
- 02 Souvent
- 03 Parfois
- 04 Seulement lorsque vous faites certains types d'activités extérieures
04a : Veuillez préciser les types d'activités. [TEXTE]
- 05 Je ne sais pas

29. Lorsque vous voyagez à l'extérieur de votre région pour une activité extérieure comme la randonnée ou le camping, dans quelle mesure êtes-vous conscient(e) du risque possible qu'il y ait des tiques et des maladies transmises par les tiques dans la région où vous vous rendez?

- 01 Très conscient(e)
- 02 Modérément conscient(e)
- 03 Pas très conscient(e)
- 04 Pas du tout conscient(e)
- 99 Je préfère ne pas répondre

30. Vivez-vous dans une propriété pour laquelle vous devez entretenir l'extérieur (p. ex., une cour, un jardin, un balcon, etc.)? Il pourrait s'agir d'une maison unifamiliale, d'un jumelé, d'une maison de ville, d'un condo ou d'un appartement.

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 Je préfère ne pas répondre

31. [SI LA Q30=01] Avez-vous déjà pris des mesures préventives pour réduire le nombre de tiques sur votre propriété? Ce pourrait être des mesures comme tondre la pelouse fréquemment, ramasser les feuilles ou utiliser des produits pour le contrôle des insectes.

- 01 Oui
- 02 Non
- 03 Je ne sais pas

32. [SI LA Q31=02] Pourquoi n'avez-vous pas pris de mesures préventives pour réduire le nombre de tiques sur votre propriété?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Je ne savais pas qu'il était possible de réduire le nombre de tiques
- 02 Je n'ai pas assez de renseignements sur ce qu'il faut faire
- 03 Je n'ai pas suffisamment de temps
- 04 C'est trop cher
- 05 Les tiques ne sont pas un grave problème
- 06 Ce n'est pas nécessaire
- 09 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
- 99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

Connaissances relatives au lien entre les animaux de compagnie et les morsures de tiques et la maladie de Lyme

[DEMANDER UNIQUEMENT AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE]

33. À votre connaissance, est-il possible que votre animal de compagnie développe la maladie de Lyme?

- 01 Oui
- 02 Non
- 03 Je ne sais pas

34. À quelle fréquence inspectez-vous votre animal ou vos animaux de compagnie pour repérer des tiques et d'autres insectes après avoir passé du temps à l'extérieur?

- 01 Toujours
- 02 Souvent
- 03 Parfois
- 04 Jamais
- 05 Je ne sais pas
- 06 Mon animal ne sort jamais dehors

Exposition en milieu de travail et renseignements

[DEMANDER SEULEMENT AUX PERSONNES À RISQUE D'UNE EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE]

35. Vous avez mentionné que, dans le cadre de votre emploi, vous devez passer une bonne partie, voire la totalité, de vos heures de travail à l'extérieur. Votre employeur a-t-il fourni des renseignements ou offert de la formation sur les mesures à prendre pour éviter les morsures de tiques pendant que vous travaillez?

- 01 Oui
- 02 Non
- 03 Je ne sais pas

36. Votre employeur fournit-il de l'équipement de protection individuel, comme du chasse-moustiques, des insecticides ou des vêtements de protection?

- 01 Oui
- 02 Non
- 03 Je ne sais pas

37. Dans quelle mesure vous sentez-vous bien informé(e) au sujet des mesures de protection que vous pouvez prendre contre les morsures de tiques et les maladies transmises par les tiques pendant que vous travaillez?

- 01 Pas du tout informé(e)
- 02 Pas très informé(e)
- 03 Modérément informé(e)
- 04 Très bien informé(e)
- 99 Je préfère ne pas répondre

Sources d'information

[TOUS]

38. Avez-vous déjà tenté d'obtenir des renseignements au sujet de la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques?

- 01 Oui
- 02 Non, mais je prévois le faire dans les prochaines semaines
02a : Veuillez préciser pourquoi vous prévoyez le faire.
- 03 Non, et je ne prévois pas le faire

99 Je préfère ne pas répondre

39. [SI LA Q38=02,03] Pourquoi n'avez-vous pas tenté d'obtenir des renseignements au sujet de la maladie de Lyme ou autres maladies transmises par les tiques?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Je n'ai pas besoin d'obtenir ces renseignements
- 02 Je ne savais pas que ce type de renseignements était disponible
- 03 Je ne savais pas que la maladie de Lyme existait avant de répondre au présent sondage
- 04 Je ne sais pas où obtenir l'information
- 05 Je n'ai pas le temps de chercher ces renseignements
- 06 J'ai de la difficulté à comprendre ce type de renseignements
- 07 Les renseignements que j'ai trouvés sont contradictoires
- 08 Ce n'est pas nécessaire; je suis déjà bien informé(e) au sujet de la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques
- 08 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
- 99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

40. [SI LA Q38=01] Sur quels sujets liés à la maladie de Lyme ou à autres maladies transmises par les tiques tentez-vous généralement d'obtenir des renseignements?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Les symptômes
- 02 Les causes
- 03 Les régions où l'on peut trouver des tiques
- 04 La prévention
- 05 Le traitement
- 06 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
- 99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

41. Où obtenez-vous habituellement des renseignements sur des problèmes de santé en général?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

- 01 Professionnel de la santé comme un médecin/un médecin de famille/une infirmière praticienne
- 02 Amis
- 03 Membres de la famille
- 04 Médias sociaux [MENU DÉROULANT]
 - Reddit

- YouTube
- TikTok
- Facebook
- Twitter
- Instagram
- Autre – veuillez préciser : [TEXTE]

05 Google ou un autre moteur de recherche

06 Pharmacien/pharmacie

07 Bureau de santé publique de la ville/municipalité

08 Sites Web médicaux

09 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]

99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

42. [SI LA Q4=02,03,04] Où obtenez-vous généralement de l'information sur les activités extérieures, dont le camping, les sports et les activités physiques?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

01 Médias sociaux [MENU DÉROULANT]

- Reddit
- YouTube
- TikTok
- Facebook
- Twitter
- Instagram
- Autre – veuillez préciser : [TEXTE]

02 Google ou un autre moteur de recherche

03 Balados

04 Wikipédia

05 Site Web d'entreprise

06 Revues

07 Livres

08 Émissions de télévision

09 Influenceurs

08 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]

99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

43. [SI LA Q4=01] Où obtenez-vous généralement des renseignements sur le jardinage domestique?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

[ALTERNER L'ORDRE DES CHOIX DE RÉPONSE]

01 Médias sociaux [MENU DÉROULANT]

- Reddit
 - YouTube
 - TikTok
 - Facebook
 - Twitter
 - Instagram
 - Autre – veuillez préciser : [TEXTE]
- 02 Google ou un autre moteur de recherche
- 03 Balados
- 04 Wikipédia
- 05 Site Web d'entreprise
- 06 Revues
- 07 Livres
- 08 Émissions de télévision
- 09 Influenceurs
- 08 Autre – veuillez préciser : [ANCRAGE]
- 99 Je préfère ne pas répondre [ANCRAGE]

Évaluation des documents

L'Agence de la santé publique du Canada met au point une série de publicités visant à renseigner les Canadiennes et les Canadiens au sujet des tiques et de la maladie de Lyme. Nous aimerions obtenir vos commentaires sur les documents publicitaires.

44. Voici une carte postale renfermant de l'information. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants concernant cette carte postale?

[MONTRER_L'IMAGE_DE LA CARTE POSTALE]

[GRILLE]

[ALTERNER L'ORDRE DES RANGÉES]

- a. La conception graphique retient mon attention.
- b. L'information est pertinente pour moi.
- c. L'information est facile à comprendre.
- d. J'ai l'impression que je sais comment me protéger contre les morsures de tiques.

[OPTIONS]

- 01 Fortement d'accord
- 02 Plutôt d'accord
- 03 Plutôt en désaccord
- 04 Fortement en désaccord
- 05 Je ne sais pas

45. Après avoir vu cette carte postale, dans quelle mesure êtes-vous susceptible de faire ce qui suit?

[GRILLE]

[ALTERNER L'ORDRE DES RANGÉES]

- a. Tenter d'obtenir en ligne davantage de renseignements au sujet de la maladie de Lyme.
- b. Prendre des mesures pour me protéger lorsque je suis à l'extérieur.
- c. Consulter le site Web du gouvernement du Canada.

[OPTIONS]

- 01 Très susceptible
- 02 Plutôt susceptible
- 03 Peu susceptible
- 04 Très peu susceptible
- 05 Je ne sais pas

46. Vous souvenez-vous d'avoir déjà vu cette bannière publicitaire Web?

[MONTRER_LA BANNIÈRE]

- 01 Oui
- 02 Non
- 03 Je ne sais pas

47. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants au sujet de la bannière publicitaire Web?

[MONTRER_L'IMAGE_DE LA BANNIERE PUBLICITAIRE WEB]

[GRILLE]

[ALTERNER L'ORDRE DES RANGÉES]

- a. La conception graphique et le texte retiennent mon attention.
- b. L'information est pertinente pour moi.
- c. Je désire en savoir davantage au sujet des tiques et de la maladie de Lyme.

- 01 Fortement d'accord
- 02 Plutôt d'accord
- 03 Plutôt en désaccord
- 04 Fortement en désaccord
- 98 Je ne sais pas

48. Voici maintenant quatre « stories » Instagram. Veuillez jeter un coup d'œil à chacune d'elles et classez-les en ordre de préférence. Dans la case à côté de chaque image, indiquez son rang de 1 à 4, 1 étant la publication que vous seriez le plus susceptible de remarquer et 4 étant la publication que vous risqueriez le moins de remarquer.

[MONTRER LES PUBLICATIONS. UTILISER UN TABLEAU : 2 X 2 ET ALTERNER L'ORDRE DES ÉLÉMENTS]

INSTAGRAM_A_QUESTION	INSTAGRAM_C_HISTOIRE
INSTAGRAM_B_JEU	INSTAGRAM_D_CHAUSSETTES

01 Story – A

- 02 Story – B
- 03 Story – C
- 04 Story – D

49. Pourquoi préférez-vous cette publication?

[MONTRER LA PUBLICATION]

[CHAMP DE TEXTE]

02 Je ne sais pas

Renseignements démographiques

Les dernières questions seront utilisées uniquement à des fins statistiques.

50. À quel genre vous identifiez-vous? Le genre choisi peut être différent des renseignements indiqués sur votre certificat de naissance ou d'autres documents officiels.

- 01 Homme
- 02 Femme
- 03 Autre
- 99 Je préfère ne pas répondre

51. Quelle est votre origine ethnique ou culturelle?

- 01 Caucasien/blanc
- 02 Autochtone
- 03 Asiatique de l'Est [MENU DÉROULANT—ordre alphabétique]
 - Chinois
 - Japonais
 - Coréen
 - Taïwanais
 - Autre – veuillez préciser :
- 04 Sud-Asiatique [MENU DÉROULANT—ordre alphabétique]
 - Bangladeshi
 - Bengali
 - Brunéien
 - Gujarati
 - Indien oriental
 - Indo-Pakistanaïis
 - Mauricien
 - Mahorais
 - Mongol
 - Pakistanais
 - Originaire du Pendjab
 - Cingalais
 - Sri-Lankais

- Tamoul
 - Autre – veuillez préciser :
- 05 Asiatique du Sud-Est [MENU DÉROULANT—ordre alphabétique]
- Philippin
 - Vietnamien
 - Cambodgien
 - Malaisien
 - Laotien
 - Indonésien
 - Singapourien
 - Birman
 - Kampuchéen
 - Thaï
 - Autre – veuillez préciser :
- 06 Asiatique de l’Ouest [MENU DÉROULANT—ordre alphabétique]
- Palestinien
 - Libanais
 - Iranien
 - Autre – veuillez préciser :
- 07 Arabe
- 08 Noir [MENU DÉROULANT—ordre alphabétique]
- Africain
 - Antillais
- 09 Latino-Américain
- 10 Autre – veuillez préciser :
- 99 Je préfère ne pas répondre

52. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

- 01 Niveau inférieur à un diplôme d’études secondaires ou équivalent
- 02 Diplôme d’études secondaires ou équivalent
- 03 Diplôme d’apprenti ou autre certificat ou diplôme d’une école de métiers
- 04 Certificat ou diplôme d’un collège, d’un cégep ou d’un établissement d’enseignement autre qu’une université
- 05 Certificat ou diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat
- 06 Baccalauréat
- 07 Diplôme d’études supérieures
- 99 Je préfère ne pas répondre

53. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage l’an dernier, avant impôts, provenant de toutes les sources et pour tous les membres du ménage?

- 01 Moins de 20 000 \$
- 02 Entre 20 000 \$ et 39 999 \$
- 03 Entre 40 000 \$ et 59 999 \$
- 04 Entre 60 000 \$ et 79 999 \$
- 05 Entre 80 000 \$ et 99 999 \$

- 06 Entre 100 000 \$ et 149 999 \$
- 07 150 000 \$ ou plus
- 99 Je préfère ne pas répondre

Page de la fin du sondage

Le sondage est maintenant terminé. Nous vous remercions chaleureusement d’y avoir répondu. Les résultats seront disponibles sur le site Web de [Bibliothèque et Archives Canada](#) au cours des prochains mois.

Nous vous invitons à vous abonner à la [liste d’envoi par courriel sur la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques](#). Ce service vous offre une façon de recevoir de l’information concernant des initiatives et projets fédéraux portant sur la maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques, ainsi que sur des possibilités de mobilisation, de collaboration et de participation.

Pour obtenir des renseignements au sujet de la prévention des morsures de tiques et des maladies transmises par les tiques, veuillez visiter www.canada.ca/maladiedelyme